

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avoir d'autre maître que le peuple canadien ou des États-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world doubly from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37)

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mardi 1er avril 1947

VOLUME XXXVIII — No 75

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: *Belair 3351

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: Belair 3361

Rédaction: Belair 3366

Gérant: Belair 3363

Le roi Georges II de Grèce est mort soudainement aujourd'hui

L'élection de Cartier

Un contre-ultimatum de M. Marshall à Moscou

La défaite du candidat communiste: il faut s'en réjouir, mais ne pas oublier certaines réalités — M. Hartt est tout de même l'élue d'une minorité — M. Massé a fait une vigoureuse campagne — Le dernier mot n'est sûrement pas dit sur ce qui s'est passé dans Cartier

Il n'est sûrement personne, parmi nos lecteurs, qui ne se réjouisse de la défaite dans Cartier du candidat communiste, quels qu'en aient été les bénéficiaires immédiats.

Cette défaite est considérable. Elle le paraît d'autant plus que le siège était précédemment occupé par un communiste. Elle dissipe l'impression qui aurait pu exister au loin qu'il y avait à Montréal une circonscription nettement communiste.

Mais il ne faudrait point que ce résultat heureux nous empêchât de voir certaines réalités qui subsistent, en dépit de la défaite de M. Buhay.

Le candidat communiste avait contre lui tout un ensemble de facteurs dont certains étaient puissants. Il héritait d'une situation particulièrement dangereuse: son prédécesseur était au pénitencier après conviction d'avoir trahi son pays d'adoption. M. Buhay ne paraît avoir pris la peine, ni même avoir eu le souci de se dégager de ce compromettant voisinage. La présence à ses côtés du propre frère de Fred Rose prenait dans les circonstances une singulière signification. D'autre part, toutes les forces ministérielles ont donné contre lui avec ardeur et ensemble. On a mobilisé pour emporter l'élection le ban et l'arrière-ban du parti, depuis les ministres jusqu'aux plus humbles cabaleurs. Les forces indépendantes, qui ne disposaient certes point d'aussi puissants moyens d'action, ont tout de même donné avec vigueur.

Et, cependant, contre tous ces facteurs hostiles, en d'aussi dangereuses circonstances, les communistes ont réussi à mobiliser en leur faveur tout près de 30% des suffrages.

Cela révèle un état de choses que le succès de M. Hartt ne doit point faire perdre de vue, et qui ne sera atténué que par une double campagne: campagne d'éducation qui élève les esprits; campagne de relèvement social qui améliore dans Cartier, comme ailleurs les conditions des travailleurs. — Au cours de sa dernière élection, l'un des grands moyens de propagande de Fred Rose, ce fut une plaquette sur le logement. Il n'est pas de plus puissant argument pour tous les agitateurs que le mécontentement et la souffrance populaires.

Ajoutons qu'une chose, à certains égards plus importante peut-être même que le chiffre des électeurs de M. Buhay, c'est leur état d'esprit. Ils sont tenaces, disciplinés, tenus en haleine par une propagande systématique. Ils restent, pour la plupart, à l'écart des grands mouvements qui agitent la province. On aurait tort, encore une fois, de se faire illusion sur leur force réelle.

La liturgie de la Semaine Sainte

Les matines et les laudes du Jeudi saint sont célébrées dans les heures de l'après-midi. Cet office des matines et des laudes de la Semaine sainte diffère notablement de celui des autres jours de l'année. Il prend un aspect funèbre; la mélodie de ses chants se tient dans les notes mélancoliques. Chacune des Heures se termine par le psaume *Miserere* réitéré sur un ton volontairement bas. Cet office des jours saints a pris le nom de *Ténébrae* parce que cet office se célébrait autrefois la nuit comme dans les autres jours de l'année, et qu'on le commençait ordinairement à la lumière du jour et qu'il se terminait après le coucher du soleil. On place dans le sanctuaire, près de l'autel, un vaste chandelier triangulaire sur lequel sont disposés quinze cierges. Ces cierges, ainsi que les six de l'autel, sont en cire jaune, comme à l'office des défunts. A la fin de chaque heure, un des cierges du grand chandelier; un seul, celui qui est placé à l'extrémité supérieure du triangle, reste allumé. Pendant la Cantiche *Benedictus*, à laudes, les six cierges qui brûlaient sur l'autel sont parélement éteints. Alors le cérémoniaire prend l'unique cierge qui était demeuré allumé sur l'autel, et il le tient appuyé sur l'autel pendant le chant de l'Antienne qui se répète après la Cantiche. Puis il part et va cacher ce cierge, sans l'éteindre, derrière l'autel. La récitation du psaume *Miserere* et l'Oraison qui suit étant achevées, on frappe avec bruit sur les sièges du choeur, jusqu'à ce que le cierge, qui avait été caché derrière l'autel, paraisse. L'extinction des cierges signifie l'extinction de Notre-Seigneur par tous, au cours de sa Passion, même de ses apôtres. Le cierge au sommet du chandelier, c'est le Sauveur lui-même. Pour exprimer la sépulture, on le cache derrière l'autel. Les bruits confus veulent symboliser les convulsions du monde au moment de la mort, les rochers se fendirent et des sépultures furent ouvertes. L'apparition du cierge figure la résurrection.

Autrefois, le Jeudi saint, il y avait trois messes: une le matin, pour la réconciliation des pécheurs, publiques; une autre, Huiles destinées à l'onction des infirmes et au Baptême; la troisième, vers le soir, pour la commémoration de la Cène. Actuellement, la discipline de la pénitence publique est tombée en désuétude. Mais c'est l'absolution que le Pape donnait aux pénitents qui a donné origine à la cérémonie de

Le parti libéral cherche, et c'est naturel, à tirer de l'élection le maximum de réclame pour lui-même. Mais la portée du vote anticomuniste dépasse de beaucoup celle du vote prominiériste. D'abord, il faut y compter les partisans de tous les candidats, sauf M. Buhay; puis, combien n'ont voté Hartt que comme moindre mal? Tous les journaux de langue anglaise, y compris la *Gazette* et le *Star*, ont appuyé le candidat libéral officiel. Question de tactique, attitude de circonstance: personne n'imaginera que la *Gazette* soit subitement devenue favorable au ministre King. Le candidat libéral officiel a été le principal bénéficiaire du mouvement anticomuniste. Plusieurs — nous ne croyons pas que ceci puisse être sérieusement contesté — lui ont en effet donné leur suffrage, pensant que l'essentiel était de battre Buhay et croyant que Hartt était celui qui avait le plus de chance de le faire.

Du reste, il y a un fait brutal: sur les 148 bureaux de vote dont les résultats étaient officiellement acquis ce matin, M. Hartt ne pouvait, en somme, réclamer que 9,352 voix sur un total de 23,880.

Il est très nettement l'élue d'une minorité.

M. Massé a fait une lutte vigoureuse, et dont le résultat a sûrement surpris beaucoup de gens. Il se classe en deuxième, ce qui lui donnera le droit de choisir une partie des prochains énumérateurs. Il a posé devant ses électeurs des questions nettes, celle, entre autres, de l'indépendance du Canada. Cette semence ne sera point perdue, non plus que les nouveaux efforts de rapprochement avec les Néocanadiens que lui a permis son extraordinaire connaissance des langues.

Et l'on ne peut s'empêcher de se demander de combien ses troupes auraient été augmentées si l'élection avait été loyalement conduite.

Lec 1,500 inscrits qu'on a rayés des listes avaient toute chance, dans une très large mesure, d'être des partisans de M. Massé. L'enthousiasme qui, au temps du Front Cohen, avait jeté dans telle boîte de scrutin plus de bulletins qu'il n'y avait d'électeurs inscrits, paraît n'avoir pas été absent de l'élection. Dans tel bureau, 518 bulletins auraient été déposés, avec le même nombre d'inscrits: dans un troisième, 270 bulletins avec 220 inscrits. (Ces chiffres sont extraits d'une conversation avec M. Massé publiée dans la *Gazette* de ce matin).

Pareil état de choses n'a pas dû favoriser M. Massé. Mais le dernier mot n'est sûrement pas dit sur cette élection.

1-IV-47

Omer HEROUX

L'actualité

Contre la grammaire

"Les erreurs grammaticales deviennent de plus en plus nombreuses, et de plus en plus graves. Elles sont le résultat d'une décadence de la langue, d'une décadence de la pensée. Elles sont le résultat d'une décadence de la culture, d'une décadence de la civilisation. Elles sont le résultat d'une décadence de l'humanité, d'une décadence de l'homme."

Bienheureuse la génération présente qui a des savants aussi éclairés pour la protéger de la ruine lamentable qui fut le lot de ses devanciers. Car, hélas! trois fois hélas! en notre temps, jamais nous ne pouvons savoir trop notre grammaire; jamais un professeur ne nous a fait de tel reproche. Au contraire, on ne se lassait pas de nous traiter d'ignorants (et d'ignarus) au cours latin, comme si ce n'était pas déjà assez de cours commercial.

Le digne pédagogue que cite des exemples, notamment dans l'emploi des adverbes.

— Si, dit-il, vous préférez l'adverbe à l'adjectif dans ces deux mots, c'est probablement parce que vous êtes instruits; vous êtes évidemment quelqu'un de très attentif aux règles de la grammaire. Et peut-être avez-vous critiqué à l'interieur de vous-même, les gens assez ignorants ou inattentifs pour dire: "Cependant, il se trouve que ce sont ces gens qui ont raison et que vous avez tort."

Tel le dernier des Mohicans sur le sentier de la guerre, le chroniqueur grammairien poursuit les gens instruits. Il cite nombre d'exemples. "Elles sont intéressantes, dit-il, parce que seuls les gens bien instruits les font. Les gens sans instruction n'en savent pas assez, à l'ordinaire, pour les commettre. Vous surveillez si jalousement un tas de petites choses que vous en oubliez les lois élémentaires."

Il est admis que c'est le peuple qui crée le langage, et qu'en définitive il impose sa loi. Ainsi Louis XIV disait: "L'Etat c'est moi!" tandis que les hargrenes disaient: "mona. Ce sont pourtant les hargrenes qui l'ont emporté sur le Grand Roi."

D'où il résulte qu'enseigner la grammaire, c'est apprendre aux enfants à déformer leur langue, à la parler incorrectement. En vérité c'est un odieux sabotage, et qui donne aux pauvres enfants, un souci, du tintouin, des fatigues inouïes. Si l'on admet la suprématie inviolable du langage populaire, il n'est guère que ce sont les gens bien qui parlent mal. Ou plutôt, ceux qui, d'après le consensus des gens instruits, parlent mal, sont en réalité des précurseurs qui ne seront appréciés suivant leur mérite qu'un siècle plus tard.

Mais qui ne voit la portée révolutionnaire des principes de Karl Pfeiffer? Car la langue écrite n'étant que le reflet calligraphique de la langue parlée, la logique nous oblige à conclure également que tous ceux qui actuellement écrivent mal — et nous sommes légion — sont ceux qui dans un siècle d'ici, auront bien écrit! Et on est tenté d'ajouter un Xème béatitude temporelle, et de s'écrier: Bienheureux les auteurs de romans, de livres ennuyants, heureux ceux qui ont eu des fous littéraires, car dans un siècle ils seront censés avoir bien écrit.

YORICK

1-IV-47

Blocs-notes

Le blé canadien en Angleterre

Il y a quelque temps, au Sénat, le leader du parti conservateur dans cette Chambre haute, M. John T. Haig, dénonçait fortement l'accord conclu récemment en Angleterre par le ministre fédéral de l'Agriculture du Canada, M. J. G. Gardiner, accord qui porte sur la fourniture, d'ici quatre ans, d'énormes quantités de blé canadien. Au cours des deux premières des quatre années que couvre l'accord, le Canada cédera son blé au prix fixe de \$1.55 le boisseau, ce qui est plus que sensiblement, très substantiellement, inférieur au prix mondial de cette céréale: pour les deux années subséquentes, le prix reste à déterminer, après conversation.

Une stipulation très caractéristique de l'accord, c'est que l'Angleterre, en s'assurant une fourniture de blé à \$1.55 — et du meilleur blé qu'il soit, le blé canadien — est libre de disposer de ce même blé, sur les marchés qu'elle voudra et au prix qu'elle pourra en obtenir. Ce qui veut dire qu'il est par exemple présentement loisible à l'Angleterre, en revendissant au prix courant des marchés mondiaux le blé canadien qui lui coûte \$1.55 le boisseau, prix de base, de réaliser un profit d'importance.

La dénonciation de l'accord par le sénateur Haig, il y a déjà une dizaine de jours, a pu paraître empreint de parti pris: un sénateur conservateur dénonçant un accord conclu par un ministre libéral.

Voici qu'un sénateur libéral, M. G. Peter Campbell, vient de formuler lui aussi une dénonciation du même accord. S'il est quel que chose, cette dénonciation libérale s'est présentée en termes plus forts que celle du sénateur Haig.

Le sénateur Campbell est représentant au Sénat de la province de l'Ontario, depuis 1943, c'est-à-dire qu'il est sénateur de temps de guerre. Quand le sénateur Campbell dénonce l'accord du blé, on ne saurait dire qu'il parle à tort et à travers, d'un affaire qu'il connaît à peine. Avocat au barreau de Toronto, il est le conseiller juridique de plusieurs sociétés commerciales qui se livrent à la vente et à l'expédition de céréales (*grain and shipping companies*). Cette information se trouve dans la biographie du sénateur Campbell, dans le *Guide parlementaire*.

L'accord du blé a été conclu pour une période de quatre ans, dit M. Campbell, mais il peut arriver qu'il prenne fin après deux ans et l'on ne peut prévoir ou pronostiquer ce qui se produira alors. L'accord ne comporte aucune obligation qui oblige la Grande-Bretagne à consentir, au cours des deux dernières années, des prix qui compenseraient le Canada pour la perte qu'il aura subie au cours des deux premières années, du fait de la disparité entre le prix déterminé de \$1.55 et le prix courant sur les marchés du monde.

M. Campbell dit qu'il faut bien reconnaître, sans faire pour autant d'insinuation malveillante, que les Britanniques sont des commerçants très avisés (*shrewdest*), et qu'ils ont toujours su acheter leurs grains et céréales sur les marchés les plus bas.

De récentes déclarations du ministre britannique de l'alimentation, M. Strachey, de passage au Canada, démontrent qu'il en est encore ainsi. Si les prix du blé sur les marchés ouverts tombaient, dit encore M. Campbell, et en dépit d'une clause de l'accord qui prévoit compensation éventuelle de la perte que le Canada aurait pu subir au cours des deux premières des quatre années, il n'est pas raisonnable de croire que la Grande-Bretagne consentirait jamais de payer au Canada des prix plus élevés que les prix courants.

Et de plus, si les conférences qui se tiennent présentement à Londres sur la question du blé aboutissent à une entente mondiale, il est manifeste que...

(Suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Les Dave n'ont pas eu de chance hier: Dave Castillon battu au Forum, Dave Rochon battu dans Cartier.

Le prince Paul succède à son frère — Un discours de M. Wallace contre l'aide à la Grèce et à la Turquie

M. Marshall est résolu, selon ce que rapportent ses collègues de la délégation des Etats-Unis à Moscou, à considérer comme irréalisable le projet d'unification de l'Allemagne, à moins que l'Union soviétique consente à atténuer ses exigences en matière de réparations. Comme le travail des Quatre ne progresse plus, les ministres ont décidé, sur proposition de M. Marshall, de tenir aujourd'hui une réunion non officielle, dont les participants seront moins nombreux et qui aura un caractère semi-privé.

Les quatre ministres ont manifesté l'intention de parler bien clairement à cette réunion, afin de voir s'il n'existe pas une possibilité de compromis au sujet de l'unification économique du Reich. A la séance d'hier, M. Marshall a prononcé son discours le plus énergique depuis le début de la conférence. Il a dit, en parlant des exigences soviétiques, que les Etats-Unis s'opposent "à une politique qui laisserait l'Allemagne dans l'état d'un taudis surpeuplé", et que son gouvernement rejette catégoriquement l'attitude de la Russie: que l'acquiescement à des réparations provenant de la production courante est une condition indispensable de l'unité économique.

Le délégué de Washington a critiqué aussi l'attitude de la France qui exige que ses réclamations de charbon allemand soient acceptées avant que les ministres abordent les problèmes de l'Allemagne. Il est vrai, a dit M. Marshall, que la France n'était pas partie à l'accord de Potsdam, mais nous ne pouvons pas accepter sa demande comme une condition de nos négociations.

Les réparations allemandes

A la réunion non officielle qu'il a proposée, le secrétaire d'Etat veut d'abord établir le point suivant: la réclamation de \$10,000,000,000 par les Russes est-elle un chiffre minimum, ou sont-ils prêts à accepter moins? C'est évidemment un aspect primordial que le montant des réparations, mais le conflit le plus immédiat ne porte pas là-dessus, il consiste dans l'"ultimatum virtuel" des Soviétiques qui réclament des paiements à même la production courante comme condition à l'unité économique des quatre zones, et dans le rejet catégorique de cette condition par les Etats-Unis.

Les Soviétiques tiennent à la fusion des zones afin de continuer à toucher des réparations; ils ne peuvent plus le faire, du moins pas beaucoup, dans leur propre zone qu'ils ont à peu près complètement pillée. Mais si le montant de leur réclamation est fortement coupé, ils se trouveront avoir déjà pris et reçu presque tout; et si le chiffre est ramené à un niveau qui serait jugé raisonnable par les puissances occidentales, compte tenu de la capacité de paiement de l'Allemagne, les Russes auraient déjà trop pris et feraient face à une demande de restitution, ce à quoi ils ne veulent pas s'exposer.

Dans l'intérêt même de leur propagande communiste en Allemagne, ils tiennent à ce que les conditions imposées aux Allemands le soient à l'unanimité des Quatre. Ce souci de propagande assurera peut-être le succès d'une manœuvre esquissée hier soir par M. Marshall, et qui a déjà été utilisée avec un succès relatif par M. Byrnes dans les cinq premiers traités. Le ministre de Washington a dit que si le conflit qui bloque les délibérations n'est pas résolu, les Etats-Unis se retireront et admettront que la conférence est une faillite, plutôt que de consentir à un règlement qui leur paraîtrait inacceptable.

Après cette mise en demeure, le ton de M. Molotov a été plus conciliant dans ses réparties à M. Marshall; il a dit notamment que la délégation soviétique coopérerait pour obtenir des solutions unanimes en vue du traité allemand. Il n'a pas modifié son attitude, mais il n'est pas impossible qu'il le fasse, pourvu que ce soit selon une formule qui lui ménage une retraite en sauvant la face. Plusieurs formules de compromis ont été préparées par la délégation de Washington et les deux autres dans l'espoir que M. Molotov sera disposé à les discuter. M. Bidault en a une toute prête et doit la soumettre aujourd'hui ou demain.

Le traité autrichien

L'on précise ce matin que M. Marshall n'a pas l'intention de mettre fin à la conférence si le projet d'unification échoue, mais qu'après trois semaines et demie de discussion sur le premier des sept articles inscrits à l'agenda, il demandera qu'on étudie les autres s'il est impossible de s'entendre sur celui-là, et qu'on discute la question des frontières allemandes, le projet de traité de quarante ans proposé par M. Byrnes, et d'autres problèmes analogues.

Le comité des suppléments pour les réparations allemandes s'est réuni ce matin, et M. Vichinsky a reproché aux autres Alliés de ne pas respecter les ententes sur ce sujet. Il a proposé la formation d'un petit comité qui enquêterait sur la question et ferait rapport aux suppléments, mais cela n'a pas été accepté.

En même temps les suppléments pour le traité autrichien ont siégé sans rien décider de nouveau. Voici où en sont les négociations sur ce traité. A Londres les suppléments ont accepté 14 articles et deux annexes; ils ont accepté en partie 16 articles et une annexe; ils

ont discuté sans s'entendre 10 articles, et ont laissé sans les discuter 19 articles et deux annexes. Actuellement, les suppléments sont d'accord sur 23 articles et trois annexes; ils s'entendent partiellement sur 12 articles, deux annexes et le préambule; le désaccord subsiste pour 17 articles et trois annexes, et il y a un article qui n'a pas été discuté du tout.

Il va de soi que le désaccord subsiste sur les points les plus litigieux. Certains de ces conflits paraissent d'autant plus insolubles dans le traité autrichien qu'ils se posent aussi pour le traité allemand. Dans la mesure du possible l'on s'efforce de supprimer cet obstacle en ajournant pour le traité allemand tout ce qui peut l'être. C'est ainsi qu'on a proposé une solution provisoire sur la question des réfugiés et des personnes déplacées. Ces fugitifs qui sont en Autriche seraient envoyés en Allemagne avant la mise en vigueur du traité autrichien, de sorte que cet épineux problème n'empêcherait pas l'adoption du traité, et que chacun des deux camps resterait sur ses positions quant à ce litige. L'une des principales difficultés dans ce traité c'est que les Soviétiques ont intérêt à le différer parce que l'armée rouge demeure ainsi en Autriche, en Hongrie et en Roumanie.

Le contexte international

Dans les négociations des Quatre, les Soviétiques disposeraient virtuellement d'un veto absolu sur les conditions de paix, s'ils n'étaient pas obligés de tenir compte des répercussions de leur attitude, non seulement en Allemagne mais partout. Ce facteur est plus impératif pour l'U.R.S.S. que pour n'importe quelle autre puissance parce que le communisme est une internationale. Mais pour prolonger l'action des Soviétiques à l'étranger, cette cinquième colonne doit pouvoir agir sur l'opinion, et plus le régime de Moscou prend des attitudes antidémocratiques, et moins le communisme a de prise sur l'opinion occidentale.

Ainsi le projet d'intervention des Etats-Unis en Grèce et en Turquie fait l'objet d'une vigoureuse offensive communiste; cependant l'occasion de dénoncer les Etats-Unis comme puissance impériale est annulée dans la mesure où tous les peuples constatent que l'agression soviétique n'est pas une légende et que ces deux pays méditerranéens sont vraiment menacés.

Le débat prend évidemment un intérêt particulier aux Etats-Unis, où le Congrès étudie les propositions de M. Truman. Hier soir à New-York, M. Henry A. Wallace, l'ancien vice-président et ancien membre du cabinet, a déclaré devant un auditoire estimé à 19,000 personnes au "Madison Square Garden", que "tôt ou tard le programme de M. Truman pour l'aide inconditionnelle aux gouvernements anticomunistes unira le monde contre l'Amérique et divisera l'Amérique contre elle-même", que "le président et ses partisans républicains sont moins intéressés aux besoins du peuple grec en vivres qu'aux besoins de la flotte américaine en pétrole", que "le plan de contenir le communisme est vraiment secondaire par rapport à cette poussée vers le pétrole".

M. Wallace a affirmé que le problème grec est un problème mondial, qui doit être résolu par les Nations Unies; il a dit que si le programme Truman se développe "nos banques donneront des dollars, nos arsenaux donneront des armes, et lorsque cela ne sera pas suffisant, nos citoyens seront invités à donner leurs fils". Il a proposé que l'O.N.U. aborde le problème de la sécurité sur une base mondiale, par l'internationalisation des Dardanelles, du canal de Suez et du canal de Panama. La contre-offensive des sympathisants soviétiques ne manque pas d'envergure; elle recrute des noms connus, puisque avec M. Wallace, hier soir, M. Elliott Roosevelt, fils de l'ancien président, était au nombre des orateurs.

Un événement imprévu donne une nouvelle acuité au problème grec. Le roi Georges II est mort subitement à 2 h. 30 cet après-midi (7 h. 30 ce matin, à notre heure); il a succombé à une crise cardiaque, à l'âge de 56 ans. Son frère, le prince Paul, a été proclamé roi des Hellènes dès l'après-midi et doit prêter son serment d'office au début de la soirée. Après quoi lui-même et le gouvernement publieront des messages adressés à la population du pays. Le roi qui vient de mourir avait accédé au trône en 1922, à l'abdication de son père, Constantin. Son règne a donc duré vingt-cinq ans, mais il en a passé dix-sept en exil; il a d'abord été chassé par la révolution trois mois après son avènement, puis par l'invasion allemande en 1942.

Les rivalités anciennes qui ont divisé ce pays ont été accentuées par l'invasion et l'occupation allemande, par la famine et la guerre civile, et enfin ces derniers temps par la guérilla suscitée à la frontière nord par les satellites soviétiques. Les éléments de gauche contestent la validité du plébiscite qui a rétabli la monarchie en septembre dernier; le changement de règne se produit donc dans des conditions peu favorables. Rien n'indique que la transmission ne s'effectuera pas normalement. Mais l'instabilité du monde est telle que les moindres secousses sont dangereuses.

Paul SAURIOL

Le gouvernement anglais fait tout son possible pour enrayer l'emploi de la main-d'œuvre étrangère pour ramasser les pommes de terre. On cite le cas d'un fermier qui paie un navet par jour. Sous un gouvernement travailliste cela fait plutôt mal dans le paysage.

Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Il y a des vies qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui, en étant le tronc, s'élèvent comme des branches.

PASCAL

Victoire libérale dans le comté de Montréal-Cartier

Me Maurice Hartt est élu avec quelque 2,750 voix de majorité sur son plus proche adversaire, Me Paul Massé — Plus de 24,000 électeurs exercent leur droit de vote — Les événements de la journée

Le parti libéral a repris possession hier, du comté de Cartier, avec la victoire de Me Maurice Hartt qui a obtenu une majorité de quelque 2,750 voix sur son plus proche adversaire, Me Paul Massé, candidat autonomiste et anticommuniste. Depuis 1943, le comté de Cartier était demeuré entre les mains des communistes qui, jusqu'à l'été dernier, étaient dirigés par Fred Rose qui a eu le sort qu'on lui connaît, ce qui a nécessité cette élection complémentaire.

Les derniers rapports obtenus hier soir donnaient à Me Hartt 9,493 voix, suivi de Me Massé qui en avait obtenu 6,739. Le candidat communiste a été relégué au troisième rang avec 6,419 voix. Les trois autres candidats perdent leur dépôt. Ce sont MM. Dave Rochon, libéral indépendant, qui a obtenu 1,286 voix; Onil-Léonide Gingas, indépendant, 135, et Louis Valliquette, indépendant, 43.

Si l'on considère les résultats obtenus (Me Hartt avait demandé 13,000 voix de majorité), les libéraux tant dans Cartier qu'à Ottawa ont considéré leur victoire comme une victoire "éclatante" sur toute l'idéologie qui entre en conflit avec la leur. "C'est le résultat des plus gratifiant, bien qu'il n'ait pas été inattendu", a déclaré le ministre des Finances, M. Douglas Abbott, en commentant l'élection.

Ces premiers résultats ne sont que préliminaires si l'on considère que les résultats de cinq bureaux de vote ne sont pas encore connus parce que le sous-commissaire de chacun de ces bureaux avait déposé la clé de la boîte du scrutin dans la boîte même avant d'y apposer le cadenas. Le recensement officiel pourra aussi changer quelque peu les choses. Les résultats officiels ne seront donc connus que mardi prochain.

Plus de 24,000 électeurs de Cartier se sont rendus aux urnes hier, pour exercer leur droit de vote. En 1945, lors de la dernière élection générale, on avait enregistré quelque 25,500 votes.

Si l'on considère les résultats de l'élection d'hier il est facile de constater que le communisme a perdu beaucoup de sa popularité. En effet, en 1945, Fred Rose avait été élu avec 10,413 voix tandis qu'hier Michael Buhay n'a obtenu que 6,419 votes. Par contre, Me Massé, lors de la dernière élection, avait eu 6,148 partisans et hier il en a eu 6,739. Le candidat libéral officiel de 1945, Me Schweisberg avait obtenu 8,935.

Au cours de la lutte électorale, les libéraux, Me Hartt en tête, ont soutenu et affirmé à maintes reprises que Fred Rose avait été élu par la minorité en 1945. Rose, alors, avait obtenu 10,413 voix.

Me Massé demandera un recomptage

Le candidat autonomiste et anticommuniste, Me Paul Massé, a déclaré hier soir qu'il demandera un recomptage qui tout probablement sera suivi d'une contestation d'élection.

Me Massé a soutenu que des irrégularités sérieuses avaient été commises au cours de la journée et qu'un recomptage s'imposait. Si il y a une reprise de l'élection, il a affirmé qu'il combattait pour faire inscrire les noms des quelque 1500 électeurs qui ont été défranchisés car, dit-il, ce sont tous de mes partisans.

Déclaration de Me Hartt

Vers 8 h. hier soir, alors que l'élection était conclue à Me Hartt, les libéraux ont organisé une manifestation pour célébrer la victoire. Le ralliement eut lieu en face des bureaux du *Jewish Eagle*, où Me Hartt remercia publiquement les électeurs du comté en affirmant que cette victoire démontrait qu'il n'y a pas de place au Canada pour les partis révolutionnaires et réactionnaires.

"L'élection de Cartier a prouvé que la philosophie libérale est entièrement appuyée et que le Canada individuel n'accepte pas les partis révolutionnaires et réactionnaires", a dit le vainqueur.

Me Hartt a déclaré que les électeurs de Cartier, par la présente élection, avaient gagné l'estime et le respect du peuple canadien tout entier en manifestant leur répudiation des idées subversives.

A la fin de la soirée, les organisateurs libéraux se sont réunis au club de Réforme pour célébrer une partie de la nuit.

Une victoire communiste

M. Michael Buhay, conseiller municipal et candidat communiste, a déclaré, dès que le résultat du scrutin a été connu, "que la victoire demeure avant tout au parti communiste parce que la campagne aura des suites et que Me Hartt ne pourra pas les éviter."

"Pour le parti communiste, cette campagne n'est pas une défaite, mais une victoire, parce que nous avions contre nous une puissante machine électorale, aidée par une presse hostile, ainsi que par la déformation des faits dans les journaux."

Le nouveau député

M. Hartt, qui aura 52 ans le 15 avril, est natif de Dorhol, en Roumanie. Il vint au Canada en 1907 et étudia le droit à l'Université Queen's ainsi qu'à l'Université de Montréal. En 1943, il était créé conseiller du roi. Il a été élu à la législature provinciale en 1939 et réélu en 1944; mais avait résigné pour se présenter dans Cartier.

M. Hartt est vice-président du "Jewish Public Library", président honoraire du "Karem Israel", de la Fédération des Juifs roumains. Il est aussi vice-président honoraire du Collège des rabbins du Canada, administrateur du "United Talmud Toran", et de multiples autres organisations israéliennes.

La position des partis

La position des partis à la Chambre des Communes est maintenant la suivante: libéraux, 126 sièges; conservateurs-progressistes, 67; C.F., 28; Crédit social, 13; indépendants, 4; Bloc populaire, 2; libéral indépendant, 1; conservateur-progressiste indépendant, 1; C.G.F., indépendant, 1; Union des électeurs, 1; vacance, 1.

La journée d'hier

L'incident d'hier avant-midi, au bureau de renseignements de Me Paul Massé, 4833 rue St-Urbain, demeure encore quelque peu incohérent. Les versions ne sont pas les mêmes et il est difficile de faire confirmer les faits, car la police est arrivée sur les lieux après le départ des envahisseurs.

Seuls les détails obtenus, l'on peut reconstituer le scénario à peu près comme ceci: Quatre partisans de Me Massé étaient à l'intérieur de la maison, vers 11 h. 15, lorsque six automobiles se sont arrêtées devant la porte. Une bande de fiers-à-bras en est sortie pour faire irruption dans la maison brandissant des gascettes et des bouts de tuyaux en guise d'assommoirs. En pénétrant à l'intérieur les premiers assaillants ont prévenu les occupants de demeurer sur leur siège s'ils ne voulaient pas que rien leur arrive. L'un d'eux s'empressa d'arracher le fil du téléphone et l'on entreprit de faire une perquisition en règle. Tout à coup un premier coup de feu puis un second. Immédiatement, les assaillants se précipitèrent vers la porte, croyant apparemment que l'alerte avait été donnée. Au même moment arrivaient sur les lieux cinq ou six autres partisans de Me Massé et une bagarre s'engagea sur le trottoir. Le tout dura quelques minutes seulement.

Au moment de la détonation de l'un des coups de feu, l'on vit un jeune homme porter sa main au côté gauche de l'abdomen et se précipiter vers une voiture pour y monter avec l'aide d'un ami. C'est celui-là que l'on croit être blessé le plus grièvement.

Les autres blessés sont ceux qui ont reçu de mauvais coups de poings ou des coups de matraques. On n'a pu évaluer les pertes de l'ennemi à l'exception du jeune homme dont il est fait mention plus haut. Chez les partisans de Me Massé, ceux qui étaient à l'intérieur en ont été quittes pour une "bonne frousse" comme disait l'un d'eux tandis que ceux qui étaient à l'extérieur ont été quelque peu maltraités.

Un porte-parole de Me Massé a affirmé qu'il s'agissait là de par-

La liturgie de la Semaine Sainte

(suite de la première page)

saint Grégoire le Grand qui avait accablé chaque jour de laver les pieds à douze pauvres et de les admettre ensuite à sa table. Un jour, un treizième se trouva mêlé aux douze, sans que personne l'eût vu entrer; ce personnage était un ange que Dieu avait envoyé afin qu'il témoignât par sa miraculeuse présence, combien cet acte de charité était agréable à Dieu.

Le Vendredi Saint

L'autel est nu, le tabernacle vide, la croix voilée, les cierges demeurent éteints. L'officiant est vêtu de noir. En arrivant au bas de l'autel, il commence par se prosterner en s'étendant à terre. Il y a d'abord des lectures, des chants, puis le chant de la Passion d'après l'Evangile selon saint Jean et une grande prière liturgique pour les divers besoins de l'Eglise. Ces prières sont des modèles de prières eucharistiques. C'est seulement le Vendredi saint que l'Eglise prie officiellement pour la conversion des Juifs.

Voici cette oraison: "Dieu tout-puissant et éternel, qui, dans votre miséricorde, ne répoussez pas même les perfides Juifs; exaucez les prières que nous vous adressons au sujet de l'aveuglement de ce peuple, afin que, reconnaissant la lumière de votre vérité qui est le Christ, ils soient enfin arrachés à leurs ténements." Suit la cérémonie de l'adoration de la croix qui avait lieu primitivement une fois l'an, le Vendredi saint, à Jérusalem. A partir du 7^e siècle, on voulut répéter la même cérémonie dans toutes les églises, même si l'on ne possédait pas une relique de la vraie croix.

L'adoration se rendant à la personne du Christ, la cérémonie était légitime. Le moment de l'adoration fut fixé d'abord au commencement de la messe. Vers le onzième siècle, on lui attribua la place qu'elle occupe aujourd'hui. Le célébrant quitte la chaire et se vêt du vêtement sacerdotal afin de se mettre avec plus d'humilité. La croix est d'abord découverte jusqu'à la traverse, élevée un peu et le célébrant chante trois fois le texte suivant: *Ecce lignum Crucis in quo salus mundi pependit. Venite adoremus: Voici le bois de la Croix auquel le salut du monde a été suspendu, venez, adorons-le.* La première ostension a eu lieu en plan au coin de l'épître; la seconde au lieu sur le marchepied; la troisième au coin de l'épître, le bras droit et la tête du crucifix étant découverts; la troisième ostension se fera au milieu de l'autel, la croix entièrement découverte. Le premier dévoilement de la croix et le ton bas signifieraient la première prédication de la Croix, celle que les disciples se firent entre eux avant d'avoir reçu le Saint-Esprit; le second, la prédication au peuple juif et le troisième, la prédication au monde entier. Le célébrant déchassé d'abord, se prosterner par trois fois, viendra baiser la croix qui a été déposée sur un coussin. Suit ce que nous appelons la messe des Présanctifiés, c'est-à-dire la communion du prêtre avec l'Hostie consacrée la veille, qu'on est allé chercher processionnellement. La cérémonie terminée, l'on remettra l'autel dans l'état de dénuement dans lequel il se trouvait avant qu'on y apportât le Sacrement.

Le Samedi Saint

La première cérémonie du Samedi saint est celle de la bénédiction du feu nouveau. Dans les premiers siècles, c'était l'usage, chaque jour, de tirer le feu d'un caillou avant les vêpres, pour en allumer les lampes et les cierges durant cet office; et cette lumière brûlait sur l'église jusqu'aux vêpres du jour suivant. L'Eglise de Rome pratiquait cet usage avec une plus grande solennité le Jeudi saint au matin; et ce jour-là le feu nouveau recevait une bénédiction spéciale.

Au 9^e siècle, au lieu de conserver le feu du Jeudi saint au Samedi saint, on prit l'habitude d'en tirer d'un caillou le Samedi saint même. La pierre représente le Christ qui est appelé par l'Écriture la pierre angulaire; le feu représente aussi le Christ qui est la lumière du monde. L'étincelle jaillie de la pierre représente la résurrection alors que le Christ passe à travers la pierre du sépulcre. L'Eglise est sans lumière pour figurer l'abrogation de la loi ancienne. Avec la lumière du feu nouveau, on allumera le cierge triangulaire, le cierge pascal, la lampe du sanctuaire et les cierges de l'autel. Cette dispersion de la lumière symbolise la lumière apportée par l'Evangile au monde. La bénédiction du feu nouveau se fait à l'entrée de l'église pour signifier que le Christ repose encore au tombeau hors de Jérusalem. L'officiant est revêtu de la chape violette.

La seconde cérémonie du Samedi saint est celle de la bénédiction du cierge pascal. Ce cierge a généralement en lui-même et de par son chandelier des dimensions exceptionnelles. Le cierge pascal représente le Christ ressuscité. Les cinq grains d'encens figurent les cinq plaies du Sauveur. On allumera le cierge pascal au cours des offices, à partir de ce jour jusqu'au jour de l'Ascension, après le chant de l'Evangile ou en éteint. La bénédiction du cierge pascal est exceptionnellement réservée au diacre.

La troisième cérémonie du Samedi saint est celle des lectures. Ces lectures, qui sont très longues, sont au nombre de douze. C'est pendant que ces lectures étaient faites au peuple que les catéchumènes, dans l'Eglise primitive, recevaient le baptême.

La quatrième cérémonie est celle de la bénédiction de l'eau. Cette bénédiction est aussi fort solennelle et comporte, comme celle du cierge pascal, une préface. Les principaux rites sont les suivants: le célébrant plonge la main dans les eaux et les divise en forme de croix montrant par ce signe que les eaux

tisent de M. Hartt. Il appert qu'au cours de la retraite l'on aurait entendu l'un d'eux crier à son copain: "M. Hartt n'est pas satisfait". De plus, on aurait vu des nombreux des plaques d'automobiles et la vérification aurait été faite au cours de l'après-midi.

C'est là le seul incident grave de la journée.

tirent leur pouvoir spirituel de la vertu de la croix. Le célébrant étend la main sur les eaux et les touche pour attirer sur elles la bénédiction de Dieu; il trace sur elles trois signes de croix. En souvenir des eaux qui arrosaient en quatre fleuves le paradis terrestre, il divise les eaux et en répand quelques gouttes vers les quatre points cardinaux. Il souffle trois fois sur les eaux en forme de croix et par trois fois y plonge l'extrémité inférieure du cierge pascal, en chantant chaque fois, toujours sur un ton un peu plus élevé: "Que la vertu du Saint-Esprit descende sur toute l'eau de cette fontaine". La dernière fois, avant de retirer le cierge, il souffle sur les eaux en forme de croix, et le saint liturgiste du mot grec *psyché*, qui veut dire esprit. Le célébrant prend de l'eau benite et en asperge l'assistance. Une partie des eaux est alors mise à part pour y être l'objet d'autres rites par quoi s'obtient l'eau baptismale. L'officiant verse dans l'eau d'abord l'huile des catéchumènes; ensuite du saint Chrême et enfin, à la fois, pour marquer l'abondance de la grâce baptismale, l'huile des catéchumènes et le saint Chrême.

Le chant des litanies suit la bénédiction des fonts baptismaux dont les kyries de la fin sont en même temps le Kyrie de la messe. Au Gloria la petite cloche de l'autel est sonnée pendant toute la récitation qu'en fait le prêtre, et les cloches pendant tout le temps que dure le chant. Le chant de l'Alleluia avait disparu depuis la Septuagésime, l'épître achevée, l'officiant le chante par trois fois sur un mode joyeux. A l'Evangile, on n'y porte pas les cierges qui l'accompagnent d'ordinaire, mais seulement l'encens. La présence de l'encens symbolise cet autre encens que les saintes femmes apportaient au tombeau pour l'ensevelissement définitif du corps du Sauveur. L'absence de lumière veut signifier l'absence de la foi en la résurrection au cœur des saintes femmes. C'est après le chant de l'Evangile que se fait dans nos monastères la bénédiction d'un agneau qui sera servi le lendemain au repas de midi. Enfin, la messe se termine par des vêpres très courtes.

Si, à la suite de la rapide esquisse que nous venons de faire de la Liturgie de la Semaine sainte, nous essayons de dégager quelques idées maîtresses, il nous semble que nous pouvons ajouter ce qui suit: que la liturgie de la Semaine sainte, tant par ses textes que par ses rites, est la plus riche de tout le cycle liturgique. Pourquoi? Parce que nous sommes à un sommet dans l'œuvre rédemptrice du monde. Cette œuvre n'est pas terminée, mais la courbe descendante se relève brusquement. Finies, les humiliations. Ce sera maintenant, par étapes, la conquête de la gloire immarcescible.

Dom Raoul HAMEL, O.S.B.

Blocs-notes

(suite de la première page)

féste que l'accord Anglaterie-Canada s'abolirait, tout au moins se modifierait.

Dans l'un ou l'autre cas, le Canada aurait piteuse mine pour renouer la concurrence sur les marchés ouverts, après avoir vendu du blé à rabais.

"Si j'étais fermier", dit le sénateur Campbell en conclusion de son discours sénatorial, "je n'aurais pas une bien grande confiance en l'habileté de la Commission (la Commission Wheat Board) pour m'obtenir les plus hauts prix sur les marchés du monde."

Il devient de plus en plus mani-

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. STE-CATHERINE Boutiques le Jeudi
Livraison partout directement de notre serre chaude. C.H.P.P.
PL. 1786-1787 12 h. 25 à 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

PROJECTEURS SONORES 16 mm

Neufs et remis à neuf
BELL & HOWELL VICTOR
De VRY et NATCO

Occasions exceptionnelles

Téléphone: ATLantic 1944 ou écrire: 1765 North, Montréal 8

CHerrier 9360

GARCIA POULIN, A.P.A.

Auditeur Public Accrédité de Québec
Accredited Public Auditor of Québec

SPECIALITES: Impôt sur le revenu, système comptabilité, système comptabilité.

1200 Sherbrooke E., apt 23
appt Gauthier Montréal

Tél. MA. 6719

Adjutor Bédard

Marchand de fourrures en gros

Assortiment complet de peaux de toutes sortes

230 St-Paul Q., Montréal, 1, Qué.

Messageur demandé

On demande un messageur connaissant bien la ville. S'adresser au Département des Impressions. "Le Devoir", 430 est, rue Notre-Dame.

féste, des libéraux comme le sénateur Campbell le reconnaissent maintenant, que le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Gardiner, en négociant et en signant son accord du blé, a fait acte de colonialisme pur et bel.

Le ministre a aussi démontré son inaptitude à marchander avec les parfaits boutiquiers, les très habiles commerçants que les Britanniques sont en tout temps.

L'Eglise et le cinéma

Il s'est tenu récemment à Colmar, en Alsace, un congrès international du cinéma. Un délégué du Vatican, Mgr Prosperini, y a assisté et il s'est présenté à ces assises porteur d'une lettre de Mgr Montini, substitut de la Secrétairerie d'Etat, pour le chancine Brophée, président de l'Office catholique international du cinéma.

Un communiqué de l'E.S.P. note que, "dans cette lettre, il est rappelé qu'en plusieurs occasions le chef de l'Eglise a attiré l'attention de ses fils sur le puissant moyen d'influence qu'est le cinéma dans le monde moderne et sur le devoir des catholiques en pareil domaine. Le film peut en effet être pour toutes les classes un incomparable instrument d'éducation et de culture. Il peut aider les nations et civilisations les plus diverses à se connaître et à s'apprécier. Il peut apporter l'aide la plus efficace à la diffusion des connaissances religieuses. Mais, hélas! il peut aussi être une cause de perversion et c'est pourquoi la lettre rappelle la scrupuleuse observation de l'encyclique *Vigilanti curae*, en ce qui concerne la création d'un service de contrôle et de critique qui doit se sentir soutenu dans sa tâche, en faveur de l'assainissement du cinéma, par le complet acquiescement de l'opinion publique."

M. de Hauteclouque

à Winnipeg

On sait l'appréciation que le R. P. Dunn, S.J., a donné du film *Les Enfants du Paradis*, après avoir assisté à sa projection à Montréal. Il juge le film immoral, pas simplement immoral, immoral, et il approuve la censure québécoise d'en avoir interdit la projection.

Il est d'autant plus étrange, après cela, de lire dans les journaux cette dépêche que transmet l'agence *Canadian Press*:
Winnipeg, 28 (C.P.). — Le comte Jean de Hauteclouque, ambassadeur de France au Canada, a dit dans une interview donnée ici hier que le film français *Les Enfants du Paradis*, interdit dans le Québec, est excellent, d'interprétation superbe. Il a dit aussi que le film n'est pas immoral et que "plusieurs Canadiens et catholiques comme moi l'ont apprécié et l'ont trouvé excellent."

Ce genre de propagande dans la province du Manitoba contre une décision prise par l'autorité d'une autre province canadienne, le Québec, par un ambassadeur de France, est-elle bien conforme à l'usage diplomatique?

Nous posons la question.
Emile BENOIST

1-17-47

50% RÉDUCTION SUR TOUS LES PRODUITS

MOLINARD

PARFUMS, CREMES, ROUGES, COLOGNE, ETC., ETC., ET AUSSI SUR TOUS LES COFFRETS MOLINARD EN NOYER

QUANTITE LIMITEE

Jour et Nuit
SIGNALER
H.A. 7251

Pharmacie Montréal

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE
CHARLES DUQUETTE, propriétaire, pharmacien

La température

Voici les prévisions atmosphériques transmises à 11 h. 30 cet avant-midi par le bureau météorologique de Dorval:

Régions de Montréal et des Cantons de l'Est: Beau aujourd'hui, couvert ce soir. Pluie légère demain matin. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal: 33 et 40; à Sherbrooke: 30 et 40.

Région d'Ottawa: Couvert ce soir. Pluie légère demain matin. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Ottawa: 33 et 40.

Régions de Québec et du St-Maurice: Beau aujourd'hui, couvert demain après-midi. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Québec: 26 et 42; dans St-Maurice: 25 et 37.

Régions des Laurentides: Beau. Couvert demain matin. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain dans les Laurentides: 24 et 37.

Régions de Baie Comeau et du lac St-Jean: Beau, couvert demain soir. Plus chaud demain. Vents de l'ouest. Minimum ce soir et maximum demain à Rivière du Loup: 13 et 39; à Chicoutimi: 10 et 39.

Baie des Chaleurs, Gaspé et Côte nord: Beau. Couvert demain après-midi.

Démission du maire Matte de Buckingham

Buckingham, Qué., 1er (C.P.). — Le maire Philias Matte, maire de cette ville depuis trois ans, a démissionné hier sur l'avis de son mé-

decin. On étudiera, à la prochaine séance du conseil, le 7 avril prochain, la question du choix de son successeur.

Poursuite effrénée à travers les champs

Les constables Albert Lauzon et René Constantineau, de la police de Ville St-Michel, ont aperçu hier une automobile rapportée volée à Verdun, la semaine dernière. Ils ont vu la voiture, à travers les champs, sur une distance d'environ un mille. Les policiers ont dû tirer trois coups de feu pour intimider les fuyards. Ils ont pu mettre la main sur un garçonnet de 17 ans, qui a été conduit à la Cour juvénile. Les autres personnes dans la voiture, une jeune fille et le conducteur, ont pris la fuite.

Petites fleurs de la vénéral Anne-Marie Rivier

"Ce volume réunit 150 Petites Fleurs cueillies avec respect et amour dans la vie extraordinaire de Marie Rivier."
"Les Filles de Marie Rivier ont formé trois bouquets avec ces petites fleurs embaumées de parfum évangélique."
Au service du Père qui est aux Cieux
Cherchez la vie éternelle
Vers les sommets.

Volume de 364 pages.
Au comptoir: \$1.50
Par la poste: \$1.80
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Nécrologie

A L'ETRANGER

La Haye — M. Hendrik Van Voeven, 58 ans, ancien ministre des Affaires étrangères en Hollande.
York, Pa. — M. Harry L. Haines, 67 ans, homme d'Etat démocrate.
Pasadena, Calif. — M. Edward Engel, 72 ans, maintenant à sa retraite et autrefois président de l'Atchison, Topeka & Santa Fe Railway Company.
New-York — M. Charles S. Whitman, 78 ans, ancien gouverneur républicain de l'Etat de New-York.
Pittsburgh — M. Michael J. Muldowney, 57 ans, homme politique de renom.

Avis de décès

DESY. — A Montréal le 31 mars 1947 à l'âge de 45 ans, est décédé Me Paul Desy, avocat, époux de Claire Chagnon. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 avril. Le convoi funéraire partira de sa demeure, no 426 avenue Wood, Westmount, à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McDUFF. — A Pointe aux Trembles, le 29 mars 1947, à l'âge de 42 ans, est décédé M. l'abbé Alcide McDuff, attaché au collège de l'Assomption, fils de feu Horace McDuff et de Maria Marien. La dépouille mortelle est exposée au collège de l'Assomption, où un second service sera chanté mercredi à 9 h. 30 dans la chapelle du collège. Inhumation dans la crypte du collège.

CALENDRIER

4 mois
Dernier: MERCREDI 2 AVRIL 1947
MERCREDI SAINT (St-A. & St-Marie-Maj.)
Lever du soleil, 5 h. 39.
Coucher du soleil, 6 h. 29.
Lever de la lune, 2 h. 55.
Coucher de la lune, 4 h. 58.
Pleine lune, le 1, à 10h. 28m. du matin.
Dernier Quartier, le 12, à 9 h. 23m. du soir.
Nouvelle lune, le 20, à 11h. 19m. du soir.
Premier Quartier, le 27, à 5 h. 18m. du soir.

AVRIL 1947						
Dim	Un	Mar	Mer	Je	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Ce Journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire. — Jean Grenier, gérant.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du "Devoir" sont également réservés.

Autorisée envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

L'étiquette
HARTT
SUR VOS
soulers

vous donne l'assurance d'obtenir les meilleurs soulers qui soient pour hommes. Depuis 45 ans, les artisans experts Hartt ne fabriquent que des soulers de haut ton susceptibles de vous garantir le confort, une durée prolongée et des modèles qui vous font à la perfection.



Venez donc voir notre nouvel étalage de soulers HARTT pour le printemps... Vous y verrez une imposante collection de modèles dans les pointures: 6 à 13½, dans les largeurs AA à E, dont quelques séries dans les largeurs AAA à EE. — Tous nos soulers sont ajustés et vérifiés aux rayons X par des experts.

CHAPEAUX D'EXCELLENTE QUALITÉ POUR LE PRINTEMPS

Venez choisir votre nouveau chapeau parmi les produits de manufacturiers anglais réputés comme les CHRISTY... SCOTT... et MOORE... et les meilleurs fabricants canadiens... STETSON... BILTMORE... Nous avons aussi le BORSALINO de fabrication italienne.

Max Beauvais *Limitée*
385 rue St-Jacques O.

"Le magasin de qualité pour messieurs"

HEURES D'AFFAIRES: de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. TOUS LES JOURS.
MAGASIN FERME LE SAMEDI — VENDREDI SAINT, FERME TOUTE LA JOURNÉE.

Franco rétablira la monarchie en Espagne

Un décret à cet effet a été présenté au Parlement hier — Formation d'un Conseil de régence

Madrid, 1er (D'une dépêche de New York Times). — Franco a annoncé hier soir, à la nation, la formation d'un conseil de régence, sous sa direction. Le conseil assumera la direction du pays, si le chef de l'Etat meurt ou est dans l'impossibilité de gouverner.

Le décret, qui a été soumis au Cortès pour approbation, prépare la voie à la restauration de la monarchie, souligne que l'Espagne est un Etat monarchique, et que le premier ministre Franco peut en tout temps suggérer au Cortès de nommer "une personne de sang royal" la mieux qualifiée pour le trône royal espagnol.

Le conseil de régence est composé du président du Cortès, Esteban Bilbao; de son Eminence le cardinal Enrique Pla y Deniel; du président du Conseil d'Etat (corps législatif); du président de la Cour suprême; du chef de l'Institut d'Espagne; d'un membre du Parlement représentant le travail; d'un représentant des gouvernements locaux; d'un représentant des professions; et de deux membres du Cortès, choisis personnellement par le premier ministre Franco.

Le successeur de Franco devra être un homme d'au moins 30 ans, Espagnol et catholique, et doit jurer de maintenir les "lois fondamentales" du régime Franco, que l'on considère comme une sorte de base constitutionnelle.

Le bill que le premier ministre Franco a présenté au Parlement hier prévoit que si la fonction de chef de l'Etat devient vacante par suite de la mort ou de l'incapacité du chef, le conseil de régence devra demander au cabinet espagnol et au Conseil d'Etat (la suprême autorité légale), de choisir le successeur le plus qualifié. Le Cortès devra approuver cette nomination, en l'espace de huit jours, aux deux tiers des votes.

Le Pape ajourne ses vacances

Cité du Vatican, 1er (A.P.). — Le Pape Pie XII a ajourné ses vacances, qui lui avait prescrites ses médecins, et ne quittera probablement pas le Vatican pour sa résidence d'été de Castelgandolfo avant la fête de Pâques. On s'attendait à ce que le Souverain Pontife soit à Castelgandolfo pour le dimanche des Rameaux.

Deux blessés dans une explosion

Deux personnes ont été blessées, hier, à la suite d'une explosion survenue à la raffinerie de pétrole McColl Frontenac, à Montréal-Est. Les victimes qui souffrent de brûlures généralisées sont: MM. John Boyle, 33 ans, 1862 St-Clément, et Frank Spadoni, 63 ans, 546 Hector. Ils ont été transportés à l'hôpital.

M. Jean Constantin en deuil de son père

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Maxime Constantin, survenu hier soir, à la demeure de son fils, Emile, à Saint-Eustache. Le défunt était âgé de 85 ans. Il était malade depuis assez longtemps déjà, mais rien ne laissait prévoir son décès si prochain.

Le défunt laisse dans le deuil: quatre fils, Georges, Paul, Emile et Jean Constantin, conseiller municipal de la catégorie A, district no 11; deux filles, Mme Eugène Laurin (Adele), et Mme Ernest Legault (Aurore).

La dépouille mortelle est exposée au salons mortuaires Roy, dans le village de Saint-Eustache. La date et l'heure des funérailles seront annoncées demain.

Vol d'un taxi

B. G. Lefebvre, 2100 Hood, chauffeur de taxi au service de Patenaude de Taxi, 2007, est rue Ontario, à été victime de deux malfaiteurs, qui lui ont volé son automobile. L'attention a été attirée au coin des rues Ivesville et Masson, à Rosemont, hier. Les voleurs étaient armés. La sûreté municipale enquête.

Enquête remise

L'enquête du coroner sur la mort de M. Lorenzo Bernier, qui a été tué dans un accident ferroviaire près de Mont-Laurier, le 15 mars dernier, a été remise dans quinze jours. Le principal témoin, le mécanicien, M. Barbeau, est encore à l'hôpital.

Rabi condamné à \$8, d'amende

Un commis de banque, Amédée Rabi, a été condamné à \$8,000 d'amende ce matin par le juge C.-E. Guérin, pour contravention aux ordonnances de la Commission des prix. Rabi avait tressaillé dans une vaste comptoir de marché noir du sucre.

Me André Montpetit occupait en poursuite pour la Commission des prix.

Le prix du pain

"La Fourmi", organe officiel des Boulangers et Pâtisseries de la Province de Québec, laisse prévoir une augmentation des prix du pain. On donne pour raison l'augmentation de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du pain.

Restrictions levées sur le caoutchouc et la crème à fouetter

Le sucre augmenté de 1 cent la livre

Ottawa, 1er (C.P.). — Les derniers développements dans la politique de décontrôle du gouvernement portent sur la caoutchouc et la crème à fouetter. On a accordé aussi aujourd'hui une augmentation de 1 cent la livre pour le sucre.

Voici ce que la Commission des prix a annoncé hier: 1 — En vigueur aujourd'hui, une augmentation de 1 cent la livre sur le sucre. La Commission des prix a souligné la hausse imposante du sucre brut, qui a nécessité cette augmentation du sucre raffiné. 2 — En vigueur aujourd'hui, les restrictions sur le gras de beurre et sur la quantité de gras dans la crème vendue aux consommateurs sont abolies. Ce qui veut dire que les Canadiens pourront bientôt se procurer de la crème à fouetter.

3 — En vigueur aujourd'hui, les restrictions sont levées, sur le caoutchouc, sauf en ce qui concerne les prix et l'exportation.

On a souligné aussi que les restrictions seront bientôt levées sur plusieurs articles de ménage, dont les frigidaire, et aussi sur certains articles variant de la bicyclette aux automobiles usagées.

Résultat bien vu à Ottawa

Les députés libéraux se réjouissent de la victoire de M. Hartr

Ottawa, 1er (D.N.C.). — L'élection partielle de Montréal-Cartier, constituait le principal sujet de conversation hier au Parlement, mais elle ne soulevait pas autant d'intérêt que si la lutte s'était faite entre les ministériels et l'un des principaux partis d'opposition. Les députés libéraux étaient évidemment tout réjouis de la victoire de M. Maurice Hartr, mais ils n'ont pas fait d'autre démonstration que de chanter un peu dans le lobby du gouvernement. L'assistance était très faible en Chambre hier soir, car la majorité des députés présents attendaient les résultats de Cartier et il en manquait d'ailleurs un bon nombre en raison de la proximité du congé pascal.

La Chambre a passé toute la journée à discuter un projet de loi du ministre des Transports, M. Lionel Chevrier, touchant l'indemnisation des employés fédéraux victimes d'accidents de travail. M. Chevrier a bien précisé que le gouvernement fédéral n'entendait pas créer sa propre commission, mais plutôt utiliser les diverses commissions provinciales des accidents du Travail. La mesure a été votée en troisième lecture à la fin de la soirée. M. Saint-Laurent qui agit comme premier ministre suppléant, a promis d'étudier une suggestion de M. Gordon Graydon, député conservateur de Peel, à savoir que la Chambre tienne une séance de six heures l'après-midi — d'une heure à sept — mais qu'elle ne siège pas le soir. M. Graydon a demandé au gouvernement de faire l'essai du système qu'il suggère. M. Saint-Laurent a dit qu'il faudrait consulter les présidents des comités parlementaires. La suggestion soulève beaucoup d'intérêt dans les cercles parlementaires car elle changerait complètement les conditions de travail des députés.

M. John Buckley succède à M. "Pat" Sullivan

Ottawa, 1er (C.P.). — Le conseil exécutif du Congrès canadien des métiers et du travail a annoncé aujourd'hui la nomination de M. John Buckley, de Toronto, vice-président au poste de secrétaire-trésorier. Il succède à M. J. A. Pat Sullivan.

M. Pierre DesMarais et le tramway

M. Pierre Desmarais, chef du Conseil municipal, a écrit récemment au directeur des services municipaux, Me Louis A. Lapointe, C.R., pour lui demander certains renseignements relatifs à l'enlèvement de la neige dans les rues où circulent les voitures de la Montreal Tramways.

Voici le texte de cette lettre: "En vertu du contrat, entre la Compagnie des Tramways et la ville, le coût du déblaiement des rues où cette compagnie a des voies lui est chargé dans une proportion de 50 pour cent.

Serait-il possible de savoir si dans l'établissement de ce coût d'entretien il est tenu compte des salaires que nous versons au surintendant aux ingénieurs et aux autres membres du personnel de la division de la voirie et si les sommes dépensées pour la réparation d'appareils brisés en service sont incluses dans ces estimés?

Dans la négative, j'aimerais connaître les raisons qui justifient ces abstentions."

La princesse Louise inhumée à Bruxelles

Bruxelles, 1er (A.P.). — La princesse Louise de Saxe, dont les aventures ont causé tout un émoi dans les cours européennes, il y a 40 ans, a été inhumée la semaine dernière, près de la demeure où elle a vécu retirée et dans une pauvreté relative, pendant 30 ans.

Camionneur blessé

M. Georges Grégoire, 35 ans, 8188 Chabot, a fait une chute de son camion, sur le béton, hier, alors qu'il chargeait de la marchandise au port. Il s'est infligé une profonde entaille au front. On l'a transporté à St-Luc.

M. St-Laurent et l'affaire Popovitch

Le ministre des affaires extérieures répond à une question de M. Maxime Raymond, chef du Bloc populaire canadien

Ottawa, 1er — Le ministre des Affaires extérieures, M. Louis St-Laurent, a répondu hier aux questions que M. Maxime Raymond, chef du Bloc Populaire, avait inscrites au feuillet de la Chambre au sujet des déclarations insultantes pour les catholiques du consul général de Yougoslavie, M. Zaco Popovitch. M. Raymond voulait savoir si le ministre des Affaires extérieures avait reçu des protestations à la suite des déclarations de M. Popovitch et si le ministre des Affaires extérieures était intervenu à la suite de ces protestations.

Voici le texte de la réponse de M. St-Laurent: "J'ai étudié avec beaucoup de soin les représentations qui ont été faites au gouvernement relativement à la déclaration que M. Popovitch est censé avoir faite dans une interview publiée dans le Standard de Montréal le 1er mars 1947. Il est clair que c'est le droit et le devoir d'un représentant diplomatique ou consulaire d'un pays d'employer le meilleur de ses efforts à expliquer la politique et les actes de son gouvernement et d'élucider les malentendus. Comme nous comptons que nos représentants à l'étranger feront cela pour le Canada, nous devrions être les derniers à refuser le même droit et le même privilège aux représentants des gouvernements étrangers au Canada.

L'existence de ce droit est une chose, et la façon d'exercer ce droit en est une autre. Un représentant étranger est comparable d'une inconvénience si, en prenant la défense des actes et de la politique de son gouvernement, il se sert d'un langage qui est nettement blessant, comme l'est une partie du langage qu'on rapporte que monsieur Popovitch a employé. Si un représentant canadien à l'étranger avait employé un tel langage dans des circonstances semblables, nous ne pourrions avoir d'objections à ce que le gouvernement canadien agisse de la même façon. Mais, dans ce cas, le langage employé n'est pas un langage qui est nettement blessant, mais un langage qui est nettement blessant, comme l'est une partie du langage qu'on rapporte que monsieur Popovitch a employé. Si un représentant canadien à l'étranger avait employé un tel langage dans des circonstances semblables, nous ne pourrions avoir d'objections à ce que le gouvernement canadien agisse de la même façon. Mais, dans ce cas, le langage employé n'est pas un langage qui est nettement blessant, mais un langage qui est nettement blessant, comme l'est une partie du langage qu'on rapporte que monsieur Popovitch a employé.

En fait, nous le réprimanderions nous-mêmes pour avoir outrepassé les limites de la diplomatie. Je crois comprendre qu'au cours de cette interview, M. Popovitch a parlé en français et que ses paroles ont été traduites en anglais à l'intention du représentant du Standard de Montréal. Il est donc possible que le compte rendu de l'interview puisse ne pas avoir exprimé exactement ce que M. Popovitch voulait dire.

Nous faisons une enquête à ce sujet.

La campagne du grand nettoyage

M. Gordon E. Pellant, de la Steel Company of Canada, sera le président général de la prochaine campagne annuelle du Grand Nettoyage, a-t-on annoncé officiellement, hier, au comité d'organisation de la campagne. M. Pellant est membre de la Young Men's Section du Board of Trade, mêlée très activement à cette campagne, depuis cinq ans. Il est vice-président du groupe des ventes et de l'annonce, président des services locaux et membre du groupe de pratique oratoire.

Le comité d'organisation de cette campagne est maintenant constitué et le comité, outre le président, M. Al Hopkins, vice-président; M. William L. Whelan, secrétaire; M. W. Thomas Underwood, président du comité de finance; M. John Gougeon, publiciste; M. Malcolm Young, coordinateur; B. Turnbull, nouvelles; et Harry Hencher, parade.

Le comité chargé de la campagne locale se tiendra en collaboration étroite avec le comité national, constitué il y a deux ans à la demande pressante du comité municipal. Cette initiative de lancer un mouvement en faveur du grand nettoyage, chaque année, a débuté il y a 37 ans; bien qu'elle se soit répandue dans presque tous les pays du monde, Montréal a toujours donné l'exemple. On est maintenant à dresser les plans de campagne de cette année qui aura officiellement lieu du 12 au 24 mai.

La cité de Montréal a assuré sa collaboration au comité et le maire Houde en a assumé la présidence honoraire.

Gandhi a rencontré le vicomte Mountbatten

Nouvelle-Delhi, 1er (A.P.). — Mohandas-K. Gandhi, le chef spirituel du parti hindou, s'est entretenu aujourd'hui avec le vice-roi, le vicomte Mountbatten. L'entretien, qui a duré deux heures, a porté sur les problèmes relatifs au retrait de la Grande-Bretagne des Indes.

Après la conférence, Gandhi a pris un frugal repas, dans les jardins du vice-roi. Le retour de Gandhi dans le centre de la région politique, a suivi ses tentatives de pacification dans les provinces de Bihar et du Bengale, où les Hindous et les Musulmans en sont venus aux prises l'automne dernier.

Banque dévalisée

Deux bandits armés ont fait irruption, hier après-midi, dans une succursale de la Banque Provinciale, 2012 est, boulevard Gouin, et ont forcé le gérant ainsi qu'une caissière à leur remettre la somme de \$5,000. Ils ont ensuite pris la fuite dans une auto qui les attendait à la porte. C'est la deuxième fois en moins d'un mois que cette banque reçoit la visite des bandits. Le 25 février dernier, les apaches s'étaient emparés d'une somme de \$2,000.

L'espionnage Raymond Boyer subira un autre procès

Le jury en désaccord — Remise du procès, pro forma, au 17 avril — Les 12 jurés délibèrent pendant trois heures

Raymond Boyer, chimiste éminent de Montréal, ancien professeur de l'Université McGill, accusé de l'espionnage russe au Canada, devra subir un autre procès, le jury de langue française n'ayant pu se prononcer hier soir sur le verdict à rendre à l'issue d'un procès qui a duré 17 jours, à cause du désaccord qui régnait entre ses membres.

A 9 h. 40 hier soir, après trois heures de délibérations, le président du jury, M. Napoléon Langevin, déclara simplement au tribunal: "Nous ne pouvons parvenir à une décision, Votre Honneur". Le juge Wilfrid Lazure, président de la Cour du banc du roi, répondit: "Je dois vous libérer".

Boyer fut alors mis en liberté provisoire sous le même cautionnement de \$15,000 et la cause fut remise au 17 avril prochain, pro forma, alors que l'on décidera de la date à laquelle le procès recommencera.

Un verdict dans cette cause aurait mis fin à la série de procès pour espionnage qui a suivi le rapport de la commission royale d'enquête Taschereau-Beauchamp.

Le procès de Boyer avait commencé le 10 mars, mais quatre jours plus tard il était repris à nouveau, car un membre du premier jury était tombé malade.

Le 17 du courant les avocats de la poursuite, Mes Philippe Brail, c. r., et Antoine Rivard, c. r., et ceux de la défense, Mes Lucien Gendron, c. r., et Marc Drouin, c. r., s'entretenaient avec l'assesseur du Tribunal, quant à la date à laquelle on reprendra le procès.

Au cours de la journée d'hier, dans l'avant-midi, Me Gendron a présenté son plaidoyer qui a duré près de trois heures. Puis, Me Brail a succédé en prononçant un vif et brève réquisitoire contre l'accusé.

Me Brail a soutenu que la chaîne de la guerre, si jamais nous en avons une, se fera entre la Russie et les Etats-Unis, et que par conséquent, le Canada occupera une place prépondérante.

"L'espionnage soviétique, dont on a découvert à temps les ramifications, dit Me Brail, avait pour but non seulement de percer illégalement nos secrets officiels mais de produire une infiltration semblable à celle qui précéda l'invasion des pays européens par les forces allemandes."

Analysant les faits déposés devant la Cour, l'avocat déclara que la Couronne avait prouvé entièrement l'existence du complot d'espionnage et la participation de Boyer à ce complot.

Me Brail demanda en conséquence, un verdict de culpabilité.

Le juge Wilfrid Lazure prit ensuite la parole pour donner ses dernières recommandations aux membres du jury et leur expliquer clairement qu'ils n'avaient pas à décider de la valeur de la formule du R.D.X., mais bien de juger si oui ou non l'inculpé à la barre, Raymond Boyer, avait violé la Loi des secrets officiels du Canada.

A 6 h. 40 les douze membres du jury quittèrent l'enceinte du tribunal pour aller délibérer. Trois heures plus tard, ils revenaient avec les résultats que l'on connaît.

Pour la propreté de la ville

Le travail effectué par la division de l'inspection sanitaire du service de santé

Les inspecteurs de la division de l'inspection sanitaire du service de santé ont fait 29,257 visites depuis le 1er janvier 1947. Ce contrôle de la salubrité publique s'exerce dans la construction et la plomberie, les plaintes et le casier sanitaire des logements, l'application des règlements spéciaux et la surveillance de l'enlèvement des ordures ménagères. Les constructions nouvelles et modifiées ont nécessité l'émission de 1,820 permis de construction et de plomberie. Sur 1,793 plaintes de toutes catégories qui ont été enquêtées, 1,462 ont été trouvées fondées avec 3,801 défauts constatés à corriger.

Au dossier de l'habitation, les causes d'insalubrité ont été l'objet d'une surveillance étroite et 3,726 défauts ont été constatés au cours de 9,823 inspections.

4,453 visites ont été faites dans l'application des règlements spéciaux et 1,380 défauts ont été constatés. Les épreuves à la fumée, à l'eau et à l'air se chiffrent à 1,465.

La recherche du chlore résiduel dans l'eau des baignoires et privés a nécessité 166 épreuves.

4,369 notifications verbales ont été servies de même que 2,221 avis officiels. Enfin, l'on a émis 99 permis de licence de barbiers-coiffeurs, masseurs, buanderies, fumigateurs, plombiers, établissements funéraires, établissements de rembourrage, etc.

Garçonnet broyé à mort à Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 1er. — Un garçonnet de 12 ans, Arthur Gatien, a été broyé à mort hier, sous les roues d'un camion, conduit par M. Eucile Turcotte, de Victoriaville. L'accident est survenu au coin des rues Ducloux et St-Paul. Le garçonnet marchait à reculons, lorsqu'il a roulé sous les roues du camion. Le cadavre est à la morgue de St-Hyacinthe.

Dernier hommage à M. l'abbé A. McDuff

S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, chante le service

Le funérailles de M. l'abbé Alcide McDuff ont eu lieu ce matin, en l'église de Pointe aux Trembles. Plusieurs dignitaires ecclésiastiques et un grand nombre de parents et d'amis ont assisté au service chanté par Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. La levée du corps a été faite par M. l'abbé E.-G. Gagnon, curé de la paroisse, et Monseigneur l'archevêque était assisté de M. le chanoine Hervé Lussier, supérieur du collège de l'Assomption, MM. les chanoines Jacques de Martigny et Robert Mitchell, de l'archevêché de Montréal, étaient respectivement diacre et sous-diacre d'honneur, M. Dollard Robitaille, P.S.S., du collège de Montréal, et M. l'abbé Alexandre Corbail, de la paroisse St-Elisabeth, étaient diacre et sous-diacre d'office.

Outre les officiants déjà mentionnés, plusieurs prêtres réguliers et séculiers avaient pris place dans le sanctuaire. Entre autres: le R. P. Alfred, O.F.M.C., de la chapelle de la Réparation, MM. les abbés Armand Paré, curé de St-Octave de Notre-Dame, St-Pelletier, curé de Notre-Dame des Victoires; J. Pigeon, curé de St-Elisabeth du Portage; O. Naud, curé de Notre-Dame de la Garde; Verdun; Lucien Lemire, H. Gates, du collège de l'Assomption; Armand Forest, de l'Assomption; Roger Simard, professeur à l'Ecole normale Jacques-Cartier; Paul Jarry, visiteur des écoles de Montréal; Emile Jarry, aumônier à Lachine; Jean-Paul Savaria, aumônier au collège Roussin; Philippe Duchesne, aumônier diocésain de la J.E.C.; P.-M. Séguin, A. Riopel, Marcel Beaudry, le R. P. Jean-M. Daoust, S.J., le R. P. Joseph Lelanc, C.J.M.; Paul-E. Mathieu, de Ste-Brigitte; Alexandre Vallée, de l'Assomption; Jean-Paul Rivet, de l'Assomption; Roland Forest, du séminaire de Joliette; Fernand Lafond, de l'Assomption; le R. P. Laurent Pelletier, O.F.M.; Henri Forest, le R. P. Agathe, O.F.M., de Québec; Victorien Pesant, de la paroisse de la Nativité; René Desrochers, de St-Zotique; A. Thibodeau, et plusieurs autres.

Deux messes ont été célébrées aux autels latéraux par MM. les abbés René Pesant et Louis Martin.

La chorale, sous la direction de M. Roger Séguin, a exécuté la messe de Perosi. Les principaux solistes étaient: MM. Paul Demeules, Joseph Audet, Roland et David Quintal, l'abbé Irénée Maisonneuve, Louis Bourdon, Gérard Desmarais, Germain Lefebvre et J.-H. Lachance.

Immédiatement après le service funéraire la dépouille a été transportée à l'Assomption où elle sera exposée en chapelle ardente, en la chapelle du Collège de l'Assomption, jusqu'à demain matin, alors qu'un autre service sera chanté à cet endroit et après quoi l'inhumation aura lieu dans la crypte du Collège.

Les porteurs d'honneur étaient MM. les abbés Henri Bellemare, Victor Savaria, Louis Martin, Vianey Lachance, Wilfrid Laporte et J.-M. Lanthier, tous du collège de l'Assomption.

Le deuil était conduit par ses frères: MM. Roland et Romeo McDuff, son beau-frère, M. Victorien Chabot; ses oncles: MM. Amédée-Ernest Marier, Ernest Dufort, Emile McDuff, Zénon Marier; ses cousins: MM. Arthur, Aimé, Paul, René, Gabriel, Roger, Emile McDuff, Ernest Dufort, Séverin Marier, Clément, Noël Marier, Albert Dufort, Fernand Dufort, Henri Levasseur, Samuel Paré, Georges Gauthier, Dr Bernard Gauthier, Me Chs Gauthier, notaire, Lucien Gauthier, Arsène Lacroix, Honoré McDuff, Lévis Dufort.

Dans le cortège on remarquait le maire Marcel Monette, de Pointe-aux-Trembles, M. Olier Renaud, C. L., le maire Eugène Fortin, de Montréal-Est, Me Roch Bergeron, n.p., Me Paul Langlois, avocat, R. P. Jean Langlois, S.J., Dr J.-A. Boheimier, le Frère René, F.S.C., directeur de l'Académie Roussin, et le R. F. Théophile, F.S.C., le chef de police de Pointe-aux-Trembles, Luc Delorme et le chef de Mont-Réal-Est, Liguori Barber, MM. Henri Cyr, Jean Langelier, René Dupont, Gaston et Marcel Hinton, J.-H. Castonguay, E. Moreau, Rodolphe Leroux, Jacques Dupont, Fernand de Haerne, A. Rivet, G. Tozize, Pierre Rousseau, René Sainte-Marie, D. Desrochers, E. Beaudin, Raoul Deschamps, J. Morneau, L. Chartier, Roland Daunais, G. LaVoie, Z. Emond, A. Blanchard, E. Boulet, A. Cadieux, J.-R. Geoffroy, Paul-E. Guilbault, E. Beaudry, J. Martineau, L. Beaudry, Marcel Piché, Ph. Armstrong, François Grand, E. Pepin, A. Girard, Marcel Boucher, E. Quintal, O. Demers, Henri Ladouceur, R. Coulombe, A. Roy, Dollard Guay, J. Casaubon, J.-A. Brisebois, V. Roy, P. Roy, R. Robert, H. Dupras, Gérard Deschamps, J. Boisselle, J. Hamelin, Lucien Guilbault, E. Desrochers, N. Labossière, J.-G. Rivet, J. Dulude, W. Gagnon, O. Lemieux, J. Beaudry, J.-B. Lahaise, A. Gendreau, Wilfrid Turgeon, G.-C. Castonguay, J.-P. Bessette, H. Durocher, J.-Alphonse Desrochers, O. L'Heureux, J.-B. Chevalier, H. Delorme, P. Belisle, L. Beauchamp, Jean Gélinais, Georges Boissy, R. Chiquette, G. Bilodeau, A. Mercier, P. Deschamps, P. Desrochers, Jean Guay, C. Stockhouse, M. Lussier, A. Robert, E. Duval, W. Gagnon, R. Kierman, P. Hétu, J.-R. Chénier, J.-E. Courtemanche, A. Lussignan, A. Bédard, P. Trudeau, H. Collette, R. Babin, V. Vaillancourt, Roger Rousseau, et J.-A. Desmarais.

Au Ritz Belle soirée avec le Quatuor Allouette

Alors que les chansonnettes modernes s'enlèvent vite, que nombre de celles que nous offre la radio paraissent aussi désuètes qu'un journal d'il y a deux ans, les vieux airs de folklore, au contraire, semblent imprégnés d'une fraîcheur qui les met à l'abri du vieillissement.

Serait-ce seulement parce qu'on en fait un usage moins abusif? Il y a un peu de cela bien sûr. Mais leur esprit, leur malice, agréablement et habilement mêlés à la constance de leur popularité.

Le Quatuor Allouette, que présentent hier soir, au Ritz-Carion, les imprésarios Robillard, est chez nous, depuis plusieurs années, le groupe qui a le plus fait pour faire connaître et aimer le folklore français et canadien-français, autant au Canada qu'à l'étranger. La plupart des arrangements de leurs chansons sont du fondateur du groupe, aujourd'hui retiré dans un cloître, Oscar O'Brien.

Les quatre chanteurs, Jules Jacob, Roger Filiatrault, André Trotter et Emile Lamarre, fort en forme hier soir, ont donné un programme composé avec intelligence et goût, et illustrant bien la filiation qui existe entre chanson canadienne-française et chanson française de jadis.

Après avoir débuté en effet par le *Merci clamo*, chanson du châtelet de Coucy, datant de 1180, le Quatuor terminait la soirée avec *Vive la Canadienne*, dont le caractère nettement de chez nous n'est contestable, du moins dans sa forme actuelle, et avec ses paroles bien connues ici.

Du vieux trésor français, le groupe chante un *Ave Maria* sur le ton grégorien, l'*Hymne du soir des Frères moraves* (XVe siècle), peu connu et très beau, *Histoire de tous les temps*, mélodie de Haydn, pleine d'émotion; la chanson à boire du comte de Bonneval (1710): *Nous n'avons qu'un temps à vivre; Du rossignol qui chante, Qui s'égare, Avril* (sur un poème de Remy Belleau, 1577), et deux chansons militaires humoristiques: *Jean de la Lune et Fanfan la Tulipe*.

Parmi les rappels, cette histoire amusante au nez d'un moine, si enore que les nonnettes ont pu en faire un éternel pour les cierges de leur chapelle.

Suivirent quelques chansons du folklore canadien d'origine française: *Nettelle, Gai loi la, Au bois du rossignol, D'où viens-tu bergère...*, quelques chansons de métiers: *Sur la rue Chiffonnière, Dans Paris y a une brune, La Bistringue* et *C'était un vieux soufre*.

Le Quatuor Allouette, vivement applaudi et rappelé à maintes reprises, a terminé cette soirée de belle chanson par des pièces de folklore canadien: *La-bas sur ces montagnes, C'est l'aviron, Boum badi-boum, Les raftmen*, et enfin *Vive la Canadienne*. En rappel: *Les sœurs de ma mignonne, La plume qui s'envole, Marie-Calumet et Le couvre-feu*.

J. de G.

Le deuil des mineurs

Washington, 1er (A.P.). — Les mineurs de charbon membres de la United Mine Workers, ont quitté ainsi leur interruption de travail de six jours, en signe de deuil pour la mort de 111 ouvriers dans une mine de l'Illinois, à Centralia.

Les 400,000 mineurs ont commencé leur deuil officiel une minute après minuit ce matin.

D'une façon générale on n'enregistre aucune réaction dans l'industrie. Personne ne semble devoir diminuer sa production à cause de cette interruption de travail, d'autant plus que ce "deuil" général se produit à une période où les mineurs bénéficient normalement de plusieurs jours de congé. Le premier avril les mineurs ne travaillent jamais et rares sont ceux qui vont au travail les Jeudi Saint ou Vendredi saint. Le samedi, c'est jour férié. Il n'y a donc qu'une seule journée de production complète dans cette semaine, et c'est mercredi.

D'autres unions indépendantes ont décidé de suivre l'exemple donné par les mineurs de Lewis et d'observer le deuil. La Progressive Mine Workers a même voté une somme de \$7,800 pour les familles des 111 victimes.

Dans les milieux officiels américains on affirme que cette cessation de travail ordonnée par Lewis n'est qu'un subterfuge pour contourner la décision de la Cour suprême qui lui a défendu, sous peine de mépris de cour, d'ordonner une grève chez les mineurs.

Désastreux incendie à Ottawa

Ottawa, 1er (C.P.). — Un incendie de \$200,000 a détruit aujourd'hui un édifice de la marine, rue Wellington, près du pont de la Chaudière. Les pompiers de six casernes ont combattu les flammes et les ont maîtrisées un peu avant midi.

Plusieurs petites explosions ont retenti au cours de cet incendie. La cause du désastre est encore inconnue.

Policier blessé

Le constable Zoël Goyer a été blessé hier lorsque la voiture-patrouille qu'il conduisait est entrée en collision avec un tramway au coin des rues St-Laurent et Villeneuve. Il a reçu des blessures à la tête. On l'a transporté à l'hôpital. Le constable Goyer était en service dans le comté de Cartier, au cours de l'élection d'hier.

Huit monarches en Europe

La guerre et l'après-guerre ont fait perdre le titre de roi à quatre souverains

(Par l'Associated Press)

Il ne reste plus aujourd'hui, en Europe, que huit monarches occupant encore leur trône, si l'on ne tient pas compte du successeur du roi Georges VI de Grèce.

Georges VI, roi-empereur de Grande-Bretagne, règne toujours paisiblement sur la Grande-Bretagne et les territoires de l'Empire.

Haakon VII, de Norvège, après avoir passé la plus grande partie de la guerre en Angleterre, a réintégré son pays après la défaite de l'Allemagne, en 1945.

Le roi Christian X, de Danemark, a continué à occuper son trône durant la guerre, mais se trouvait pratiquement prisonnier des Allemands qui occupaient son pays. Il est âgé de 76 ans.

Gustave V, de Suède, règne depuis près de 40 ans. Maintenant âgé de 88 ans, il remplit toujours ses fonctions activement.

La reine Wilhelmine, de Hollande, est de retour à La Haye après avoir passé la guerre en exil, en Grande-Bretagne et en Amérique.

Michel, de Roumanie, a occupé le trône de son pays depuis l'abdication de son père, le roi Carol, en 1940.

La grande-duchesse Charlotte, de Luxembourg, a repris la direction de son duché après que les Alliés eurent repris son territoire aux Allemands, en septembre 1944.

Le prince François-Joseph II régnait sur le Liechtenstein, menue principauté située entre la Suisse et l'Allemagne.

Il y a deux pays, l'Espagne et la Belgique, où le statut exact de la monarchie demeure incertain.

Hier soir, le généralissimo Francisco Franco a soumis aux Cortes espagnoles (le parlement) une proposition en vertu de laquelle le pays serait proclamé monarchie, même si le trône d'Espagne est vacant depuis seize ans.

Léopold III, de Belgique, est actuellement en exil en Suisse, tandis que son frère, le prince Charles, exerce la régence. On ne peut donc pas dire que Léopold est détrôné.

La guerre et l'après-guerre ont fait perdre leur titre de roi à quatre souverains européens. Le roi Humbert, d'Italie, est exilé au Portugal. Son père, Victor-Emmanuel II, a abdiqué l'an dernier, tentant ainsi

Une maison de relèvement en France

L'Oeuvre du R. P. Jean Courtois

Sous le patronage de Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau et sous la présidence du révérend Père P.-M. Goudreau, provincial des Dominicains, le R. P. Jean Courtois, O.P., visiteur des prisons et des maisons de réhabilitation de France, a donné, hier soir, à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, une causerie intitulée: "Du crime à la sainteté".

Un auditoire nombreux, tant masculin que féminin, est venu entendre le distingué conférencier parler d'un sujet qui prend de plus en plus d'importance dans la société moderne: la réhabilitation des délinquants, des détenus, des bagnards.

Nos lecteurs sont déjà au courant de l'œuvre de régénération entreprise par le Père Courtois s'il ont pris connaissance du reportage de l'envoyé spécial de *La Croix*, de Paris, à Béthanie, reportage que nous avons reproduit en Page Féminine, le 19 mars dernier.

Mais il faut entendre le Père Courtois parler de "ses enfants" pour comprendre la somme d'intelligence et de dévouement qu'il a mise au service des prisonnières. Comme le remarque le conférencier, Béthanie ne donne pas une solution totale au problème de la réhabilitation mais que de sauvegardes a déjà opérés cette maison.

Quand il y a près de deux ans, et par permission spéciale du ministre concerné, le Père Courtois pénétra dans les prisons de France, il y avait exactement quarante ans que les prisons de l'Etat laïcisaient n'avaient pas eu de retraites annuelles et la parole bienveillante du prêtre était la première du genre que les prisonnières entendaient depuis leur temps de liberté. L'impression générale des prisonnières recueillies par le directeur, c'est que non seulement la société ne les aime pas mais que, dans les maisons de détention, elle les traite comme des bêtes.

En effet, la situation des prisonnières comme des prisonnières, telle que décrite par le conférencier, est des plus lamentables. Dans ces prisons, semblables aux nôtres sur ce point, il n'y a pas de système de sélection, c'est-à-dire que toutes les catégories de détenus sont mêlées dans une promiscuité qui a les pires conséquences: les jeunes condamnées, garçons ou filles, qui n'ont ordinairement qu'un genre de faute à payer, apprennent presque inévitablement le vice au contact des anciens détenus. Et à ce point de vue le conférencier remarque que les prisons de femmes sont encore plus malsaines que celles des hommes.

Dans nos bagues, continue le Père Courtois, le silence est une loi qui ne souffre pas d'exception. Après cinq ans, dix ans, douze ans de détention, des prisonnières arrivent à se demander si leur gorge pourra encore proférer un son humain. A cette souffrance s'ajoute la mauvaise alimentation et l'oisiveté. Depuis un certain nombre d'années la France manque de matières premières et les prisonnières et prisonniers ne sont pas les premiers servis, loin de là.

Il y a des cantines dans les prisons, du moins, il y en avait avant la guerre, mais pour s'y payer quelque chose il faut gagner et pour gagner il faut travailler. Et d'ailleurs le premier travail payé que font les prisonnières et les prisonniers,

c'est pour s'acheter un cerceau, ce que l'Etat ne fournit pas aux morts en détention.

Ce séjour des prisons, parce que trop sévère, parce que trop inhumain, au lieu de guérir rend plus malade, au lieu de relever, abaisse davantage et donne même la mort morale dans bien des cas. Ce régime purement répressif rend plus mauvais. Et en sortant de prison ces femmes n'auront que le goût de la prostitution pour vivre.

Pourtant beaucoup veulent changer de vie et se préparer une vie honnête pour l'avenir. Jusqu'à il y a deux ans on ne leur offrait aucune possibilité en ce sens.

Le conférencier donne lecture de quelques lettres de prisonnières, surprenantes d'abord à cause de leur inspiration et de leur style, et prouvant par leurs pensées et leurs intentions cette volonté de réparation que bien des actes viendront ensuite sanctionner.

En fait, plusieurs des cas rapportés par le directeur de Béthanie, sont non seulement des exemples de conversion extraordinaire mais de sainteté éclatante.

Ce qui fait dire ensuite au conférencier: Ne condamnez pas, ne méprisez pas, ne jugez pas ceux qui, près de vous, semblent tombés très bas. Vous ne pouvez pas savoir où leur repentir et leur générosité les conduiront.

Le Père Courtois parle ensuite de Béthanie où le régime de vie doit faire oublier celui de la maison de détention par l'espace qui permet une vie plus personnelle, par la vie de famille, atmosphère qui leur a toujours manqué. Les anciennes détenues ont droit non pas tant à la pitié qu'à l'affection et au respect. Sur le plan de la justice humaine elles ont payé leur faute, aux yeux de Dieu, elles valent peut-être plus que nous.

A Béthanie, pour aider aux anciennes condamnées à reprendre leur place dans la société, non seulement on leur procure du travail mais les enfants de ces femmes sont retirés de l'Assistance publique et rendus à leur mère. Des écoles spéciales sont organisées pour leur instruction et empêcher que jamais le cas de leurs mères soient jugés devant eux. Après 18 mois d'existence de l'œuvre, trente-cinq de ces femmes ont été relâchées par le travail et l'aide qu'on leur a apportée.

Le domaine de Béthanie tel qu'il est organisé a déjà donné de très bons résultats que son fondateur rêve de la création d'une douzaine de villages et maisons semblables pour hommes, femmes et jeunesse délinquante.

C'est un projet qui dépasse les possibilités personnelles, dit en terminant le conférencier. L'Etat ne donnant pas un sou, mais vos prières et vos générosités empêcheront sans doute que jamais je n'aie à prononcer la parole qui me serait la plus cruelle, vis-à-vis une prisonnière suppliante: "Mon enfant, je dois vous fermer la porte parce que je n'ai rien à vous donner".

Mme Alfred Thibaut, présidente de la Fédération, a souhaité la bienvenue à l'assistance, particulièrement au conférencier, qui a été présenté par le R. P. G. Casgrain.



Rescapé de sa prison cet épave est secouru par les travailleurs d'une société humanitaire de Saint-Louis. L'animal était tombé dans huit pieds d'eau mais il a nagé vers la sortie propice du canal.

Col toujours blanc

Blanchi sur le pré, petite phrase, grand effet. A-t-on jamais en ville une idée du blanc tel qu'on le voit à la campagne? Non. Pourquoi? Parce qu'aucun produit ne remplace jamais ce miracle opéré par le soleil. Le premier conseil à vous donner pour votre linge tient en un mot: soleil, soleil, soleil. Mais, direz-vous, nous n'avons pas de pré sur notre balcon. Montréal est gris. Les villes sont grises. Que faire pour atteindre au blanc pur, à ce blanc idéal du "blanchi sur le pré"? Suivez à la lettre ces conseils:

1° D'abord, savonner soigneusement votre linge avec un bon savon.

2° Le faire bouillir avec une bonne quantité d'eau de javel en faible quantité, mais l'utiliser tout de même.

3° Employer le bleu pour tous les rinçages du linge blanc.

Une fois votre linge bien blanchi, bien lavé, il s'agit de maintenir sa netteté, sa blancheur, sa durée. Ces trois conditions réalisent, en même temps, une grande économie. Un linge bien lavé, bien repassé, "tient", en effet, deux fois plus longtemps qu'un autre. Donc, après avoir soigné le blanchissage, appliquez-vous au repassage.

Le repassage: 1° Votre linge doit toujours être repassé très humide. Pour l'humecter, mettez de l'eau dans un bol à votre droite. Etalez devant vous sur une couverture la pièce à humecter. Prenez l'eau dans le bol avec votre main et aspergez le linge un peu partout. Aussitôt après, roulez-le, très serré. Puis mettez les pièces humectées dans un grand linge, bien serré. Faites cela la veille au soir; ne repassez que le lendemain.

2° Si vous avez roussi un tout pe-

tit peu votre linge en le repassant, trempez-le tout de suite dans l'eau. Si c'est un peu plus grave, mettez quelques gouttes d'eau de Javel dans cette eau. La partie jaunée blanchira tout de suite. Laissez sécher. Repassez. Mais essayez votre fer sur un linge blanc avant de l'utiliser.

L'aidonnage? Certaines pièces doivent être aidonnées. Pour aidonner, vous avez deux procédés: l'aidon cru et l'aidon cuit. 1° L'aidon cru s'emploie pour les cols, les poignets de chemise d'homme. C'est plutôt l'affaire de la blanchisseuse. Par contre, l'aidon cuit est facile à employer et indispensable si vous voulez que vos petits cols de chemises de lin et même vos serviettes de table durent une semaine.

2° Pour l'aidon cuit, délayez votre aidon à l'eau froide. Quand il est délayé, versez dessus de l'eau bouillante. L'aidon "cuit" n'est en réalité pas cuit. Votre aidon d'aidon doit être léger. Trempez-y les pièces à aidonner. Tordez-les bien. Remettez-les à sécher comme le linge qui sort de l'eau. Quand il est sec, humectez-le comme vous le feriez pour le linge habituel (voir plus haut). Repassez, normalement.

La Voix de la Charité, hôpital Notre-Dame de la Merci, 667 ouest, boulevard Gouin, Montréal (12), P.Q.; tél. DU 1148.

Hygiène ?

Siècle d'hygiène. Mais, comme dans la fable de Florian, on a oublié d'allumer la lanterne. Hygiène du corps, très bien. Mais que fait-on de l'hygiène de l'âme? Le monde se réveille d'un cauchemar: le communisme gangrène les milieux. Ouvrons les fenêtres. De l'air! La Vierge agit. Elle nous supplie de nous tourner vers elle. Qu'attendons-nous? Seule Marie rétablira l'équilibre entre l'hygiène de l'âme et l'hygiène du corps. Tous à l'œuvre. Nous autres mariaux nous ne sommes pas promptement le communisme. Déjà, elle fait éclater en pièces la puissante machine communiste. Siècle mariel d'abord: Marie se chargera du reste.

Centre mariel canadien, Nicolet, Qué.

Une bombe à inventer

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien Plouffe

Une femme d'esprit disait récemment en public que si nous savions manger nous serions moins en danger devant l'atmosphère. C'est une opinion qui peut se défendre.

Chose certaine, nous sommes en brouille avec l'alimentation rationnelle, en d'autres termes nous ignorons l'art de bien manger, de manger conformément aux données de l'hygiène alimentaire. Chose non moins certaine, c'est que nous ne savons pas boire. Nous buvons trop de liqueurs alcooliques (vin, bière, whisky, rye, etc.). Par surcroît, nous nous adonnons à des mélanges inévitables qui nous précipitent dans les bras de l'ivresse!

Quant à la corrélation qui existe entre la gourmandise et l'ignorance à table, d'une part, et l'abus de l'alcool, d'autre part, elle est plausible et possible. En effet, si on a le bon esprit de se soumettre à certaines disciplines de modération devant une table bien garnie, on s'exerce par le fait même à se soumettre à certaines disciplines de sobriété devant l'alcool.

On dit: gros mangeurs, francs buveurs! Alors, si on s'astreint à manger raisonnablement, on pourrait s'habituer à modérer ses transports devant une bouteille de whisky!

Pas toujours évidemment, car j'ai connu des gens qui savaient manger, des gastronomes, et qui buvaient comme s'ils étaient affectés d'une soif inextinguible.

Certes, si M. et Mme Beaucaudon étaient intelligents et s'ils avaient de la volonté et du caractère, ils pourraient, en mettant une sourdine à leur gourganderie, en mettre une à leurs désirs de boire. Ils seraient raisonnables à table et plus modérés dans leurs libations! Hélas, de nos jours, l'esprit et le cran ne courent pas les rues à Montréal, ni dans la province, ni dans le monde! Alors, il ne faut pas trop compter sur la raison de nos contemporains, devant la boustifaille ou la beuverie!

Que faire? Demander aux nôtres de pratiquer la vertu de sobriété, qui est, suivant le dictionnaire, la tempérance dans le boire et le manger. S'adresser aux nôtres et insister auprès d'eux afin qu'ils comprennent la valeur de la modération devant Bacchus, dieu du vin, et devant Gargantua, le héros légendaire de la mangaille!

L'hygiéniste n'ignore pas qu'il s'attaque à des ennemis d'envergure! Nous sommes de vaillantes et invincibles bonnes fourchettes. Et, quand nous avons le verre en main, nous le vidons à la course avec l'idée qu'il ne restera pas longtemps vide!

Alors, l'hygiéniste a une tâche ardue devant lui quand il s'acharne à convertir les gourgandins et les amateurs d'eau-de-vie!

M. et Mme Gourmandeur, tout comme M. et Mme Buvaillier, sont des gens bien difficiles à remener au bercail de la sobriété.

Personnellement, je suis d'avis qu'on ne doit pas cesser de tenter de persuader nos compatriotes qu'ils gaspillent leur santé avec leur fourchette alerte et l'amour qu'ils portent à la diva bouteille!

Certains gens — les gourmands et les buveurs — n'ont pas d'oreilles! Ils ne veulent pas entendre les petits sermons de vie saine que les hygiénistes leur servent avec le fer et d'ingurgiter force libations, en dépit de tous les avertissements et de tous les enseignements.

Pourtant c'est en nous montrant raisonnables à table et devant l'alcool que nous reprendrons le chemin de la bonne santé.

L'abus des plaisirs de la table et l'abus des liqueurs alcooliques sont deux des plus grands ennemis de notre santé.

Ce serait un progrès formidable si nos ineffables contemporains voulaient bien se rendre compte que la sobriété est une vertu!

Hélas, les gens vertueux et vraiment conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités sont plutôt rares à notre époque!

Quel bonheur, si nous pouvions inventer une bombe atomique qui aurait pour effet de débarrasser l'homme et la femme de tous leurs défauts et de tous leurs vices!

Adrien PLOUFFE

"Amérique Française"

SOMMAIRE DE MARS 1947
Iconoclastes? Gérard Pelletier
Que le souffre ne meure! Odette Légar
A MM. les Illustres Pierre Ballaigrou
Jacques Guillet Maurice Rust
"Mes amis les poètes" Louis-Marcel Raymond
Mariposas Sylvain Garneau
Chronique de la poésie Polémiques et menus propos Chronique du théâtre.
Au comptoir: \$0.35
Par la poste: \$0.38

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Lettre ouverte au ministre des Affaires étrangères

FEDERATION DES CERCLES D'ETUDES DES CANADIENNES FRANÇAISES

Hon. M. Louis St-Laurent, ministre des Affaires étrangères, Edifice du Parlement, Ottawa, Ont.

Honorable M. le ministre, Attendu que le journal *The Standard*, dans son édition du 8 mars 1947, publie une entrevue du nouveau consul général de Yougoslavie à Montréal;

Attendu que les propos tenus par ce consul sont libellés et diffamatoires à l'endroit de l'Eglise catholique et de son chef, le Souverain Pontife;

Attendu que tous les citoyens canadiens qui appartiennent à la religion catholique sont profondément blessés par les paroles de ce consul;

Attendu que la conduite de ce consul est contraire à tous les usages diplomatiques;

Le Comité central de la Fédération des Cercles d'Etudes des Canadiennes françaises, à l'occasion de son assemblée régulière tenue le 22 mars 1947, proteste avec force contre les déclarations injurieuses et mensongères du consul général de Yougoslavie à Montréal. Il prie instamment l'honorable ministre des Affaires étrangères du Canada de prendre les mesures appropriées pour assurer le respect qui est dû à tous les citoyens canadiens.

Pour le Comité central de la F.C.E.C.F.
Maria Voukirkakis, prés.
Emilienne Pépin, sec.

Hon. M. Louis St-Laurent, ministre des Affaires étrangères, Ottawa, Ont.

M. le Ministre,

A son assemblée régulière du 15 février 1947, le Comité des "Amicales Féminines du Diocèse de Montréal" a vivement protesté contre les propos injurieux tenus par le nouveau Consul général de la Yougoslavie à Montréal, à l'endroit de l'Eglise catholique et de son Chef, le Souverain Pontife.

Les membres du Comité des A.F. D.M. prient instamment l'honorable ministre des Affaires étrangères du Canada de bien vouloir prendre les moyens nécessaires pour que les citoyens catholiques du Canada soient traités avec le respect auquel ils ont droit.

Le Comité des A.F.D.M. prie M. le ministre d'agréer l'expression de ses remerciements anticipés pour la bienveillante attention qu'il daignera accorder à cette lettre.

(Signé) Mme J.-P. Lamarche, présidente générale.

Le succès des femmes dans les affaires

Le mariage et la paternité n'entraînent aucunement en conflit avec la carrière commerciale ou professionnelle d'un homme mais pour une femme de carrière, mariage et maternité veulent dire le brusque arrêt de ses activités à l'extérieur de son foyer, et pour celles qui doivent supporter les deux charges pour un temps, la maternité apporte des obligations qui ne peuvent se concilier avec les devoirs réguliers du bureau, expliquait M. J. Sheridan, gérant au département du développement économique de la Chambre de commerce canadienne, à un forum sur les carrières féminines, organisé ces jours derniers, par l'Union of Parish Socialities du diocèse de Montréal.

Mlle Elspeth Chisholm a parlé de la place des femmes à la radio et Mlle Eileen Murphy de la carrière de modèles.

A propos de la tendance moderne qui pousse les mères à placer leurs enfants pendant qu'elles travaillent en dehors, le conférencier a remarqué que cette théorie est opposée à l'enseignement catholique, les femmes mariées obligées de travailler en dehors pour faire vivre leurs enfants et leurs dépendants devant être l'exception. A ce propos M. Sheridan rapporte qu'une récente enquête par le *Canadian Institute of Public Opinion*, a prouvé que la majorité des ménagères canadiennes donnent tout leur

Ceci pour...

... ceux et celles qui ont peu de temps à leur disposition — une heure, tout au plus, suffit pour faire son choix — un choix judicieux, parmi les milliers de dollars valants de superbes fourrures chez J.-F. Reid. Entrez donc chez Reid, aujourd'hui, ces jours-ci, et voyez ses belles fourrures; voyez aussi comme il en coûte peu pour s'en procurer une qui convient à son teint, à sa personnalité et, ce qui n'est pas à dédaigner, à son budget — fut-il le plus modeste. 1-4-7-3, Amherst: numéro et rue de la maison des belles fourrures Reid.

temps à leur carrière domestique. Le conférencier a répondu ensuite à trois questions principales dont la première: "Les femmes doivent-elles se diriger vers les affaires pour une carrière?" peut recevoir une réponse affirmative. Depuis la guerre l'habileté féminine en affaires a été reconnue. Les femmes ont tout à gagner à s'initier aux affaires parce que celles-ci leur offrent un excellent entraînement à leur future carrière domestique en leur enseignant la vivacité d'esprit, l'intelligence des événements courants et la valeur de l'argent.

A la seconde question: "Quelles sont les avantages possibles pour les femmes dans les affaires?" le conférencier a répondu qu'il s'agit d'illimités pour celles qui sont réellement intéressées à les comprendre. Il n'y a pas grand-chose d'avancement pour l'employée qui laisse entendre que son travail est seulement une étape entre l'école et le mariage mais pour celle qui a de l'ambition et la volonté de réussir il n'y a pas de plafond.

Répondant à la troisième question: "Comment une femme peut-elle réussir en affaires?" M. Sheridan a souligné que le secret du succès est le travail ardu, l'intérêt apporté à sa tâche et le constant désir d'arriver. La situation d'une femme dans les affaires dépend entièrement de l'attitude de cette femme vis-à-vis le genre d'affaires où elle est intéressée.

Ecole des parents du Québec

M. l'abbé Irénée Lussier donnera mercredi, 3 avril, à 8 h. 30 du soir, en la salle St-Stanislas, 1371 rue Laurier, une conférence intitulée: "Les succès et les insuccès scolaires à 15 ans."

En plus d'être professeur de psychologie à l'Université de Montréal, M. l'abbé Lussier est visiteur d'écoles à la Commission des écoles catholiques de notre ville. Le sujet qu'il exposera mercredi prochain aidera aux parents à résoudre l'un des problèmes très complexes de l'adolescence.

ajoute au goût de chaque mets quelle touche



CH. 2152

Le NETTOYAGE DU PRINTEMPS... faites-le sans tarder pour éviter la ruée habituelle qui se produit à cette époque-ci de l'année, cela, pour votre propre satisfaction.

Entreposage GRATUIT jusqu'à livraison.

Léveillé

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus... auxquels vous pouvez confier sans risques:

DRAPERIES — TAPIS — COSTUMES-TAILLEUR pour dames, complets et autres articles.

Bureau: 4388, Parthenais Ateliers: 4371, Lafrance

Le Pape Pie XII devant la guerre

par Gabriel-Louis Jaray, de l'Institut des Etudes Américaines

Un phare dans la tempête

Une lumière dans les ténèbres

Brochure de 60 pages

Au comptoir: \$0.40

Par la poste: \$0.43

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Feuilleton du "Devoir"

MAMIE SOLEIL

ROMAN

Berthe BERNAGE

15. (Suite)

Et, pareils à tous les jours, ils rentrèrent dans les logis où s'épanouissait l'honnête odeur de la soupe familiale.

VII

Jeudi saint... Sylvette s'était longuement arrêtée devant le reposoir. Le printemps venu dans l'église, avec les fleurs... les vives flammes des cierges palpitant autour de ce silence de l'Amour.

Où, quel Amour! Tout donné. Eclairé par la grâce de la Passion, Sylvette se reprochait de vivre trop absorbée en soi-même et en la re-

cherche de l'art. "Ne sois pas égoïste, répétait Mamie Soleil. Il ne faut pas, vois-tu, devenir court. Courte, sans honte vraie."

Elle portait donc sur son visage un reflet de prière quand elle arriva chez Fab. Lui aussi avait prié. Elle le sentit. Et elle travailla en silence. C'était — comme à l'église — une belle qualité de silence, et prolongeait celui de l'église.

Quand Fab eut corrigé son essai, il dit:

— Petite Ladouceur, vous voilà en vacances pour huit jours.

Elle soupira. Et il s'étonna. Alors elle expliqua:

— C'est vrai, je les redoute, ces vacances... Les cousins sont bien gentils, mais... Et puis, on se promènera en bande. Oui, tous. Et on emportera de quoi manger. Nous aurons l'air de sauvages.

Il rit:

— Mais la campagne sera si jolie!

— Les gens la gâteront avec leurs bavardages, leurs rires.

— Quelqu'un a dit — un penseur qui s'appelait Villiers de l'Isle-Adam — "Crois-moi, il y aura toujours de la solitude sur terre pour ceux qui en sont dignes". Soyez-en dignes.

Elle le regarda, le vieux petit homme à l'âme haute.

— Oh! moi, vous...

— Moi, moi... A mon âge, il est temps de devenir sage. Je le devins trop tard. Je voudrais que vous vous y mettiez tout de suite.

— Ce qu'on appelle sagesse est si ennuyeux!

— Parce qu'on donne son nom à la sécheresse de cœur. La sagesse, la vraie, est faite d'intelligence et d'amour. On l'acquiert si lentement qu'on s'en sert peu, dans une vie

humaine. Essayez donc de vous rapprocher déjà d'elle. Tenez, vous vous faites à l'avance une fâcheuse idée de cette promenade familiale. Oui, oui, je sais, vos cousins ne vous ressembleront pas. Mais quelles braves gens! Une Sylvette sage — au sens profond du mot — ne tiendrait pas compte des plaisanteries médiocres et des papiers gras; elle se réjouirait d'aller vers le printemps. Et elle chercherait, étant plus fine que les autres, à partager ses richesses avec ces autres. Aucun de vos cousins n'est-il accessible à la poésie?

— L'ainé, peut-être, Georges. Mais il m'intimide. Ou le second, André, mais il est sourd; ça le met à l'écart de la vie.

— Il a ses yeux. Apprenez-lui à regarder.

— Lui apprendre, moi?

— Oui, vous êtes déjà à même de communiquer à autrui ce que vous avez acquis. Un artiste ne fait pas autre chose. Ni le chrétien vrai.

Vous êtes les deux. Ne vous contentez pas de la médiocrité pour vous-même. Et aidez à sortir de la leur les gens qui en sont capotés.

vivrez-vous pleinement, petite Ladouceur.

Paroles en accord avec Pâques et sa résurrection. Elle les garda fraîches, en son cœur, pour qu'elles l'aident à accepter les choses vulgaires.

...Qu'il est laid, le grand sac gris bourré de provisions! Sylvette le porte à son tour. Elle soupire plus d'une fois dans le métro et dans le train, parmi les Lamothe endimanchés. Mais elle se rappelle les mots de Fab, et elle se montre si simple et si gaie que sa gentillesse se répand sur la bande. Comme au temps de Mamie Soleil.

— Les enfants sont contents, murmura Amélie à l'oreille d'Octave.

Celui-ci, absorbé par son journal dont il ne passait jamais une ligne, répondit avec un grognement poli dont la femme se contenta. Comme elle l'aimait! pensa Sylvette. Aime-t-on ainsi, fatalement, l'homme qui devient votre mari? Jamais je ne pourrais aimer quelqu'un du genre de mon oncle Octave.

Se tournant vers Amélie, elle de-

manda:

— Je voudrais savoir si les garçons ressemblent à ce qu'était mon oncle autrefois.

— Georges lui ressemble beaucoup, Sylvette.

— Ah!

— Et tu sais, ce n'est pas un petit compliment.

— Ah! alors, à cinquante ans, Georges présenterait cette face large rouge, ce crâne reluisant?

Georges comprit-il la signification de ces "ah"! Il dit avec agacement:

— Papa était beaucoup plus gros que moi.

— Evidemment, mon garçon, répliqua Octave. J'avais été élevé à la campagne. J'étais gros mangeur, et l'on ne manquait de rien, chez nous.

— Ça y est, pensa Sylvette. On va parler d'alimentation.

Oui, on en parla jusqu'à l'arrivée dans les bois.

Il s'étaient d'un vert éclatant, les bois, et ruisselaient de chansons d'oiseaux. Tout de suite, Lolotte animée d'une joie enfantine, se mit à faire un bouquet avec les anémone-

nes blanches, ces anémones de Pâques répandues comme une neige, et les violettes cachées sous leurs larges feuilles.



Mardi, 1er avril 1947

Programmes spéciaux

CBF, 4 h. 30 p.m. Doreen Schecter, pianiste, jouera pour l'auditorium de Radio-Canada, mardi, deux sonates (en la et en fa), de Scarlatti, et Duo et Chant du Printemps, de Mendelssohn.

Sommaire des postes locaux

CBF-590 kilocycles 6.00 L'intermédiaire 6.15 Radio-Journal 6.30 Sport 6.45 Revue de l'actualité 6.55 Cœur abattu 7.00 Un homme et son péché 7.15 Métropole 7.30 Jean Marache 7.45 Café Negro 8.00 Secrets du Dr Morhange 8.20 La mise d'or 8.30 La Passion selon S. Mathieu 10.00 Radio-Journal 10.15 Chers les maîtres du rire 10.30 Leicester Square 10.40 Adagio 11.30 Musique de danse 12.00 Fin des émissions.	12.00 Nouvelles 12.05 Fin des émissions. CKAC-730 kilocycles 6.00 Montréal aujourd'hui 6.05 Vos marches préférées 6.10 Chronique dentaire 6.15 Chansons favorites 6.20 La pièce du jour 6.25 Quel de nouveau? 6.30 Forum des sports 6.40 L'homme du jour 6.45 Nouvelles BCC 7.00 Music-Hall 7.15 Causette 7.25 Montréal aujourd'hui 7.30 Sur demande 7.45 Le médecin de campagne 8.00 Juliette Béliveau 8.15 Coffee Time 8.20 Musique 8.35 Choses du temps 8.50 En chantant dans le vivier 9.30 Le ralliement du rire 10.00 Godfrey's Talent 10.05 Émission Jovienne 10.15 Nouvelles 10.20 Refrain populaire 10.25 Chronique de la sportifs 11.15 Dansons 12.00 Nouvelles 12.05 Chronique de la sportifs 1.00 Fin des émissions.	CHLP-1490 kilocycles 6.00 Nouvelles 6.15 Météo 6.30 Radio-annuaire 6.40 Heure familiale 7.00 Émission BCC 7.15 Oncle Troy 7.30 Sur demande 7.45 Le médecin de campagne 8.00 Juliette Béliveau 8.15 Coffee Time 8.20 Musique 8.35 Choses du temps 8.50 En chantant dans le vivier 9.30 Le ralliement du rire 10.00 Godfrey's Talent 10.05 Émission Jovienne 10.15 Nouvelles 10.20 Refrain populaire 10.25 Chronique de la sportifs 11.15 Dansons 12.00 Nouvelles 12.05 Chronique de la sportifs 1.00 Fin des émissions.
--	---	--

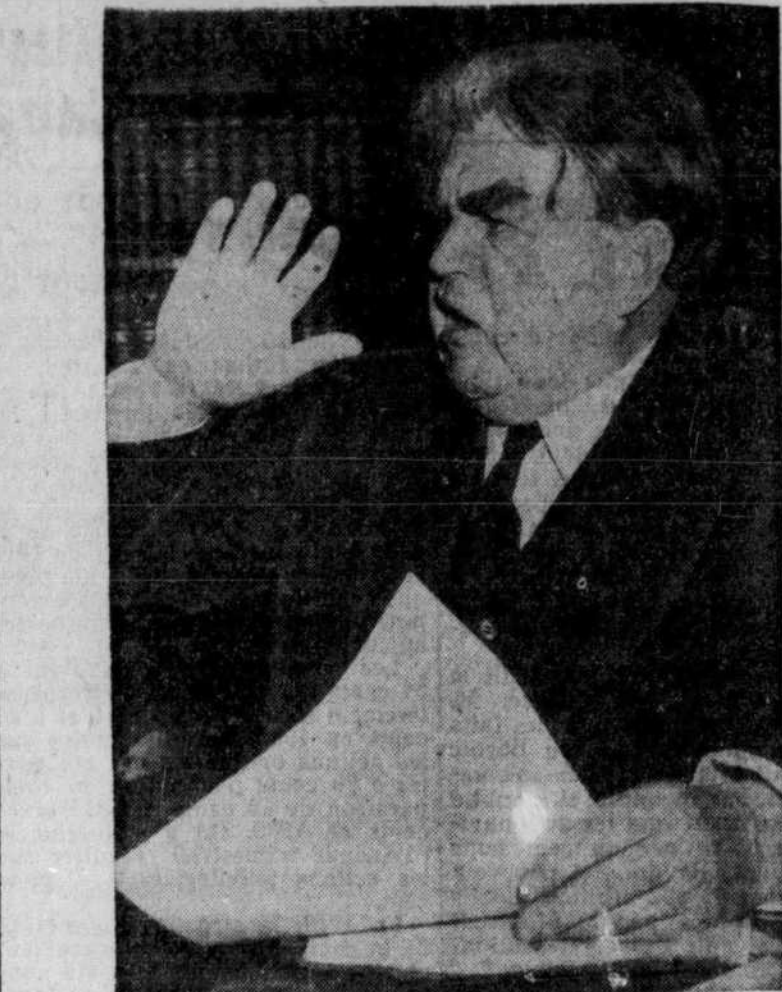
Mercredi, 2 avril 1947

Programmes spéciaux

CBF, 10 h. 30 p.m. On entendra en première audition une œuvre du compositeur hollandais Adriaens: Toccata Sinfonica, de Boel.

Sommaire des postes locaux

CBF-590 kilocycles 7.00 Opéra de 4 sous 7.15 Musique choisis 8.00 Radio-Journal 8.15 Intermède 8.30 Émissions musicales 8.45 Nouvelles 8.55 Moment musical 9.00 Propos mélodiques 9.15 Sur nos ondes 10.15 Courrier-confidences 10.30 Chroniques 10.45 Célébration et Valet 11.00 Le quart d'heure de la culture 11.15 Quatre chansons 11.30 Troubadours 11.45 Jeunesse d'aujourd'hui 12.00 Radio-Journal 12.15 Réveil rural 12.30 Signal-horloge 12.45 Nouvelles 1.00 Vers le soleil 1.15 Radio-Journal 1.30 Vers le soleil 1.45 Musique auto-américaine 2.00 Chansonnades 2.15 Paire-part 2.30 Lettres 2.45 Moulins de la chanson 3.00 Pélerinage des mœurs 3.30 Chansons d'œuvre de la musique 4.00 Music-hall 4.30 Orchestre 4.45 Pour les malades 5.00 Mon choix 5.30 Le vieux clocher 5.45 Chansonnades 6.00 L'intermédiaire 6.15 Radio-Journal 6.30 Revue de l'actualité 6.45 Cœur abattu 7.00 Un homme et son péché 7.15 Métropole 7.30 Studio 7.45 Verve et variété 8.00 Ceux qui ont aimé 8.30 Musique musicale 9.00 Carabins 9.15 Radio-Journal 9.30 Artistes de l'année 10.00 Adagio 10.15 Orchestre 10.30 Artistes de l'année 10.45 Adagio 11.00 Orchestre 11.15 Orchestre et fin des émissions.	9.15 Sans tambour ni trompette 9.25 Mélodies 9.30 Pour elle 9.45 Chronique de la sportifs 10.00 Chronique de la sportifs 10.15 Ou est le bonheur? 10.30 Paris chante 10.45 Chronique de la sportifs 11.00 Actualités 11.15 Le panier à provision 11.30 Chronique de la sportifs 11.45 Chers moi 12.00 Programme rural 12.15 Partisans musicaux 12.30 Le sport 12.45 Le coin du disque 12.55 Nouvelles mondiales 1.00 Le sport 1.15 Bee-Hive 1.30 Mélodies 1.45 Chronique de la sportifs 1.55 Capsules mélodiques 2.00 Nouvelles 2.05 Amours, délices et orgues 2.15 Réveil de chant 2.30 Un 1 et 1 de tout 2.45 Actualité 3.05 Aventures dans la dissonance 3.15 Paire-part 3.30 Lettres 3.45 Moulins de la chanson 4.00 Pélerinage des mœurs 4.30 Chansons d'œuvre de la musique 4.00 Music-hall 4.30 Orchestre 4.45 Pour les malades 5.00 Mon choix 5.30 Le vieux clocher 5.45 Chansonnades 6.00 L'intermédiaire 6.15 Radio-Journal 6.30 Revue de l'actualité 6.45 Cœur abattu 7.00 Un homme et son péché 7.15 Métropole 7.30 Studio 7.45 Verve et variété 8.00 Ceux qui ont aimé 8.30 Musique musicale 9.00 Carabins 9.15 Radio-Journal 9.30 Artistes de l'année 10.00 Adagio 10.15 Orchestre 10.30 Artistes de l'année 10.45 Adagio 11.00 Orchestre 11.15 Orchestre et fin des émissions.	10.30 Christmas Party 11.00 Orchestre de danse 11.15 Revue des sports 11.30 Gens for Thought 11.45 Orchestre de danse 12.00 Nouvelles et fin des émissions.
---	---	---



John Lewis a comparu récemment devant un comité sénatorial américain et a demandé pour les mineurs qu'il dirige, plus de sécurité à défaut de quoi il y aura une pénurie de charbon. Il a demandé que le code de sécurité minière soit renforcé.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

A propos des "culturels"

Brownsville, Texas, le 21 mars
M. Emile Benoist,
Montréal.

Monsieur,

Je vous offre mes sincères félicitations pour votre fibre d'artiste en face de ces "agents culturels". Avant vu le film "Les Enfants du Paradis", à Paris, je ne puis qu'approuver la décision des censeurs. Ce film, en plus d'être immoral, renferme des scènes pornographiques. De plus, c'est un précédent. Si ce film avait passé, un peu plus tard, sous prétexte de culture, de mieux faire connaître un des pères de la poésie française, ils auraient essayé de faire dégrader le film "François Villon", poète et bandit. Ainsi, ces "agents culturels" savent à quoi s'en tenir. Ils ont appris de quel bois le peuple de la province de Québec se chauffe.

Encore une fois, sincères félicitations aux censeurs pour la position qu'ils ont prise et à vous, pour vos articles.

Sincèrement vôtre,
Bernard MANDEVILLE
S.S. Roseleaf — a.s. McCarthy & Massey Shipping Company,
Brownsville, Texas.

M. Emile Benoist,
au Devoir,
Montréal.

Cher Monsieur,

Je vous félicite de votre attitude énergique dans la malencontreuse affaire des "Enfants du Paradis".

L'intervention de nos étudiants à Paris m'incline cependant à vous envoyer quelques très brèves réflexions, sur lesquelles, je crois, on n'a pas encore insisté, et que je serais heureux de voir publiées dans le Devoir.

Les admirateurs du film "Les Enfants du Paradis" invoquent à sa défense sa haute "valeur artistique". Et cette valeur artistique, ils la trouvent uniquement dans la mise en scène, dans le jeu des acteurs. Or, un tel film, ni chorégraphique, ni dessiné, ne peut atteindre au grand art que par sa musique ou ses dialogues. Puis donc que les défenseurs se taisent sur ces deux points essentiels, il est bien légitime d'entretenir des doutes sur la transcendance de l'œuvre. Un film

au gouvernement de rétablir le contrôle des prix et subsides. Elles ont motivé leur geste par la nécessité de faire face au coût élevé de la vie avec un budget limité.

La Société de mathématiques et de physique

La prochaine réunion de la Société de mathématiques et de physique de Montréal aura lieu à l'Université de Montréal, mercredi, à 4 h. 30 p.m., dans la salle G-4. Le conférencier invité, M. O. W. Richard, de l'American Optical Co., traitera du microscope de phase qui permet de voir des objets d'indice de réfraction voisin de celui du milieu environnant.

Pèlerinage canadien à Rome

Les nombreux amis du Bienheureux de Montfort, au Canada, apprendront avec plaisir l'organisation d'un pèlerinage canadien à Rome, à l'occasion des fêtes de sa canonisation, le 29 juillet prochain. Ceux qui seraient intéressés voudront bien communiquer immédiatement avec le Père Henri-Marie Guindon, 92 rue St-Jean-Baptiste, à Nicolet.

Pour l'unification de l'Allemagne

Moscou 1er (A.P.) — Le secrétaire des affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Bevin, a proposé hier au Conseil des ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances, d'unifier l'Allemagne le 1er juillet 1947. On adopterait pour cela, a dit M. Bevin, un programme qui lui permettrait d'avoir une économie viable, dont la source principale serait ses exportations.

Délégation de l'Ouest à Ottawa

Ottawa, 1er (C.P.) — Une délégation de 12 femmes, représentant plus de 100,000 ménagères des provinces des Prairies et de la Colombie canadienne, ont demandé hier

médiocre interprété avec art peut bien, à mon avis, divertir des intellectuels, mais non nourrir leur esprit.

D'ailleurs, même si notre censure a tort, ce dont je doute, il reste que nos étudiants à Paris ont le sens de la mesure tristement malade.

Outrance! De hauts fonctionnaires canadiens, ambassadeur ou tsar des contrôles, peuvent outrepasser leurs fonctions, s'arroger les privilèges ministériels, se donner par la voix du peuple: on garde silence à Paris. D'autres fonctionnaires, dans l'exercice de leurs devoirs, rendent une décision discutable: c'est un scandale, il flue partout de l'encens vengeresse, et ces dames et messieurs de Paris jettent de hauts cris.

Outrance! Supposons maintenant que la censure ait fermé les yeux sur une pellicule par trop scabreuse: se jage le soleil et la lune qu'aucun de ces jeunes gens n'eût entr'ouvert la bouche pour exhaler la plus timide plainte. Pourtant, il se fût agi là d'une insulte à la patrie et à la religion. Tandis qu'aujourd'hui l'interdiction d'un film douteux les navre, les blesse, les lachre, les presse et en exprime une protestation tranchante et enrubannée.

Outrance! Nos étudiants se sentent "malheureux" devant leurs "hôtels" français. Mais qu'ils renouent ces estimables scrupules! Qu'ils lénifient cette pudeur farouche! Chez des hôtes où l'on s'entre-déchire, où toutes les formes de persécution civile et religieuse ont été et sont à l'honneur, il est bien naïf de vilipender sa famille simplement parce que l'oncle est sévère.

De tous les films que nos cinémas projettent à l'avidité passive du peuple, il en est trop, n'est-ce pas, cher Monsieur, qui, même sans recourir à l'immoralité, dégradent peu à peu notre mentalité par les conceptions païennes des "producteurs". Et nous nous devons réjouir que notre Bureau de censure ait agi et qu'il rappelle au monde qu'il vit et qu'il veille.

Votre serviteur,
Louis GADBOIS
Rougemont, mars 1947.

au gouvernement de rétablir le contrôle des prix et subsides. Elles ont motivé leur geste par la nécessité de faire face au coût élevé de la vie avec un budget limité.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: *Golgotha*, avec Harry Baur, Edwige Feuillère, Jean Gabin.

PALACE: Claudette Colbert, Walter Pidgeon et June Allyson dans "The Secret Heart", avec Lionel Barrymore.

CAPITOL: *The Shocking Miss Pilgrim*, avec Betty Grable et Dick Haymes.

PRINCESS: *The Man I Love*, avec Ida Lupino, Robert Alda, Andrea King et Bruce Bennett.

KENT: *Unpublished Story*, avec Richard Green et Valerie Hobson.

IMPERIAL: *San Quentin*, avec Lawrence Tierney, McLane et autres. Aussi "Beat the Band".

ORPHEUM: André Luguet, Joset de Day et Alerme dans "Arllette et l'Amour", et Noël-Noël dans "La Cage aux Rossignols", avec le concours de la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois.

EMPRESS et OUTREMENT: "Earl Carroll Sketchbook", avec Johnny Coor, Constance Moore, William Marshall, Bill Goodwin, Vera Vague et Edward Everett Horton. Aussi "Suspense", avec Belita, Barry Sullivan, Bonita Granville, Albert Dekker.

Horaire des spectacles

SAINT-DENIS: "Golgotha" 12 h., 2 h. 23, 4 h. 44, 7 h. 05, 9 h. 32. CINEMA DE PARIS: "Le Père Tranquille" 11 h. 30, 2 h. 4 h. 26, 6 h. 57, 9 h. 24. PALACE: "The Secret Heart" 10 h. 12 h. 22, 2 h. 40, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 50. CAPITOL: "The Shocking Miss Pilgrim" 10 h. 20, 12 h. 40, 3 h. 5, 5 h. 20, 7 h. 45, 10 h. PRINCESS: "The Man I Love" 10 h. 25, 1 h. 15, 4 h. 05, 6 h. 55, 9 h. 45. "Little Miss Big" 12 h. 05, 2 h. 35, 5 h. 46, 8 h. 35. "Arllette et l'Amour" 10 h. 32, 2 h. 16, 6 h. 9, 9 h. 44. "La Cage aux Rossignols" 12 h. 18, 4 h. 02, 7 h. 46. IMPERIAL: "San Quentin" 12 h. 3, 2 h. 38, 5 h. 25, 7 h. 52, 10 h. 19. "Beat the Band" 11 h. 41, 4 h. 08, 6 h. 35, 9 h. 02. KENT: "Unpublished Story" 12 h. 15, 3 h. 20, 5 h. 30, 8 h. 40, 9 h.	DOMINION: George Raft et Sylvia Sydney dans "Mr. Ace", avec Stanley Ridges. Aussi Eddie Albert, Faye Marlowe, Gail Patrick dans "Rendez-vous With Annie". MAISONNEUVE: Eddie Albert, Faye Marlowe, Gail Patrick dans "Rendez-vous With Annie". Aussi Roy Rogers dans "Rainbow Over Texas". Extra "She Wolf of London". Avec June Lockhart, Don Porter et Sara Haden. VERDUN: Tour for Talent, avec Alf Goulet, M.C. Aussi Wife of Montecristo, avec Lenore Aubert et John Loeur. Et <i>Madonna of the Seven Moons</i> , avec Stewart Granger et Phyllis Calvert. AMHERST: <i>Blue Skies</i> , en couleurs, avec Bing Crosby, Fred Astaire et Joan Caulfield. Aussi <i>Black Angel</i> , avec Dan Duryea, June Vincent et Peter Lorre. EMPIRE: <i>Make Mine Music</i> , de Walt Disney, en couleurs. Aussi <i>Crack Up</i> . NELSON: <i>In Old Sacramento</i> , avec William Elliott et Constance Moore. Aussi <i>Her Adventurous Night</i> , avec Dennis O'Keefe et Ellen Walker. ORLEANS: Barbara Stanwyck et Van Hellen dans <i>The Strange Love of Mitha Ivers</i> et <i>Two Guys from Milwaukee</i> , avec Dennis Morgan, Jack Carson et Joan Leslie. LAVAL: <i>Meet the Navy</i> , en couleurs. Aussi <i>Captain Fury</i> , avec Brian Aherne, June Long et Y. McLaughlin. PARK: <i>Stella Dallas</i> , avec Barbara Stanwyck et John Boles. Aussi Jimmy Durante, Phil Silvers dans <i>You're in the Army Now</i> , avec Jane Wyman. 5th AVENUE: <i>The Cockeyed Miracle</i> , avec Keenan Wynn et Frank Morgan. Aussi <i>The Shadow and the Missing Lady</i> , avec Kane Richmond et Barbara Reed. CENTURY: Peter Lorre, Sidney Greenstreet dans <i>The Verdict</i> . Aussi Dorothy Lamour et Jon Hall dans <i>The Hurricane</i> . HOLLYWOOD: <i>Monsieur Beaucaire</i> , avec Bob Hope, Joan Caulfield. Aussi <i>Till the End of Time</i> , avec Dorothy McGuire et Guy Marshall. STELLA: <i>La Rabouilleuse</i> , avec Fernand Gravel, Suzy Prim. Et <i>L'affaire du Grand Hôtel</i> , avec Albert et Jacqueline Roman. REX: <i>Ecume des Mers</i> , avec Edward G. Robinson et Ida Lupino. <i>Silver Stakes</i> , avec Kenny Baker, Patricia Morrison et Belita. VILLERAY: <i>REV. "Shadow of a Woman"</i> , avec Helmut Dantine et André King. Aussi <i>Angles with Dirty Faces</i> , avec James Cagney et Ann Sheridan. Et <i>Sentimental Journey</i> , avec Maureen O'Hara et John Payne. MIDWAY: "They Died with Their Boots On", avec Errol Flynn et Olivia De Havilland. Et "Rendez-vous 24", avec William Gargan et Pat O'More. PASSE-TEMPS: "Embrassons la Marie", avec Joan Crawford et Melvyn Douglas. Et "Jungle Princess", avec Dorothy Lamour et Ray Milland. BAUBUEN: "Voyage sans espoir", en français, avec Merle Oberon et George Brent. Aussi "Talk About a Lady", avec Jinx Falkenburg. PERRON: "Une femme dangereuse", en couleurs, avec Humphrey Bogart et Ann Sheridan. Aussi "Blonde from Brooklyn", avec Lynn Merrick et Robert Stanton.
---	--

SAINT-DENIS: *Golgotha*, avec Harry Baur, Edwige Feuillère, Jean Gabin.

PALACE: Claudette Colbert, Walter Pidgeon et June Allyson dans "The Secret Heart", avec Lionel Barrymore.

CAPITOL: *The Shocking Miss Pilgrim*, avec Betty Grable et Dick Haymes.

PRINCESS: *The Man I Love*, avec Ida Lupino, Robert Alda, Andrea King et Bruce Bennett.

KENT: *Unpublished Story*, avec Richard Green et Valerie Hobson.

IMPERIAL: *San Quentin*, avec Lawrence Tierney, McLane et autres. Aussi "Beat the Band".

ORPHEUM: André Luguet, Joset de Day et Alerme dans "Arllette et l'Amour", et Noël-Noël dans "La Cage aux Rossignols", avec le concours de la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois.

EMPRESS et OUTREMENT: "Earl Carroll Sketchbook", avec Johnny Coor, Constance Moore, William Marshall, Bill Goodwin, Vera Vague et Edward Everett Horton. Aussi "Suspense", avec Belita, Barry Sullivan, Bonita Granville, Albert Dekker.

SAVOY (Verdun): "Two Years Before the Mast", avec Alan Ladd, Brian Donlevy, William Bendix, Barry Fitzgerald et Esther Fernandez. Aussi "Shadow of a Woman", avec Helmut Dantine et Andrea King.

CHATEAU et CARTIER: James Mason et Phyllis Calvert dans "They Were Sisters", avec Hugh Sinclair. Aussi Dan Duryea, Ella Raines et William Bendix dans "White Tie and Tails".

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Concert au Mont-St-Louis

Voici le programme du concert du 17 avril 1947 à la salle académique du Mont Saint-Louis:
Orchestre: directeur, Frère Maynard.
1. Ouverture, *Semiramis*, G. Rossini
2. Intermèzzo, *In Tintin*, D. Savino

Sépteur des Jeunes formé de quelques élèves du cour moyen (MM. C. Alepin, P. Franche, P. de Gagné, G. Malo, A. Provost, A. Sénécal, J. Tremblay) exécutera une *Petite Suite* transcrite spécialement par le professeur Jos.-L. Gariépy et un *Intermezzo* du même musicien.

3. Valse, *Vous et vous*, J. Strauss
4. Boléro, M. Moskowski
5. Tango, *Jalousie*, J. Gariépy
Chant: Directeur, Frère Grégoire. Pièces exécutées par la chorale des Jeunes.

Harmonie: Directeur, capitaine Jos.-L. Gariépy.
1. Marche, *Stars and Stripes*, J. P. Sousa
2. Ouverture, *Egmont*, L. van Beethoven

Pièce de piano à 8 mains exécutée par MM. P. de Broux, Y. Girouard, H. Holmes, L.-P. Oumet, tous élèves de M. Armand Pellerin. Marche lorraine, Ed. Missa.

3. Valse, J. Strauss
4. Sélection, *Blossom Time*, S. Romberg

Billets en vente au Mont-Saint-Louis.

L'Opera Guild

Dino Yannopoulos, l'émérite directeur de scène d'Athènes, sera en charge de la mise en scène de l'opéra de Mozart, *L'enlèvement au Sérail*, qui sera présenté pour la première fois au Canada, au théâtre His Majesty's, jeudi et vendredi, les 8 et 9 mai par l'Opéra Guild. Cette représentation, faisant suite à celles données par Colorado City Opera l'été dernier et le Metropolitan cet hiver, sera la troisième exécutée en Amérique du nord.

M. Yannopoulos vint en Amérique à la fin de la guerre après avoir connu un succès considérable dans son pays ainsi qu'à Vienne où il reçut la grande partie de sa culture théâtrale.

On se souvient que M. Yannopoulos dirigea le jeu de *Fidelio* de Beethoven qui fut présenté en première canadienne le printemps dernier par l'Opéra Guild. Depuis son arrivée sur ce continent, il a monté des opéras pour le Metropolitan et l'Equity Little Theatre de New York où il a attiré l'attention pour son interprétation élaborée de *The Servant of Two Masters* de Goldoni.

Il était le meilleur en scène d'un opéra d'Athènes durant nombre d'années et il y dirigea un répertoire international et varié d'opéras italiens, français, autrichiens et allemands. Il fut aussi employé, dans la même capacité, par le théâtre Katerina où il présenta en grec, des pièces de théâtre d'Eugène O'Neill, Noel Coward, J. B. Priestly et Thornton Wilder.

L'enlèvement au Sérail sera dirigé par Emil Cooper et les artistes seront Genevieve Rowe, Pierrette Alarie, John Carter, Léopold Simoneau et Jérôme Hines avec les chœurs du Guild. Pauline Donaldson en est la directrice artistique.

Oratorio de Beethoven à Saint-Eusèbe

Judi Saint, le 3 avril prochain, à 9 h. 30 p.m., en l'église St-Eusèbe-de-Vercell, rue Fullum, la chorale St-Eusèbe et la petite maîtrise de l'école Meilleur chœur mixte composé de 100 voix, exécuteront l'oratorio de Beethoven, "Le Christ au Mont des Oliviers".

Cette œuvre magistrale comportant des soli et des chœurs empruntant leur sujet à la scène dramatique de l'agonie de Jésus au Mont des Oliviers.

Les solistes seront Mlle Marthe L'Hourneau, soprano, M. Pierre Vidor, ténor et David Rochette, basse-chantante.

Les accompagnateurs: à l'orgue: M. le professeur Cecil Bastien; au piano, Mlle Colombe Pelletier.

Billets: 50 sous

En vente chez Ed. Archambault, et au presbytère, 2151, rue Fullum. Tél. AM. 558

Concert Sacré

JEUDI SAINT

le 3 avril

en l'église

Saint-Eusèbe de Vercell

Oratorio de Beethoven

"Le Christ au mont des Oliviers"

BILLETS: 50 sous

En vente chez Ed. Archambault, et au presbytère, 2151, rue Fullum. Tél. AM. 558

COLETTE

GAVEAU

(Mme Malczynski)

la brillante PIANISTE française

COLETTE

GAVEAU

(Mme Malczynski)

la brillante PIANISTE française

COLETTE

GAVEAU

(Mme Malczynski)

la brillante PIANISTE française

COLETTE

GAVEAU

(Mme Malczynski)

la brillante PIANISTE française

COLETTE

GAVEAU

(Mme Malczynski)

Les Amis de l'Art

Divertissements artistiques: le 8 avril, à l'Ermitage, récital de Pierre Brabant, jeune pianiste-compositeur. Le 11 (et non le 10) Canadian Concerts présente: Colette Gaveau, pianiste, au Plateau. Le 12, au Plateau, Matinée symphonique. Le 13, récital-causerie de Jean Dansereau. Le 15, au Windsor, Sylvia Kelsey, soprano coloratura, accompagnée au piano par Edna Marie Hawkin et par Hervé Baillargeon, flûtiste. Le 17, l'orchestre symphonique de San Francisco sous la direction de Pierre Monteux, au Sir Arthur Currie Gymnasium. Les 24 et

A mon avis...

Au cours de la saison régulière de la Ligue Nationale de hockey certains joueurs officiels du circuit professionnel majeur ont été accusés d'avoir accordé des assistances à certains joueurs lors de ceux-ci ne méritant aucunement de voir leur nom sur le sommaire des joutes, mais cette accusation ne pourrait être portée contre Elmer Ferguson, notre confrère du *Herald*. Dans un article publié hier, Elmer n'a pas fait preuve de libéralité. Il n'accorde qu'une seule assistance pour la victoire remportée par les Bruins de Boston sur le Canadien dans la 3e partie de la série semi-finale de la coupe Stanley. Ferguson, en effet, ne mentionne que le nom de George Hayes, l'arbitre de cette partie, tandis qu'en réalité le nom du président Clarence Campbell aurait dû être ajouté à celui de l'officiel. Involontairement il est vrai, le successeur de Marvyn Dutton et du regretté Frank Calder a nommé l'incompétent Hayes pour une joute aussi importante, alors que dans tout le circuit, les journalistes et les spectateurs sont d'accord pour reconnaître que Hayes n'a pas la compétence ni l'expérience nécessaires pour officier dans une joute qui fait partie d'une série de championnat mondial.

La nomination de Hayes a causé une énorme surprise chez les fervents de notre beau sport national canadien. Sa tenue au cours de la saison régulière fut telle qu'aucun officier possédant les qualités nécessaires pour diriger le plus important circuit du sport hivernal du hockey n'aurait songé confier la direction d'une partie et cet "expert". Nous n'hésitons nullement à dire que Hayes est parfaitement honnête et impartial, mais c'est les connaissances qui lui manquent, et le président aurait dû être le premier à s'apercevoir que cet officiel n'a pu donner satisfaction aux intéressés dans les joutes des séries régulières.

M. Campbell fut témoin de plusieurs parties à Montréal, Toronto et dans les autres villes de son circuit au cours de l'hiver, et il a dû constater que les points faibles chez Hayes mais il a tenu quand même à le nommer, même malgré les protestations des spectateurs et de ceux qui sont chargés de renseigner le public. Il n'a pas été sans recevoir de plaintes des clubs du circuit. Tout cela est resté sans effet, probablement parce que le président était d'avis que son homme était à la hauteur de la position qui lui était confiée.

Geo. Gravel officiait lorsque Elmer Lach fut victime d'une attaque sournoise de la part de Don Metz sur le Forum, attaque qui l'a mis hors de combat et qui l'a empêché de jouer depuis. Cette absence du meilleur joueur de centre du Canadien affaiblit considérablement notre club et on ignore encore si ce joueur pourra reprendre son poste l'an prochain ou s'il doit se contenter de jouer pour les équipes de réserve.

Lors de la partie à New-York, joute qui est restée mémorable à la suite des bagarres qui se produisirent, c'est M. Hayes qui avait chargé de faire respecter les règlements, mais il perdit totalement le contrôle des joutes et Buddy O'Connor fut forcé d'abandonner le jeu avec une sérieuse blessure à la joue. Buddy n'a pu revêtir l'uniforme depuis cet accident et ceci a causé un autre gros handicap pour le Bleu Blanc Rouge.

Dans les autres joutes, les accidents graves ont été évités, mais le Tricolore eut à se plaindre de décisions rendues par cet officiel, mais toujours le président Campbell nommait Hayes comme dirigeant des joutes, probablement pour lui permettre d'acquiescer de l'expérience et des connaissances, mais au détriment des clubs aux prises.

Nous ne prétendons pas que Hayes s'est appliqué à ne pas faire respecter les règlements du jeu dans les parties où le Canadien était intéressé, non, loin de nous cette pensée, et nous le répétons encore, cet officiel a fait son travail avec les meilleures intentions au monde, mais ses connaissances étant nulles il ne pouvait bien remplir ses fonctions.

Dans une série comme celle qui se dispute actuellement entre le Canadien et le Boston, aussi bien que celle qui a lieu entre les Leafs de Toronto et les Ailes Rouges de Detroit, nous aurions pu nous attendre à voir le président Campbell choisir ses deux meilleurs officiels du circuit pour les faire alterner dans les séries A et B et suivre en quelque sorte l'exemple du baseball majeur alors que dans les séries mineures, entre les champions des Ligues Américaine et Nationale, l'on a soin de choisir les deux meilleurs arbitres de chaque ligue pour officier à tour de rôle derrière le marbre et sous les feux.

Nous pourrions également citer en exemple le mode employé par les clubs seniors pour leurs éliminatoires alors que l'on retient les services d'officiers neutres. C'est pourquoi nous avons vu lors des joutes entre le Royal de Montréal et les Sénateurs d'Ottawa la nomination d'officiers de Toronto et de New-York, tristes et non censurables, et entière satisfaction.

Nous ajouterons que lors de la partie de dimanche dernier au Forum, les joueurs ont eu recours à la rudesse et une bataille fut enregistrée au cours de cette partie, mais immédiatement après la rencontre les officiels ont fait leur rapport et sans hésiter le président Norman Dawe, de la Q.A.H.A., a suspendu Butch Stahar et Joe Lucas, et ces deux bouillants joueurs ne pourront participer à la prochaine joute de la série. Dans la Ligue Nationale de hockey, on ferme les yeux et on tolère la rudesse, la brutalité même avec le résultat que les joueurs risquent d'être blessés gravement comme la chose s'est produite en deux occasions.

Les joueurs méritent d'être protégés. Le hockey est leur gagne-pain et l'on doit sévir rigoureusement à chaque fois qu'un joueur est blessé. Une enquête devrait être instituée et les coupables punis si les offenses ont été commises intentionnellement ou à la suite de négligence.

Dans le cas de Georges Gravel, le président a peut-être constaté une faiblesse chez l'officiel au cours du match Toronto-Canadien, alors que Lach fut blessé. Cet arbitre n'a pas été choisi, jusqu'ici du moins, pour les séries éliminatoires, mais Hayes fut nommé pour samedi dernier, même après le fameux incident du Madison Square Garden, à New-York.

Il n'y a peut-être pas de parti pris chez le président Campbell pas plus qu'il n'y a partialité de la part de George Hayes, mais nous croyons que l'un et l'autre ne sont nullement qualifiés pour remplir les positions qu'ils occupent et que lors de la prochaine assemblée de la Ligue Nationale les représentants des clubs du circuit devront régler cette importante question. Les Bruins et le Canadien en viendront de nouveau aux prises ce soir, à Boston, alors que se disputera la quatrième partie de la série mais les joueurs du Bleu Blanc Rouge sont dans un état tel que l'on peut douter de leur chance de succès.

Deux juges accordent la victoire à Danny Webb

D. Castilloux perd aux points contre le noir

Danny Webb, champion canadien des poids légers, a pu conserver son titre, hier soir, alors qu'il se battait contre Dave Castilloux, au Forum, dans un assaut de douze rondes sous les auspices du promoteur Raoul Godbout, mais la décision ne fut pas unanime et certains spectateurs ont huié le verdict pendant que la majorité de l'assistance était d'opinion que le boxeur noir méritait la victoire.

Le pugiliste canadien-français a fait excellente figure dans les neuf premières rondes et si cette rencontre avait été limitée à dix assauts Dave aurait sûrement obtenu le vote des trois juges nommés par la Commission Athlétique de Montréal mais l'assaut s'est fait sentir et dans les trois dernières engagements le boxeur noir s'est rallié pour annuler l'avance prise par l'ancien champion de cette catégorie ou tout au moins influencer le verdict.

Les juges Outimet et De Zwyrek ont marqué leurs bulletins en faveur de Danny Webb tandis que Johnny Gow s'est prononcé en faveur du Canadien français mais comme c'est la majorité qui décide l'arbitre dut déclarer le boxeur noir vainqueur. Castilloux s'est révélé meilleur boxeur que son rival et les spectateurs ont pu se rendre compte que Dave est un boxeur très scientifique mais malheureusement il porta certains coups qui sont interdits par les règlements de la boxe et il a dû perdre des points à cause de ces infractions. Le noir, de son côté, s'est montré plus agressif que son rival et enarrant c'est ce qui lui a permis de se rallier vers la fin alors que la victoire semblait appartenir à Castilloux. Les coups de Webb semblaient avoir plus de force que ceux de son adversaire et les attaques de Dave, tout en lui valant des points, n'avaient pas l'effet de menacer le champion.

Dave Castilloux, qui pesait 136½, a eu le meilleur à la première ronde et ses "jabs" de la gauche ont été très encombrants pour Webb. Le boxeur canadien-français a fortement ébranlé le champion Webb avec un solide coup de poing au corps. Les deux pugilistes se sont ensuite engagés dans un corps à corps et Webb a souvent raté ses coups.

Webb devenait plus agressif au fur et à mesure que le combat avançait. Webb a eu le meilleur au début de cette ronde mais Castilloux s'est rallié vers la fin. Le boxeur noir a attaqué dès le début de la 4e ronde et il a ébranlé son adversaire avec des gauches pour gagner cette ronde.

Dave Castilloux a affiché une tenue remarquable à la 5e ronde et il a fait plier son adversaire à quelques reprises. Ses coups de poing avaient eu plus d'effet, il aurait pu envoyer son adversaire au pays des rêves. Webb semblait être très fatigué à la fin de cet engagement.

L'ancien champion du Canada commença à faiblir à la 6e ronde mais il a quand même réussi à finir en beauté. Les deux boxeurs se sont engagés dans de furieux corps à corps à la 7e ronde et l'action n'a pas manqué.

À la 8e ronde, Castilloux a fortement ébranlé Webb avec des uppercuts et le boxeur de couleur s'agitait à l'œil droit. Même s'il était visiblement fatigué, Castilloux a mené le bal à la 9e ronde et ses coups de poing ont donné beaucoup d'ennuis à Webb, qui a pu résister aux coups.

Danny Webb s'est toutefois rallié superbement durant les 10e et 11e rondes. Il devenait de plus en plus agressif, tandis que Castilloux, beaucoup fatigué, Webb a eu le meilleur dans les corps-à-corps. Castilloux est revenu à la vie à la 12e ronde et il a ébranlé Webb avec ses jabs et ses uppercuts. Webb a toutefois fini fort.

Louis De Zwyrek a accordé six rondes à Danny Webb, quatre à Castilloux et deux furent déclarées nulles. René Outimet a donné six rondes à Webb, cinq à Castilloux et une fut nulle, tandis que l'autre juge, Johnny Gow, a concédé six rondes à Castilloux, quatre à Webb et a déclaré deux nulles.

Dans la semi-finale, Jean Richard a remporté une victoire facile sur Frank Pucci. Il a toujours tenu son rival éloigné avec ses jabs. Pucci, qui avait annulé avec Richard il y a quelques semaines au Colisée, a été une victime facile pour le boxeur canadien-français. Ce combat a toutefois fourni beaucoup d'action.

Fernand Cervan, géré par Pete Audette, a mis Terry Kipp, de Toronto, hors de combat au bout de 1.19 minute à la 2e ronde. Cervan a envoyé son adversaire au plancher à la 2e ronde avec une solide gauche à la mâchoire.

Dans un autre combat de six rondes, Marcel Lachapelle a subi sa première défaite en 33 combats professionnels. Larry Sloan l'a emporté par mise hors de combat technique à la 2e ronde. Lachapelle s'est infligé une blessure à l'œil et on lui a ordonné de ne pas se battre à la 3e ronde. Dans le premier combat de la soirée, Ruby Margolin, de Sherbrooke, a remporté la décision sur Grison et Gerwin. Ce combat a été chaudement disputé.

Ligue intercollégiale de ballon au panier

Dans la deuxième partie de la série finale, l'équipe de ballon au panier du Collège Sainte-Marie senior aura, ce soir, un adversaire déterminé, car le Mont-Saint-Louis senior, qui a perdu la première partie de la série 2-2 de 3 pour le championnat par le résultat de 33 à 32, compte bien égaliser les chances.

La semaine dernière, le Sainte-Marie, qui compte une très puissante combinaison d'attaque en Cyr Dagenais et Barbeau, a, à maintes reprises, pris le Mont-Saint-Louis par surprise et compté souvent dans un territoire sans défense. Le Frère Aidan, du Mont-Saint-Louis, a sans doute amélioré son jeu défensif et ses équipiers devraient l'emporter ce soir.

Buddy O'Connor jouera ce soir pour le Tricolore

Boston, 1er — Le pilote du Canadien, Dick Irvin, est fort embarrassé pour la 4e partie de la série éliminatoire de la coupe Stanley qui doit se disputer ce soir à Boston. Nombreux sont ses joueurs blessés et il sera dans l'obligation de chambarder son équipe. Hier soir, l'instructeur du Tricolore annonçait que Buddy O'Connor devra chasser les patins et reprendre son poste au centre, et il ajoutait que Lamoureux sera appelé à remplacer Kenny Reddon qui a été victime d'un grave accident samedi dernier, alors qu'il se fit faire une large entaille en un talon par le patin d'un joueur adverse. Frank Eddolls sera également à la disposition du Bleu Blanc Rouge et sera lancé dans la mêlée si le besoin se fait sentir.

Le côté des Bruins, Jack Crawford est le seul joueur qui a été blessé lors de la première joute, mais l'instructeur Dit Clapper croit que ce joueur de défense sera en état de participer à la rencontre de ce soir, mais il jouera que si les Bruins ont absolument besoin de ses services.

Tout semble indiquer que Léo Lamoureux jouera la première ligne, chargée de protéger les filets de Bill Durnan, tandis que Léger et Harmon seront sur la 2e ligne. Avec cette réorganisation, Irvin espère pouvoir obtenir une autre victoire sur le club d'Arthur Ross et de terminer la présente série jeudi soir prochain alors que les deux clubs reviendront à Montréal.

Les deux adversaires ont tenu une bonne pratique hier mais les joueurs du Canadien semblaient se ressentir des coups reçus samedi, mais avec un bon repos jusqu'à ce soir, le Tricolore devrait être en mesure de causer une désagréable surprise aux partisans du club bostonnais.

Comme les trois premières joutes ont été fort rudes et que de chaque côté l'on compte des blessés, la direction des deux équipes donnera des instructions sévères et nul doute que l'officiel nommé par le président Clarence Campbell aura reçu les recommandations nécessaires pour éliminer toute rudesse et surtout toute brutalité.

Les paris se font en faveur des Bruins pour la partie de ce soir, car le club de Boston a fait preuve de supériorité sur le Canadien samedi dernier et l'on croit que les chances seront égales ce soir avec aussi l'espoir de voir les Bruins l'emporter dans la série pour se qualifier pour la finale qui sera disputée contre le vainqueur de la série Tricolore-Détroit.

La troisième partie de la série semi-finale "B" qui mettra aux prises les Leafs de Toronto et les Ailes Rouges sera disputée ce soir à Detroit. Les gars de Detroit ont causé une forte surprise samedi dernier en l'emportant par 9 à 1 pour égaliser les chances de la série. Ralph "Red" Almas, qui a remplacé Harry Lumley, a fait sensation dans les filets de Detroit. Lumley ne pourra plus jouer de la saison parce qu'il a subi une intervention chirurgicale à l'aine. Près de 14,000 personnes assisteront à la joute de ce soir.

Brissie à l'essai avec Philadelphie

Lou Brissie, un des lanceurs des Athlétiques de Philadelphie, s'entraîne aujourd'hui avec le club des majeurs. Il y a deux ans environ, ce jeune athlète gisait inconscient dans un ruisseau, sur le bord d'une colline italienne dans les monts Appennins. Lors d'une attaque par son unité, le soldat Leland Victor Brissie fut frappé par les éclats d'un obus qui tombèrent à quelques verges de lui. Il réussit à se traîner jusqu'à un ruisseau où il perdit connaissance. Quelques heures plus tard, les médecins qui le ramenaient à ses sens lui firent comprendre qu'il ne marcherait plus jamais et qu'il valait mieux lui amputer une jambe.

Brissie répondit alors que dans ce cas, il ne pourrait plus jouer au baseball; c'est alors que les docteurs lui répondirent qu'il ne marcherait plus jamais. Le jeune homme se défendit si bien qu'on décida de ne pas faire l'amputation, en lui promettant qu'il boiterait toute sa vie. Brissie écrivait à son père de son lit d'hôpital, que s'il se levait pour marcher, il serait assez fort pour revenir au jeu de baseball, son sport favori.

Brissie revint aux Etats-Unis et il dut continuer à se présenter aux hôpitaux, où il subit un total de 23 opérations. Après plusieurs mois de convalescence, le jeune Brissie se présenta au terrain des Athlétiques où il demanda la permission de lancer durant les pratiques. Connie Mack, le général directeur des Athlétiques, n'eut pas le courage de refuser à un si courageux jeune homme, et bien que Brissie devait porter un appareil pour protéger sa jambe, il se mit à l'oeuvre. Au début, il lançait avec peine, puis lentement la vitesse revenait et le jeune homme s'encourageait. L'an dernier il subit une autre opération et il marcha encore avec des béquilles lorsqu'il se présenta au camp des Athlétiques. Brissie ne pouvait s'éloigner du jeu.

Le jeune Lou Brissie, un joueur courageux s'il en fut un, est revenu cette année. Il est doué d'une forte constitution et son physique est excellent; seul un appareil qui protège sa jambe blessée le différencie des autres athlètes et il lance mieux que jamais.

Connie Mack ne prétend pas que le jeune vétéran est prêt pour les majeurs mais il veut l'envoyer à Savannah, en Géorgie, pour acquérir de l'expérience, et il s'attend à voir venir le jeune héros, lorsque les Athlétiques se rendront à leur camp d'entraînement, le printemps prochain.

Selon Mack, le jeune Brissie a l'effort et c'est une question de détermination, comme Brissie avait écrit à son père, puisqu'il peut marcher, il pourra jouer au baseball.

Six équipes dans la ligue de crosse

Six équipes feront partie de la Ligue de Crosse Senior de Québec car à la réunion tenue hier soir les délégués ont accepté les conditions des représentants de Shawinigan et cette équipe fera partie du circuit Dick Braylay.

La saison de cette importante ligue sera inaugurée le 18 avril, à Verdun, et 78 parties seront disputées dans la région de Montréal puisque les clubs Lachine, Verdun et Canadien joueront sur leur terrain, mais le Shawinigan jouera 5 parties de moins à son aéroport. Les équipes de Cornwall et Québec auront aussi à jouer 26 parties dans leur ville. Voici le calendrier des joutes accepté à l'assemblée d'hier:

AVRIL
Vendredi 18 — Lachine à Verdun
Samedi 19 — Canadien à Shawinigan
Dimanche 20 — Canadien à Québec
Dimanche 21 — Shawinigan à Verdun
Dimanche 22 — Cornwall à Lachine
Mardi 23 — Québec à Verdun
Jeudi 24 — Lachine à Cornwall
Vendredi 25 — Québec à Québec
Samedi 26 — Lachine à Shawinigan
Samedi 27 — Canadien à Cornwall
Dimanche 28 — Cornwall à Verdun
Dimanche 29 — Shawinigan à Québec
Dimanche 30 — Canadien à Lachine
Dimanche 31 — Canadien à Verdun
Mardi 1er — Québec à Cornwall
Mercredi 2 — Québec à Lachine

MAI
Jeudi 1er — Verdun à Cornwall
Vendredi 2 — Lachine à Québec
Samedi 3 — Canadien à Shawinigan
Dimanche 4 — Canadien à Québec
Dimanche 5 — Shawinigan à Verdun
Dimanche 6 — Cornwall à Lachine
Mardi 7 — Shawinigan à Cornwall
Mardi 8 — Lachine à Québec
Mardi 9 — Québec à Verdun
Samedi 10 — Cornwall à Shawinigan
Dimanche 11 — Cornwall à Québec
Dimanche 12 — Shawinigan à Verdun
Dimanche 13 — Lachine à Shawinigan
Dimanche 14 — Cornwall à Verdun
Mardi 15 — Shawinigan à Québec
Jeudi 16 — Lachine à Cornwall
Vendredi 17 — Canadien à Verdun
Samedi 18 — Lachine à Québec
Dimanche 19 — Cornwall à Canadien
Dimanche 20 — Québec à Verdun
Mardi 21 — Verdun à Lachine
Jeudi 22 — Canadien à Cornwall
Vendredi 23 — Québec à Québec
Samedi 24 — Verdun à Shawinigan
Dimanche 25 — Verdun à Québec
Dimanche 26 — Cornwall à Lachine
Dimanche 27 — Shawinigan à Canadien
Mardi 28 — Shawinigan à Cornwall
Mardi 29 — Lachine à Verdun
Vendredi 30 — Verdun à Cornwall
Samedi 31 — Québec à Shawinigan

JUIN
Dimanche 1 — Shawinigan à Québec
Dimanche 2 — Verdun à Lachine
Dimanche 3 — Cornwall à Canadien
Mardi 4 — Shawinigan à Québec
Mardi 5 — Québec à Cornwall
Mercredi 6 — Québec à Lachine
Jeudi 7 — Québec à Canadien
Samedi 8 — Cornwall à Shawinigan
Dimanche 9 — Cornwall à Québec
Dimanche 10 — Shawinigan à Lachine
Dimanche 11 — Verdun à Canadien
Mardi 12 — Canadien à Verdun
Jeudi 13 — Québec à Canadien
Vendredi 14 — Verdun à Québec
Samedi 15 — Lachine à Québec
Samedi 16 — Verdun à Shawinigan
Dimanche 17 — Québec à Lachine
Dimanche 18 — Cornwall à Lachine
Dimanche 19 — Shawinigan à Canadien
Mardi 20 — Lachine à Verdun
Mardi 21 — Canadien à Cornwall
Jeudi 22 — Lachine à Canadien
Jeudi 23 — Shawinigan à Cornwall
Samedi 24 — Shawinigan à Québec
Dimanche 25 — Verdun à Lachine
Dimanche 26 — Verdun à Canadien
Mardi 27 — Québec à Verdun
Mercredi 28 — Québec à Canadien
Samedi 29 — Québec à Canadien
Dimanche 30 — Québec à Canadien
Dimanche 31 — Québec à Canadien

JULIET
Mardi 1 — Canadien à Québec
Jeudi 3 — Lachine à Canadien
Jeudi 4 — Shawinigan à Cornwall
Samedi 5 — Shawinigan à Québec
Dimanche 6 — Québec à Canadien
Dimanche 7 — Shawinigan à Lachine
Mardi 8 — Lachine à Verdun
Jeudi 10 — Canadien à Québec
Jeudi 11 — Lachine à Canadien
Jeudi 12 — Shawinigan à Cornwall
Samedi 13 — Shawinigan à Québec
Dimanche 14 — Verdun à Lachine
Dimanche 15 — Québec à Canadien
Mardi 16 — Québec à Verdun
Mardi 17 — Lachine à Cornwall
Samedi 19 — Verdun à Shawinigan
Dimanche 20 — Verdun à Lachine
Dimanche 21 — Verdun à Lachine
Dimanche 22 — Shawinigan à Québec
Dimanche 23 — Cornwall à Canadien
Mardi 24 — Canadien à Verdun
Mardi 25 — Québec à Verdun
Mercredi 26 — Québec à Canadien
Jeudi 26 — Lachine à Cornwall
Samedi 28 — Lachine à Québec
Dimanche 29 — Cornwall à Québec
Dimanche 30 — Shawinigan à Lachine
Dimanche 31 — Verdun à Canadien

AOÛT
Vendredi 1 — Verdun à Québec
Samedi 2 — Lachine à Shawinigan
Dimanche 3 — Lachine à Québec
Dimanche 4 — Shawinigan à Canadien
Dimanche 5 — Cornwall à Verdun
Mardi 6 — Québec à Verdun
Jeudi 7 — Lachine à Cornwall
Samedi 9 — Canadien à Shawinigan
Dimanche 10 — Shawinigan à Québec
Dimanche 11 — Verdun à Lachine
Dimanche 12 — Québec à Verdun
Mardi 13 — Québec à Canadien
Jeudi 14 — Verdun à Cornwall
Vendredi 15 — Canadien à Québec
Samedi 16 — Verdun à Shawinigan
Dimanche 17 — Verdun à Québec
Dimanche 18 — Cornwall à Lachine
Dimanche 19 — Shawinigan à Canadien
Mardi 20 — Québec à Verdun
Mardi 21 — Québec à Lachine
Mercredi 22 — Québec à Cornwall
Jeudi 23 — Québec à Cornwall
Jeudi 24 — Québec à Cornwall
Samedi 26 — Québec à Shawinigan
Dimanche 27 — Cornwall à Québec
Dimanche 28 — Québec à Lachine
Mardi 29 — Shawinigan à Verdun
Mercredi 30 — Canadien à Lachine
Jeudi 31 — Québec à Canadien
Jeudi 31 — Shawinigan à Cornwall

SEPTEMBRE
Vendredi 1 — Verdun à Québec
Samedi 2 — Lachine à Shawinigan
Dimanche 3 — Lachine à Québec
Dimanche 4 — Shawinigan à Canadien
Dimanche 5 — Cornwall à Verdun
Mardi 6 — Québec à Verdun
Jeudi 7 — Lachine à Cornwall
Samedi 9 — Canadien à Shawinigan
Dimanche 10 — Shawinigan à Québec
Dimanche 11 — Verdun à Lachine
Dimanche 12 — Québec à Verdun
Mardi 13 — Québec à Canadien
Jeudi 14 — Verdun à Cornwall
Vendredi 15 — Canadien à Québec
Samedi 16 — Verdun à Shawinigan
Dimanche 17 — Verdun à Québec
Dimanche 18 — Cornwall à Lachine
Dimanche 19 — Shawinigan à Canadien
Mardi 20 — Québec à Verdun
Mardi 21 — Québec à Lachine
Mercredi 22 — Québec à Cornwall
Jeudi 23 — Québec à Cornwall
Jeudi 24 — Québec à Cornwall
Samedi 26 — Québec à Shawinigan
Dimanche 27 — Cornwall à Québec
Dimanche 28 — Québec à Lachine
Mardi 29 — Shawinigan à Verdun
Mercredi 30 — Canadien à Lachine
Jeudi 31 — Québec à Canadien
Jeudi 31 — Shawinigan à Cornwall

OCTOBRE
Vendredi 1 — Verdun à Québec
Samedi 2 — Lachine à Shawinigan
Dimanche 3 — Lachine à Québec
Dimanche 4 — Shawinigan à Canadien
Dimanche 5 — Cornwall à Verdun
Mardi 6 — Québec à Verdun
Jeudi 7 — Lachine à Cornwall
Samedi 9 — Canadien à Shawinigan
Dimanche 10 — Shawinigan à Québec
Dimanche 11 — Verdun à Lachine
Dimanche 12 — Québec à Verdun
Mardi 13 — Québec à Canadien
Jeudi 14 — Verdun à Cornwall
Vendredi 15 — Canadien à Québec
Samedi 16 — Verdun à Shawinigan
Dimanche 17 — Verdun à Québec
Dimanche 18 — Cornwall à Lachine
Dimanche 19 — Shawinigan à Canadien
Mardi 20 — Québec à Verdun
Mardi 21 — Québec à Lachine
Mercredi 22 — Québec à Cornwall
Jeudi 23 — Québec à Cornwall
Jeudi 24 — Québec à Cornwall
Samedi 26 — Québec à Shawinigan
Dimanche 27 — Cornwall à Québec
Dimanche 28 — Québec à Lachine
Mardi 29 — Shawinigan à Verdun
Mercredi 30 — Canadien à Lachine
Jeudi 31 — Québec à Canadien
Jeudi 31 — Shawinigan à Cornwall

NOVEMBRE
Vendredi 1 — Verdun à Québec
Samedi 2 — Lachine à Shawinigan
Dimanche 3 — Lachine à Québec
Dimanche 4 — Shawinigan à Canadien
Dimanche 5 — Cornwall à Verdun
Mardi 6 — Québec à Verdun
Jeudi 7 — Lachine à Cornwall
Samedi 9 — Canadien à Shawinigan
Dimanche 10 — Shawinigan à Québec
Dimanche 11 — Verdun à Lachine
Dimanche 12 — Québec à Verdun
Mardi 13 — Québec à Canadien
Jeudi 14 — Verdun à Cornwall
Vendredi 15 — Canadien à Québec
Samedi 16 — Verdun à Shawinigan
Dimanche 17 — Verdun à Québec
Dimanche 18 — Cornwall à Lachine
Dimanche 19 — Shawinigan à Canadien
Mardi 20 — Québec à Verdun
Mardi 21 — Québec à Lachine
Mercredi 22 — Québec à Cornwall
Jeudi 23 — Québec à Cornwall
Jeudi 24 — Québec à Cornwall
Samedi 26 — Québec à Shawinigan
Dimanche 27 — Cornwall à Québec
Dimanche 28 — Québec à Lachine
Mardi 29 — Shawinigan à Verdun
Mercredi 30 — Canadien à Lachine
Jeudi 31 — Québec à Canadien
Jeudi 31 — Shawinigan à Cornwall

DÉCEMBRE
Vendredi 1 — Verdun à Québec
Samedi 2 — Lachine à Shawinigan
Dimanche 3 — Lachine à Québec
Dimanche 4 — Shawinigan à Canadien
Dimanche 5 — Cornwall à Verdun
Mardi 6 — Québec à Verdun
Jeudi 7 — Lachine à Cornwall
Samedi 9 — Canadien à Shawinigan
Dimanche 10 — Shawinigan à Québec
Dimanche 11 — Verdun à Lachine
Dimanche 12 — Québec à Verdun
Mardi 13 — Québec à Canadien
Jeudi 14 — Verdun à Cornwall
Vendredi 15 — Canadien à Québec
Samedi 16 — Verdun à Shawinigan
Dimanche 17 — Verdun à Québec
Dimanche 18 — Cornwall à Lachine
Dimanche 19 — Shawinigan à Canadien
Mardi 20 — Québec à Verdun
Mardi 21 — Québec à Lachine
Mercredi 22 — Québec à Cornwall
Jeudi 23 — Québec à Cornwall
Jeudi 24 — Québec à Cornwall
Samedi 26 — Québec à Shawinigan
Dimanche 27 — Cornwall à Québec
Dimanche 28 — Québec à Lachine
Mardi 29 — Shawinigan à Verdun
Mercredi 30 — Canadien à Lachine
Jeudi 31 — Québec à Canadien
Jeudi 31 — Shawinigan à Cornwall

Les parties éliminatoires commenceront le 3 ou 4 septembre et devront être finies pour le 30 septembre.
Le 1er contre le 3e; le 2e contre le 4e.

Un programme spécial pour Melle Scott

Lorsque Barbara Ann Scott patinera à Montréal, samedi prochain, pour la première fois depuis qu'elle a remporté le championnat mondial, elle inclura au programme un numéro spécial de sa propre composition et qu'elle a intitulé "Ave Maria", a-t-on appris aujourd'hui. La désormais célèbre patineuse interprétera, aussi le numéro qui lui a mérité les premiers honneurs à Stockholm, Suède, le mois dernier.

On a aussi fait part du programme détaillé de cette grande soirée de patinage de fantasia; ce programme évoquera la fête de Pâques, pour le plus grand plaisir des adultes comme des enfants. C'est ainsi qu'il y aura parade de Pâques interprétée par les membres de la célèbre troupe de la Minto Revue en gais costumes; des vedettes du patinage de fantasia viendront de Sherbrooke et de Toronto se joindre à la troupe, telles Kay et Eva Loppell, Dick Nutter, etc.

Les adultes goûteront sûrement beaucoup un ballet de Strauss avec 24 membres du Minto Club et Kay Loppell en qualité de ballerine; la Danse Russe, avec 14 membres de la Minto Revue, ainsi que nombre d'autres numéros, dont des solo et des scènes de groupe. Dick Nutter fera aussi bien rire par ses prouesses et ses imitations variées.

On prévoit en outre que Barbara Ann Scott patinera en duo pour la première fois depuis qu'elle a dû pratiquer intensément le solo en vue du concours pour le championnat.

Cette matinée et cette soirée sont sous le patronage des Kinsmen Clubs de Montréal et de Lachine qui emploieront les recettes pour leurs nombreuses œuvres de bienfaisance. Des musiciens locaux prêteront main-forte à ceux du Minto Club, d'Ottawa, pour former un orchestre de 26 musiciens.

Ligue de la Côte du Pacifique

La saison de la Ligue de la Côte du Pacifique sera inaugurée cet après-midi avec deux joutes régulières à l'affiche alors que le Portland rencontrera le Los Angeles sur le losange de ce dernier club et que le Hollywood renforcera à Sacramento pour y rencontrer l'équipe de l'endroit.

Ce soir, deux autres joutes se joueront sous les lampes artificielles, à San Diego le Oakland affrontera les locaux, et le Seattle se rend à San Francisco.

Les Seals de Frisco, champions de la saison dernière, sont favoris pour continuer leurs succès avec Lefty O'Doul comme gérant pour la 13ème année consécutive. La majorité des clubs ont des renforts de ligues majeures et la ligue sera de beaucoup mieux balancée cette saison.

Le FORUM
W.L. 6151

PARTIE DE DETAIL DE LA LIGUE NATIONALE
JEUDI 3 AVRIL
à 8 h. 30 p.m.
BOSTON
CANADIENS

Les billets d'abonnés sont maintenant en vente et seront retenus jusqu'à 6 h. p.m., le mercredi, 2 avril.

Cartes professionnelles

MEDECIN

Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires
FRONTENAC 5252 516 Sherbrooke est

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOUR 2941

OPTOMETRISTES-OPTEICIENS

J.-A. MESSIER, O.D.
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue
Ajustement de verres de contact
PHANEUF & MESSIER
1767 Saint-Denis — Montréal

EXAMEN DES VOIX

Réparation de rouetterie
Service postal
Léo-Paul TROTTIER, O.D.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
1658 est. av. Mont-Royal — FR. 1653

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Président

Le championnat à Geo. Cagney

George Cagney est le nouveau champion canadien des luteurs poids-lourds, catégorie junior. Cagney a remporté son titre hier soir au marché St-Jacques, en triomphant du vaillant Harry Madison, qui est monté dans l'arène après que Johnny Demetchuck n'a pas jugé bon de venir défendre son titre. Madison a accepté, sur les lieux, de rencontrer le nouveau champion dans un geste fort apprécié de la foule qui remplissait le populaire stade local. Cagney a mérité la première chute en 23.18 minutes pour perdre le second engagement en 13.40 minutes. Cagney triomphait de son adversaire dans la rencontre finale en 8.50 minutes pour devenir le détenteur du titre. Les trois autres combats ont donné les résultats suivants: en semi-finale, Eddie Auger a continué sa marche triomphale en obtenant la victoire sur Pat Girard en 18.15 minutes. Dans les deux autres matches, Yvon Racicot et Young McCoy ont annulé après 20 minutes. Al Tucker et le fameux athlète canadien-français Jean Pusie ont également fait combat nul de 20 minutes. Il n'y aura pas de séance de lutte, vendredi le 4 avril.

Cartes professionnelles

ASSURANCE

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les communautés religieuses à se révaloir 4% des services particuliers.
441 St-François-Xavier. Montréal
Tél. MARQUETTE 2383-2384

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10% ÉCRIVEZ
ALBERT FOURNIER
PROCEDES DE BREVETS D'INVENTION
934 512 CATHERINE EST MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS
en tous pays
MARION & MARION
Raymond A. Robic J.-Alfred Bastien

Nouvelles universitaires

Notes biographiques sur le Dr Georges Baril, nouveau doyen des Sciences, le R. P. Léon Morin, nouveau vice-doyen, et M. Abel Gauthier, directeur de l'Institut de mathématiques, nouveau secrétaire adjoint — Nomination de titulaires en Médecine

Le Dr Georges Baril, nouveau doyen des Sciences

Le Dr Georges Baril, directeur de l'Institut de chimie, et qui vient d'être nommé doyen de la faculté des sciences de l'Université de Montréal, est né à Montréal en 1885. Après ses études au Jardin de l'enfance et au collège Ste-Marie, il était reçu bachelier en arts en 1904 et s'inscrivait l'année suivante à la faculté de médecine de l'Université Laval, alors successeur de celle de Montréal. Il était docteur en médecine en 1908.

Le Dr Baril fit deux années d'internat à l'Hôtel-Dieu, puis se rendit à Paris pour y parfaire ses études de chimie. Il fut élève de l'Institut catholique de Paris et de la Sorbonne. De retour au Canada, il fut chargé par la faculté de médecine d'organiser les laboratoires de chimie médicale pratique, tâche à laquelle il s'est consacré de 1911 à 1919.

De 1904 à 1920, le Dr Baril a consacré la plus grande partie de ses loisirs à l'œuvre de l'A.C.G.C., association dans laquelle il occupa plusieurs hauts postes.

Durant les 27 dernières années, il a été secrétaire de la faculté des sciences, poste qu'il vient de quitter pour remplir les fonctions de doyen. Le Dr Baril a fait partie de plusieurs commissions universitaires. Il a été directeur adjoint des études à la faculté de médecine, vice-doyen de cette faculté, secrétaire de l'Institut du radium de l'Université de Montréal et de la province de Québec, professeur de chimie organique à la faculté des sciences et de chimie physiologique à la faculté de médecine. Directeur des laboratoires de l'Hôtel-Dieu, de ceux de Ste-Justine (depuis 1918), etc.

Le Dr Baril est docteur en sciences honoris causa de l'Université de Montréal, officier d'académie, fellow du Canadian Institute of Chemistry, et membre de nombreuses sociétés savantes de France, des États-Unis et du Canada. Il fait partie du conseil médical du Canada depuis 1930. Auteur d'importants mémoires, de nombreux articles de revues, le savant médecin a publié *Nomenclatures chimiques*, un fascicule qui en est à sa sixième édition, des cours, etc. Devenu professeur de carrière en 1920, le Dr Baril s'est constamment intéressé à la pédagogie, s'est occupé spécialement de promouvoir les intérêts de la faculté des sciences, dont il fut l'un des fondateurs. Il a fait beaucoup pour aider au relèvement du niveau de l'enseignement scientifique, non seulement à l'Université de Montréal, mais aussi dans les collèges affiliés.

Le R. P. Léon Morin, secrétaire et vice-doyen, en Sciences

Le P. Morin est né à Saint-Paul d'Abbotsford, Comté de Rouville, en 1899. Il étudia d'abord au collège de Saint-Laurent et entra en religion (Congrégation de Ste-Croix) le 2 juin 1918. Ses études théologiques furent au Grand Séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre le 25 janvier 1927.

Il vint à l'Université de Montréal de 1928 à 1931, pour ses études scientifiques, et fut également des stages à l'Université de Cornell et à l'Université catholique de Washington; et enseigna au collège de St-Laurent comme professeur de sciences.

En 1936, premier boursier du Service des Mines de Québec, il retourna à l'Université Laval pour poursuivre ses études géologiques. En 1938, l'Université de Montréal invita le P. Morin à fonder un Institut de Géologie, dont il est depuis ce temps le directeur. Outre son enseignement à l'Université, il a donné à travers toute la Province des séries de cours de prospection en qualité de conférencier du Service des Mines. Durant les périodes de vacances, il a servi comme géologue auxiliaire du Service des Mines et a participé aux recherches géologiques, notamment en Gaspésie et dans la région de Montréal.

Le P. Morin a été membre du jury pour les concours littéraires et scientifiques de la Province de Québec en 1940 et en 1943; chef du Service de Minéralogie des Cercles des Jeunes Naturalistes de 1932 à 1943. Il est ancien président de la Société canadienne d'Histoire naturelle et de la Société de géographie de Montréal. Il fait partie de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences et de l'American Association for the Advancement of Science.

M. Abel Gauthier, directeur de l'Institut de mathématiques

Né aux Eboulements le 15 mai 1914, M. Abel Gauthier, le nouveau secrétaire adjoint de la faculté des Sciences, a fait ses études au collège de Sainte-Marie, à l'Université de Montréal, et aux États-Unis. Il obtint son baccalauréat en arts en 1931, puis s'inscrivit à la faculté

des Sciences. En mai 1935, il est licencié en sciences physiques, licencié en sciences mathématiques, et la Faculté lui décerna la médaille du Lieutenant-gouverneur. De 1935 à 1939, M. Gauthier fait plusieurs séjours d'études à l'Université Columbia, qui lui accorde en 1939 la maîtrise en arts en mathématiques.

Durant les étés de 1941 et 1942, il se perfectionne en physique théorique et en mathématiques appliquées à l'Université de Chicago. En 1943 et 1944, on le retrouve à Columbia et à l'Université de Princeton, où il poursuit des études de statistiques et de mathématiques appliquées.

Professeur à l'Université de Montréal depuis quinze ans, le nouveau directeur de l'Institut de Mathématiques était, avant sa nomination, professeur titulaire de mathématiques appliquées à la faculté des Sciences, chargé de cours en statistiques à l'Institut de Psychologie et à l'Ecole Normale secondaire.

M. Gauthier a collaboré à plusieurs revues scientifiques canadiennes et est membre de l'American Mathematical Society, de la Mathematical Association of America et de l'Institut of Mathematical Statistics.

Il s'est toujours occupé des organisations universitaires. Il est président de l'Association des professeurs de la faculté des Sciences, conseiller de la Société de mathématiques et de physique, conseiller de l'A.G.D.U.M. et directeur de l'ACFAS.

Nomination de titulaires

Le Conseil de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, conformément à une décision prise à sa séance du 19 mars 1947, déclare ouverte, pour la nomination d'un titulaire, les chaires suivantes:

1. Bactériologie,
2. Hygiène,
3. Matière Médicale et Pharmacologie,
4. Médecine opératoire,
5. Pathologie chirurgicale,
6. Clinique Médicale à l'Hôpital Notre-Dame,
7. Physiologie,
8. Physique Médicale et Electrologie,
9. Propédeutique,
10. Urologie.

Ceux qui désirent poser leur candidature à ces postes de titulaires sont tenus de le faire par écrit avant le 1er mai 1947. Le règlement qui indique les conditions de nomination à ces postes sera fourni par le Chef du Secrétariat de la Faculté de Médecine.

La demande des candidats doit être adressée à Monsieur le Doyen, le Dr Edmond Dubé, avant l'expiration du délai indiqué plus haut (1er mai 1947).

Un règlement hors de cour

Un règlement hors de cour a mis fin hier matin à un procès entre le Pacifique Canadien et M. J.-B. Perrier, citoyen de Montréal. Ce dernier, demandeur, dans l'instance, réclamait la somme de \$10,000 de la compagnie de chemin de fer à la suite d'un accident survenu au coin des rues Craig et Sanguinet, le 28 novembre 1945. Le demandeur avait été frappé par un camion de la défenderesse, conduit par M. André Gauthier, qui était tenu conjointement et solidairement responsable de l'accident.

La cause devait être entendue ce matin, devant un jury civil, mais les parties en sont arrivées à une entente avant le procès. Le Pacifique Canadien paiera \$1,750 à M. Perrier, frais inclus.

Le juge O.-S. Tyndale, juge en chef de la Cour supérieure, du district de Montréal, rendra jugement conformément à ce règlement.

Les funérailles de Mme Alfred Gingras

Samedi matin, en l'église de St-Léon de Westmount, ont eu lieu les funérailles de Mme Alfred Gingras, née Ida Lecours, décédée le 25 mars 1947, l'âge de 54 ans.

Elle laissa dans le deuil son mari, M. Alfred Gingras, président de Thomson Gingras Lumber Co., un fils, M. Normand Gingras, trois filles: Mlle Florence Gingras, Mme Lucien Hébert (Jeannette), et Mlle Cécile Gingras, un petit-fils, Yves Hébert.

Le cortège est parti de son domicile au no 311 avenue Kensington, Westmount, pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut célébré à 9 h. 20.

A l'église la levée du corps a été faite par M. l'abbé O.-P. Gauthier, curé de la paroisse, qui a célébré le service, assisté de M. Hormidas Boudreau, P.S.S., comme diacre, et de M. l'abbé Albert Lamoureux, comme sous-diacre.

Le chant, sous la direction de Dollard Lachapelle, exécuta la messe de Pèrosi. M. Romain Pelletier touchait l'orgue.

Dans le cortège on remarquait: son mari M. Alfred Gingras, son fils M. Normand Gingras, son gendre M. Lucien Hébert, son petit-fils M. Yves Hébert; ses beaux-frères: MM. William Vincent, Wilfrid Gingras, G. Lépine; ses cousins: MM. H. Lecours, Charlemagne Lecours, Henri Lecours, J. Carrier, D. Ladouceur, Emile Ménard, R. F. Albert, F.E.C.

On remarquait également: Me H. Beaudin, N.-P. Rodier et Jean Merrill, H. Thornton, H. Brisebois, Chs. Bungs, Roland et Richard Larivière, T. E. Day, D. H. Butler, W. Côté, Albert Primeau, J.-Paul Perreault, Moïse Mathurin, A. Dubois, J.-A. et Michel Bonneau, X. Leblanc, D. Lanthier, H. R. Boyce, J. Major, A. Méthote, Guy Racine, James Hays, E. Burns, G. Lincourt, Arthur Dubois, R. Murphy, A. Catharad, T. G. Kelly, H. T. Samall, André S. Leduc, A. Hébert, M. A. Guindon, H. G. Gill, W. H. Thompson, L. G. Cooke, J.-M. Lagacé, P. Tailleux, Paul Prefontaine, Alphonse Lalonde, J.-A. Goulet, J.-C. Poirer, J. T. Wilkie, Gaston Miquelin, P. Hall, J. J. Gant et une foule d'autres.

Après le service le cortège se reforma pour se rendre au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Retenez le "Devoir" d'avance: chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphone au service du groupe 5311-2311; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Un mort, 10 blessés en fin de semaine

Fillette mortellement blessée par une auto

Un accident mortel s'est produit à Beloeil-Station, au début de l'après-midi de samedi. Micheline Proulx, fille de 9 ans, se promenait à bicyclette lorsqu'elle fut happée par la voiture que conduisait M. Lorenzo Bourgoin. Celui-ci se porta immédiatement au secours de la victime, qui fut bientôt transportée chez un médecin des environs. Elle expira quelques minutes plus tard. Le coroner Guertin, de Sorel, a rendu un verdict de mort accidentelle.

Main coincée sous une pierre

Claudette Lagacé, 7 ans, dont les parents demeurent à 112e et, rue Roy, est hospitalisée à Ste-Justine depuis dimanche après-midi, pour la réduction d'une fracture de la main droite.

L'enfant a subi cette blessure en jouant avec une pierre sur le terrain de l'ancienne église Saint-Louis de France, angle Roy et Laval.

La fille eut la main coincée sous la pierre.

Bambin blessé

Un marmot de 4 ans, Jean-Maurice Lambert, 3303, rue du Parc LaFontaine, monté sur une petite bicyclette, a donné contre un mur, dimanche, se faisant une profonde entaille à la narine droite. Il a été admis à l'hôpital Ste-Justine.

Collision

L'aut de M. Alfred White, 5270, rue Ponsard, est entrée en collision, avec celle de M. Adrien Germain, 3135, avenue Holy-Cross. Seule Mlle Mary Wilson, 28 ans, de 4023 ouest, rue Dorchester, occupant la voiture de M. White, fut blessée. Elle souffrait de contusions assez graves pour qu'on la transportât à l'hôpital Homéopathique.

Deux autres personnes furent blessées, dans une collision d'autos, angle des rues Saint-Luc et Saint-Marc dimanche. L'accident se produisit lorsque l'automobile de M. Paul Chabot, 4, 9ème avenue, Lachine, vint en collision avec celle de M. Ariste Lefebvre, roulant en sens inverse.

Les victimes sont: Georges Lefebvre, 5838, boulevard Saint-Laurent, et G. Lafleur, 5046, rue Hôtel-de-Ville. Les deux blessés furent hospitalisés à l'hôpital Western, souffrant de contusions.

Une autre femme blessée

Mme Azarie Vincent, 36 ans, 6261 rue Louis-Hémon, a subi, dimanche, des contusions à la hanche gauche et un choc nerveux, après que le camion dans lequel elle se trouvait, et qui était conduit par M. Marcel Gauthier, frappa un taxi, rue Bellechasse, à l'angle de la 3e avenue, à Rosemont. La victime a été transportée à l'hôpital Notre-Dame.

4 jeunes gens blessés

Quatre jeunes gens furent très gravement blessés lorsque l'automobile dans laquelle ils avaient pris place heurta un camion, et donna ensuite contre un poteau à l'angle des rues St-Antoine et du Collège. Le conducteur, John Casapashuck, 20 ans, 405 ruelle Cherry, Ville LaSalle, souffre d'une fracture de crâne. Les autres victimes, René Campy, 19 ans, 2543 St-Joseph, Lachine, Léo Groux, 20 ans, 15, 27e avenue, Lachine, et Roland Bérubé, 19 ans, 2581 rue St-Joseph, Lachine, furent hospitalisés à l'hôpital Général (section ouest), souffrant de fractures et de coupures au visage. Leur automobile fut complètement démolie. La circulation fut interrompue pendant une heure, à cause de cet accident.

Cours de prospection à Polytechnique

La direction de l'Ecole Polytechnique désire rappeler à l'attention de tous les intéressés que les cours de prospection qu'elle se propose de donner commenceront le 8 avril et dureront cinq semaines, au taux de trois heures de cours le matin et de trois heures de laboratoire l'après-midi, pour se terminer le 10 mai.

La province de Québec, que l'on croyait très pauvre au point de vue minier, il y a quelques années, a maintenant une production minière dont la valeur annuelle dépasse \$100,000,000. Elle est la seconde province minière du pays et à la suite des découvertes des énormes gisements de fer, de cuivre, de zinc et d'or qui ont été faites principalement durant la guerre, elle sera bientôt un des principaux producteurs de métaux dans le monde.

Il y a actuellement un besoin urgent de prospecteurs de plus en plus qualifiés pour explorer les immenses étendues de la province qui offrent des possibilités et y découvrir les gisements qu'elles renferment. Ces cours sont donc organisés en vue de l'entraînement scientifique des prospecteurs et seront donnés, durant le jour, par les professeurs du département Mine et Géologie de l'Ecole Polytechnique. Ils s'adressent particulièrement aux prospecteurs déjà existants qui désirent se perfectionner, ainsi qu'aux jeunes diplômés de nos écoles de la province qui voudraient apprendre ce nouveau métier qui peut devenir très lucratif. Ces cours sont offerts également à tous ceux qui s'intéressent directement ou indirectement à l'industrie minière. Les vétérans sont spécialement invités.

Le programme des cours comprend: chimie, minéralogie, géologie, prospection, forge, analyse des minerais, dessin, séances de laboratoire, quelques excursions sur le terrain et projection de films sur les mines et la prospection.

Les frais d'inscription sont de \$15.00. Aucun examen d'admission n'est requis. Un certificat d'études attestant la compétence du futur prospecteur sera remis gratuitement à ceux qui, ayant suivi les cours assiduellement, désireront passer les examens requis. Ces cours sont organisés en collaboration avec le ministère des Mines de la province qui les subventionne.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au plus tôt aux bureaux de l'Ecole Polytechnique, 1450, rue St-Denis, Montréal, MA. 5311.

Appareils de radio et de radar en surplus

L'énorme quantité d'appareils de radio et de radar que la Corporation des biens de guerre vend pour être adaptés aux usages commerciaux donne une idée de l'extrême variété de ces appareils qui ont joué un rôle si important dans la dernière guerre mondiale.

Cette variété est mise en lumière par la bibliothèque de la division de radio et radar de la Corporation qui contient quelque 200 manuels techniques, chacun d'eux s'appliquant à un modèle différent provenant de l'Angleterre, des États-Unis et du Canada.

Chaque service possède ses propres appareils électroniques servant, selon le cas, à l'auto-défense, la navigation, les communications, etc. Un bombardier à lui seul transporte généralement environ une douzaine d'appareils récepteurs différents et autant d'appareils émetteurs.

Ces appareils présentent une très grande diversité de puissance et de dimensions. Leur coût varie de \$30 à \$500,000. Ils comprennent depuis le petit radio-émetteur à batterie, portable, utilisé à bord des avions d'observation de tir jusqu'au poste de radar utilisant 300 lampes et capable de fournir une puissance de 50,000 à 75,000 watts.

Les surplus de la marine comprennent les appareils détecteurs de sous-marins, de radio-sonde qui mesurent la profondeur de l'eau, ainsi que des quantités d'appareils de communications ordinaires.

L'armée possède du matériel de radar spécialement conçu pour détecter longtemps d'avance l'approche des avions ennemis et pour diriger les batteries antiaériennes. Elle se servait également des appareils ordinaires de communication à radio.

Le matériel de l'aviation comporte des appareils de radar aéroportés pour localiser les sous-marins ennemis ainsi que des altimètres électroniques spéciaux qui enregistrent l'altitude exacte au-dessus du terrain.

Tous ces appareils vendus par la Corporation ont trouvé de nombreux usages commerciaux. Les compagnies d'aviation utilisent une grande partie des appareils de radio déclarés en surplus de l'aviation militaire, pour leurs opérations aériennes courantes. Les universités et autres institutions éducatives se servent d'appareils de radar pour leurs travaux d'expérience et d'insurrection. Les appareils émetteurs et récepteurs de l'armée ont trouvé leur application dans les communications entre les camps de bûcherons; les mines utilisent également des appareils pour se tenir en communication avec les géologues en exploration. Une expédition missionnaire arctique utilise du matériel de la marine pour maintenir contact avec la civilisation.

Les opérateurs-amateurs de radio et les expérimentateurs en général ont profité de ce vaste assortiment d'équipement électrique. Tel est le cas du récepteur 1155 (pour l'aviation) fabriqué en Angleterre et importé en très grande quantité pour servir au plan d'entraînement sérieux du "Commonwealth". Ces appareils récemment mis sur le marché à une fraction de leur prix original, se sont vendus presque du jour au lendemain.

A la fin de février 1947, la Corporation avait vendu des appareils de radio et de radar, ainsi que des pièces détachées, pour un montant total de quelque \$4,300,000. Ce chiffre, pourtant, ne représente qu'une faible portion du coût original bien qu'un grand nombre de ces appareils soient d'une nature telle qu'ils n'ont qu'une faible valeur commerciale.

Il n'est pas facile de disposer de l'équipement technique. Dans bien des cas, le matériel britannique qui utilise des lampes et des pièces qui ne sont pas standard dans notre pays a été bien difficile à vendre. Quelques pièces qui constituent encore un secret militaire doivent être retirées des appareils à vendre, ce qui les rend hors d'usage. Dans ce cas, la seule valeur de vente réside dans les pièces qui restent et qui ne peuvent servir aux amateurs et aux expérimentateurs.

L'un des problèmes les plus importants du moment est la vente de 8,900 appareils émetteurs-récepteurs combinés utilisés dans les chars d'assaut, les camions et les postes fixes de l'armée. Ces appareils sont trop compliqués pour être utilisés dans le civil en général.

Outre les appareils complets, la Corporation a vendu d'énormes quantités de pièces détachées neuves servant à la fabrication et à l'entretien de ces appareils.

Départ de M. S. T. Miles

Plus de 125 employés de la Montreal and Southern Counties Railway se sont réunis, samedi, à la salle des Chevaliers de Colomb, à Saint-Lambert, pour marquer le départ de M. S. T. Miles, comptable qui prend sa retraite après 26 années de services continus.

La réunion était sous la présidence du surintendant de la compagnie, M. R. Cannon, qui fit la présentation d'une bourse à M. Miles et de fleurs à Mme Miles.

Un récidiviste

Les Trois-Rivières, 1er (D. N. G.) — Le juge Léon Lajoie a condamné hier Amédée Kelley, des Trois-Rivières, âgé de 20 ans, à déjà été condamné deux fois à l'Ecole de réforme et à déjà fait du pénitencier et de la prison.

Les fêtes à Tadoussac

Tadoussac, 1er. — Les paroissiens s'apprêtent à célébrer à la fin de juillet le deuxième centenaire de leur "vieille chapelle".

C'est en effet au printemps de 1747 que le P. Claude-Godefroi Coquart, l'avant-dernier missionnaire jésuite à Tadoussac, entreprit, grâce aux libéralités de l'intendant Hocquart, la construction de cette vénérable chapelle, la plus ancienne chapelle de bois du Canada, et très probablement de tout le continent nord-américain.

Pour commémorer cet anniversaire, cher à tant de vacanciers ou d'excursionnistes, mais surtout aux fils de Tadoussac, dont la vieille chapelle fut la première église paroissiale, M. l'abbé Edmond-Louis Lemieux, curé de Tadoussac, a confié au R. P. Adrien Pouliot, S.J., l'organisation des fêtes, qui auront lieu les 26 et 27 juillet prochains.

Le R. P. Pouliot, membre de la Société historique régionale de Québec et de la Société d'histoire de l'Amérique française, avait déjà à son crédit l'organisation du troisième centenaire de Louis Jolliet, il y a deux ans: ils a été bien accueilli dans notre historique village de Tadoussac. A diverses reprises, depuis son arrivée parmi nous, il a convoqué des assemblées paroissiales; les citoyens s'y sont rendus fort nombreux, pour prendre connaissance du programme suggéré, le discuter et entendre le récit captivant des faits qui entourent la construction de leur vieille chapelle.

On a jeté les bases de l'organisation et formé deux comités. Le premier est un comité d'honneur. Il se compose des personnages suivants: S. Ex. Mgr Napoléon-Alexandre LaBrie, C.J.M., évêque du Golfe Saint-Laurent; M. l'abbé Edmond-Louis Lemieux, curé de Tadoussac; le R. P. Antonio Dragon, S.J., supérieur provincial des Jésuites; M. Camille Pouliot, M.D., ministre de la Chasse et des Pêcheries; MM. Frédéric Thériault, C.R., et Arthur Leclerc, M.D., députés du comté; M. le chanoine Jean Bergeron, M. l'abbé Georges Tremblay et le R. P. Charles Michaud, Cistercien de l'Immaculée-Conception, anciens curés; M. William Hugh Coverdale, président de

Voici les noms des officiers et des membres du comité exécutif: président, M. le maire J. Edgar Olsen; vice-présidents conjoints, Mmes J. Edgar Olsen et J. Edgar Lapointe; trésorier, M. Edgar Gingras; publiciste, M. Campbell Carroll, publiciste de la Canada Steamship Lines; secrétaire, Mme Ovide Mayrand; animateur, le R. P. Adrien Pouliot, S.J.; membres, MM. les marguilliers: Paul-Emile Boulianne, Armand Imbeault et Armand Savard; ce dernier, maire de la paroisse; les conseillers du village: MM. Jimmy Simard, le capitaine Joseph Deschênes, Louis Jean, Joseph Côté, Delphis Gauthier, et Henri Paul Hovington; les conseillers de la paroisse: MM. Ernest Perron, Georges Dufour, Cyrille Boulianne, Nil Dufour et Eugène Hovington; le président de la Commission scolaire, M. Hector Gauthier; le secrétaire de la municipalité, M. Francis Lapointe; MM. Raymond Côté et Charles Brisson, marchands; M. Joseph E. Villeneuve, gérant de la Banque Canadienne Nationale; M. Victor Villeneuve, professeur; MM. Paul-André Tremblay et Gérard Nicolas, navigateurs; MM. René Duroir et Lazare Brisson, cultivateurs; M. Tancrède Boulianne, agent de Bell Telephone et ancien maire; M. Marcel Tremblay, garde-forêtier.

Un peu plus tard, le comité exécutif, qui s'est assuré le concours des dames, des demoiselles et des jeunes gens de la paroisse, verra à la formation de sous-comités.

IL VOUS FAUT DES LEÇONS, MADAME!

Vous pouvez vous conduire... mais peut-être manquez-vous de confiance. Quelle agréable expérience que d'apprendre à conduire aux heures de trafic... en 10 leçons privées!

Pour plus de renseignements s'adresser à

LAUZON DRIVING SCHOOL

4001, Berri Plateau 1122

La Nature Intacte

JOUISSEZ-EN PROTÉGEZ-LA

LE CULTIVATEUR — un conservateur

Le cultivateur devient conservateur en envoyant les ravages de l'érosion — la détérioration des terres, une diminution de l'humidité du sol, l'envasement des cours d'eau, l'épuisement des puits et des ruisseaux, les inondations printanières.

"LABOUR DE PRINTEMPS"

une interprétation du labour sinueux par J. E. Collier

Dans certaines régions de la Chine, la couche superficielle du sol est devenue si précieuse qu'on a vu des hommes en voler des poignées chez des voisins plus fortunés. Des millions de tonnes de la couche superficielle de notre sol productif sont chaque année emportées par les eaux. La culture scientifique — le labour sinueux, la culture en planches et le terrassement — enrayer la dévastation et la pauvreté qui résultent de l'érosion du sol.

L'agriculture étant le pivot de l'économie du Canada, on conçoit que l'usage inapproprié du sol affecte toute la nation. Le citadin et le cultivateur bénéficient des pratiques de conservation du sol et ils devraient s'intéresser à ce sujet vital.

CARLING'S

THE CARLING BREWERIES LIMITED

WATERLOO AND WALKERVILLE, ONTARIO

La vie de grâce ou le paradis sur terre

par Norbert-Marie Belles, O.F.M., D.S.S.

"Jeunes filles et jeunes gens, prenez ce livre qui vous est dédié et lisez-le attentivement. Il va vous faire comprendre ce que Dieu a fait pour vous dans l'œuvre du salut de votre âme, et ce que vous devez faire vous-mêmes, pour arriver un jour à votre fin suprême qui est la possession de Dieu dans le ciel."

Volume de 225 pages.

Clair-vois-texte en couleurs.

Au complet: \$1.25

Par la poste: \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU "DEVOIR"

Les résultats poll par poll dans Cartier

Poll	Adresse	Buhay	Gingras	Hart	Masé	Roche	Val-
1	927 St-Dominique	13	6	45	52	11	2
2	1016 St-Dominique	52	6	42	43	21	1
3	A 1035 De Bullion	31	6	39	61	7	0
3	B 1035 De Bullion	19	1	29	66	7	0
4	A 982 Sanguinet						
4	B 982 Sanguinet	13	0	16	43	9	0
5	A 1042 St-Denis	30	3	29	78	7	0
5	B 1042 St-Denis	7	0	36	64	8	1
6	1097 Sanguinet	10	8	28	91	6	0
7	A 158 Dorchester est	21	6	42	38	21	2
7	B 158 Dorchester est	40	6	31	55	18	4
8	1058 St-Dominique	6	0	39	14	19	1
9	1231, rue Berger	18	0	28	20	13	0
10	A 65 Dorchester	23	0	31	22	3	0
10	B 1173 St-Dominique	23	0	76	63	15	1
11	1258 Ste-Elisabeth	21	0	63	44	13	2
12	1189 Ste-Elisabeth	14	1	60	67	17	0
13	1191 Sanguinet	22	1	30	32	3	0
14	1247 Sanguinet	9	2	15	36	4	1
15	1415 Sanguinet	4	0	43	38	13	2
16	1426 Sanguinet	32	0	28	34	29	0
17	160 Demontigny est	45	0	35	52	22	0
18	83 Demontigny est	58	2	12	28	16	0
19	1575 St-Laurent	42	2	28	51	46	0
20	106 Ontario est	17	0	35	42	25	0
21	A 1566 Hôtel-de-Ville	17	0	35	42	25	0
21	B 1566 Hôtel-de-Ville	47	3	9	14	27	0
22	A 1613 Hôtel-de-Ville	20	0	35	20	35	0
22	B 1613 Hôtel-de-Ville	33	0	19	37	26	1
23	1620 Sanguinet	26	10	17	80	18	0
24	1625 Ste-Elisabeth	43	0	46	59	24	0
25	Emery						
26	350 Ontario est	18	3	47	52	19	0
27	2007 St-Dominique	44	3	19	22	13	0
28	A 161 Ontario est	62	15	36	23	19	0
28	B 161 Ontario est	19	0	29	216	5	0
29	A 2053 Sanguinet	8	0	44	73	6	0
29	B 2053 Sanguinet	11	0	56	73	6	0
30	23 Sherbrooke est	44	1	33	30	4	1
31	A 75 Sherbrooke est	52	0	21	28	2	0
31	B 75 Sherbrooke est	48	1	16	34	9	0
32	3502 De Bullion	81	0	58	62	1	0
33	A 3474 Hôtel-de-Ville	45	1	48	38	4	1
33	B 3474 Hôtel-de-Ville	42	3	48	97	5	0
34	3503 Hôtel-de-Ville	13	0	73	81	12	0
35	A 359 Sherbrooke est	3	0	36	106	3	0
36	A 3629 Drolet	3	1	52	101	7	1
36	B 3629 Drolet	16	0	37	83	13	0
37	3659 Henri-Julien						
38	A 3685 Laval	30	0	38	53	3	0
38	B 3685 Laval	15	5	33	69	4	0
39	A 3623 Hôtel-de-Ville	40	0	43	91	7	3
39	B 3623 Hôtel-de-Ville	19	1	63	100	9	0
40	3604 Hôtel-de-Ville	90	0	36	42	4	0
41	A 3714 De Bullion	45	1	25	55	2	0
41	B 3714 De Bullion	53	1	51	57	5	0
42	A 3633 Coloniale	52	0	39	67	4	0
42	B 3633 Coloniale	56	0	25	19	6	1
43	3707 St-Laurent	41	1	33	34	7	0
44	A 4012 St-Dominique	54	0	48	33	16	2
45	A 4016 Coloniale	65	0	38	25	8	0
45	B 4016 Coloniale	48	0	44	33	5	0
46	3963 Coloniale	73	0	77	63	14	0
47	126 Duluth est	59	0	52	73	14	0
48	A 3879 De Bullion	64	1	44	11	11	0
48	B 3879 De Bullion	28	0	33	45	5	0
49	3808 Henri-Julien	48	0	81	110	11	0
50	A 3886 Drolet	22	2	49	70	13	0
50	B 3886 Drolet	53	1	73	69	2	0
51	3895 Drolet	24	7	59	411	3	0
52	3981 Drolet	27	0	56	109	4	0
53	4000 Hôtel-de-Ville						
54	A 3917 Laval	64	0	67	44	2	0
54	B 3903 Laval	39	0	54	67	5	1
55	A 4110 St-Denis	8	4	20	112	3	0
55	B 4110 St-Denis	5	0	41	80	15	0
56	4113 Henri-Julien	20	0	35	156	12	1
57	4117 Laval	60	1	73	86	8	0
58	4086 Laval	104	0	89	50	7	0
59	4114 Hôtel-de-Ville	96	0	97	42	12	0
60	4067 Coloniale	87	0	97	55	5	1
61	4190 Coloniale	66	0	58	40	16	2
62	4106 St-Dominique	77	0	55	66	7	2
63	4063 Clarke	59	0	94	9	4	1
64	4058 Clarke	133	0	112	1	4	0
65	4102 St-Urbain	97	0	139	4	9	0
66	A 4216 St-Urbain	65	0	106	3	5	0
66	B 4216 St-Urbain	44	0	112	4	0	0
67	A 97 Rachel ouest	70	0	47	5	6	0
67	B 97 Rachel ouest	79	0	82	3	0	0
68	14 Marie-Anne ouest	57	1	65	10	4	0
69	4248 St-Dominique	42	9	33	22	7	0
70	4341 St-Dominique	56	0	58	79	9	0
71	4315 De Bullion	41	0	48	75	8	2
72	4254 Hôtel-de-Ville	54	0	72	70	4	2
73	4289 Hôtel-de-Ville	63	0	67	87	9	0
74	4265 Laval	24	0	39	114	6	0
75	4263 Henri-Julien	15	0	27	118	4	0
76	A 4225 Drolet	19	0	30	71	4	0
76	B 4225 Drolet	10	0	25	60	3	0
77	4405 Drolet	14	2	51	107	15	0
78	A 4475 Henri-Julien	15	0	49	75	1	1
78	B 4451 Henri-Julien	11	0	48	59	7	0
79	4453 Laval	32	0	64	97	10	0
80	4408 Laval	63	2	106	71	12	0
81	4385 De Bullion	40	1	52	39	7	0
82	A 4460 De Bullion	41	1	43	41	1	0
82	B 4460 De Bullion	66	0	81	20	4	0
83	4366 Coloniale	71	0	76	55	5	0
84	4460 St-Dominique	27	0	36	57	5	3
85	4429 St-Urbain	80	0	145	17	10	2
86	A 4373 Esplanade	43	0	124	1	2	0
86	B 4373 Esplanade	56	0	85	1	1	0
87	4537 Clarke	37	0	99	10	2	0
88	A 4635 St-Urbain	49	1	113	16	8	0
88	B 4635 St-Urbain	48	1	96	7	8	0
89	128 Villeneuve O.	81	0	160	15	9	0
90	4539 Esplanade	76	0	175	14	2	0
91	A 212 Villeneuve O.	88	0	132	5	9	0
91	B 210 Villeneuve O.						
92	4628 Jeanne-Mance	61	0	146	0	10	0
93	4567 Av. du Parc	32	1	108	14	15	0
94	4506 Av. du Parc	20	0	62	18	6	0
95	4625 Hutchison	69	0	162	2	14	0
96	A 4678 Hutchison	44	2	105	4	6	0
96	B 4678 Hutchison	28	0	57	25	2	0
97	A 4849 Hutchison	55	1	184	14	6	0
97	B 4849 Hutchison	50	0	126	20	9	0
98	A 265 Villeneuve O.	39	0	101	6	2	0
98	B 275 Villeneuve O.	56	0	90	4	7	0
99	A 4846 Esplanade	49	0	122	10	6	0
99	B 4860 Esplanade	27	0	106	7	4	0
100	A 125 Villeneuve O.	91	0	125	63	4	0
101	A 62 Villeneuve O.	57	0	97	17	6	0
101	B 69 Villeneuve O.	42	0	83	14	0	0
102	4863 Clarke	53	0	89	17	10	0
103	A 5015 St-Urbain	29	0	59	29	12	0
103	B 5015 St-Urbain	22	0	72	40	7	0
104	5020 St-Urbain	57	0	143	48	2	0
105	A 269 B St-Joseph O.	48	0	113	7	9	0
105	B 269 B St-Joseph O.	30	0	107	20	12	0
106	A 399 Ch-Edouard	34	0	80	14	6	0
106	B 389 Ch-Edouard	40	0	86	16	7	0
107	A 3889 St-Urbain	75	1	94	1	8	0
107	B 3889 St-Urbain	79	1	88	7	8	1
108	3751 St-Urbain	0	0	8	200	1	0
109	76 St-Cuthbert	82	0	69	21	20	0
110	26 St-Cuthbert	74	0	99	9	14	0
111	57 St-Cuthbert	74	0	91	8	5	0
112	3983 Clarke	70	0	91	8	5	0
Poll provisoire		6419	135	9493	6739	1286	43
		6	2	29	7	3	0

M. Drew répond à M. Abbott

La déclaration du ministre des finances n'est pas conforme à la vérité, dit le premier ministre ontarien

Toronto, 1er (C.P.). — Une déclaration faite à la Chambre des Communes par le ministre des Finances, M. Abbott, au sujet de la conférence interprovinciale a été qualifiée par le premier ministre Drew, à la Législature ontarienne, comme n'ayant "aucune relation avec la vérité".

M. Drew s'est reporté aux remarques de M. Abbott qui a soutenu qu'il ne voyait pas la nécessité de convoquer une nouvelle conférence tant que "les deux provinces les plus riches ne seront pas prêtes à signer un accord financier" avec le fédéral.

"Nous tenons à dire que la déclaration de M. Abbott n'est pas véridique, a dit M. Drew, et nous espérons qu'on ne la prendra pas comme une expression du gouvernement d'Ottawa."

L'émission Duvernay, ce soir

Le fleurdelisé, drapeau du Québec — Commentaires de Pierre Vigeant — Chant de Jacques Labrecque — Interview de M. Roland Prévost

Le comité parlementaire formé, à Québec, pour choisir un drapeau de la province de Québec, doit se réunir et présenter son rapport en avril. Il est important que d'ici là les gens expriment leur opinion. C'est ce que pour sa part le chroniqueur parlementaire, M. Pierre Vigeant, entend faire ce soir, au cours de l'émission Duvernay (CKAC 10 h. 30 p.m.). M. Vigeant exposera que le fleurdelisé représente actuellement ce que sont les québécois et que les Canadiens français dans toute l'Amérique arborent ce drapeau depuis plusieurs années.

L'artiste lyrique Jacques Labrecque interprétera à cette même émission la chanson acadienne: "Partons, la mer est belle".

Pour terminer, M. Jean-Robert Bonnier interviewera M. Roland Prévost et l'interrogera en particulier sur l'avenir musical du Canada français.

Le problème de la circulation

M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, a prononcé une autre causerie, hier soir, à la radio. Cette fois, il a parlé du problème cent fois discuté, mais toujours épineux, de la circulation.

M. Asselin a demandé à tous les citoyens, aux automobilistes, aux camionneurs, aux piétons mêmes, de coopérer avec les autorités municipales et de faire tout leur possible pour hâter la circulation.

Il a parlé du magnifique travail accompli par la division de la circulation, sous la direction de l'inspecteur T.-O. Leggett, ainsi que par le comité consultatif, dont les membres ont été recrutés parmi les corps publics et les associations directement intéressées aux problèmes de la circulation.

Après avoir énuméré quelques-unes des améliorations locales apportées, dans une grande proportion, sur la recommandation du comité consultatif, le président de l'Exécutif a dit un mot des mesures réclamées de parts et autres, telles que la prohibition du stationnement dans tout le centre de la ville, qu'il est prudent de ne pas adopter avec trop de précipitation.

"En effet, a-t-il ajouté, une enquête menée au début du présent mois par un grand journal américain, dans les grandes villes des États-Unis, a révélé que la prohibition du stationnement dans le centre de ces villes n'a donné que très peu de résultats pratiques".

M. Asselin a aussi signalé une expérience tentée par le Comité de circulation, le vendredi, 21 mars dernier. De quatre à six heures du soir, le Comité a circulé en autobus sur les artères principales et centre des affaires. En deux heures exactement, il a parcouru 18,9 milles. La vitesse moyenne, dans l'ensemble du trajet, a donc été de dix milles à l'heure, et cela, en pleine congestion à l'heure d'affluence maximum et en autobus.

Augmentation du prix du papier-journal

Québec, 1er (C.P.). — Price Bros. & Co. et Donnacona Paper Co. ont annoncé hier que le prix du papier-journal serait augmenté de 86 la tonne, à compter d'aujourd'hui.

Un porte-parole de la compagnie Price a dit que le prix de base serait de \$86 au Canada et de \$91 aux États-Unis. Donnacona annonce que le prix aux États-Unis serait de \$90 et au Canada de \$86.

Le jardinier des hommes

par le Dr A. VINCENT

Si la mission sociale du médecin prend dans le temps présent de l'ampleur et de l'importance, elle ne doit pas lui faire oublier son devoir humain.

Cet ouvrage est une étude qui traite de la formation du médecin, qui fait voir les lacunes possibles de l'exercice médical, et qui dessine à grands traits les principes essentiels d'une réforme nécessaire au plein accomplissement des quatre missions du médecin.

Volume de 193 pages.
Au comptoir: \$1.65
Par la poste: \$1.75
SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Encore 3 jours d'achats avant Pâques -- Fermés vendredi saint toute la journée

Nouveaux sacs pour Pâques

... ensuite pour printemps-été, pour le voyage, pour vos sorties ...

11.75

Un joli sac à main en cuir grenu mat et à courroie. Noir ou brun. Accessoires usuels.

14.50

Le